

Étude de faisabilité

Mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord

Par
Richard Vaillancourt, consultant

Pour le compte du
Conseil scolaire Centre-Nord

août 2006

Table des matières

Avant-propos.....	page 4
1. Introduction.....	pages 5-6
1.1. But de l'étude	
1.2. Objectifs visés par l'étude	
1.3. Mandat du consultant	
2. Méthodologie.....	pages 7-8
3. Contexte sur le développement de la petite enfance.....	pages 9-22
3.1. Importance du développement des jeunes enfants.....	page 9
3.2. Importance des services à la petite enfance.....	pages 10-11
3.3. Qualité des services à la petite enfance.....	pages 12-14
3.4. Au niveau national pour les francophones en milieu minoritaire.....	pages 15-17
3.4.1. Survol des initiatives gouvernementales	
3.4.2. Survol des initiatives communautaires	
3.4.2.1. Partenariat	
3.4.2.2. Vision	
3.4.2.3. Stratégie	
3.5. Au niveau provincial pour les francophones en milieu minoritaire.....	pages 17-19
3.5.1. Survol des initiatives gouvernementales	
3.5.2. Survol des initiatives communautaires	
3.5.2.1. Partenariat	
3.5.2.2. Vision	
3.5.2.3. Stratégie	
3.6. Au niveau de Conseil scolaire Centre-Nord.....	pages 19-22
3.6.1. Portrait de la situation	
3.6.2. Survol des initiatives du Conseil scolaire Centre-Nord	
3.6.2.1. Partenariat	
3.6.2.2. Vision	
3.6.2.3. Stratégie	
4. État de la situation actuelle pour les prématernelles.....	pages 23-54
4.1. Réglementation de la province.....	pages 23-24
4.1.1. Fonctionnement d'une société	
4.1.2. Opération d'une prématernelle	
4.1.3. Normes en matière d'adaptation des programmes préscolaires	

4.2. Portrait des prématernelles au sein des écoles du Conseil scolaire Centre-Nord	
Au pays des jeux, Red Deer.....	pages 25-27
Bobino et Bobinette, Edmonton.....	pages 28-30
École enfantine, Edmonton.....	pages 31-33
La boîte à surprises, St-Albert.....	pages 34-36
La petite école, Legal.....	pages 37-39
Les coccinelles, Wainwright.....	pages 40-42
Les p'tits amis, Edmonton.....	pages 43-45
Les petits cailloux, Jasper.....	pages 46-48
Manon, Edmonton.....	pages 49-51
Pomme d'Api, Fort McMurray.....	pages 52-54
4.3. Le Conseil scolaire Centre-Nord - Survol des services offerts aux écoles et de l'appui offert aux prématernelles.....	page 55
4.4. Les partenaires.....	pages 56-60
4.4.1. Survol des rôles des intervenants reliés à la prématernelle	
4.4.2. Survol de l'appui offert aux prématernelles par les partenaires	
4.4.3. Liste de partenaires	
5. Analyse de la situation des prématernelles.....	pages 61-74
Structure organisationnelle.....	pages 61-62
Clientèle.....	page 63
Ressources humaines.....	pages 64-65
Programmation.....	pages 66-67
Ressources pédagogiques.....	page 68
Infrastructure.....	page 69
Transport.....	page 70
Financement.....	page 71
Partenariat.....	page 72
Promotion et visibilité.....	page 73
Évaluation.....	page 74
6. Modèle de gestion et de programmation pour les prématernelles.....	pages 75-86
7. Recommandations en suivi à l'étude.....	pages 87-88
8. Conclusion.....	page 89
9. Ouvrages consultés.....	pages 90-93
10. Annexes	
10.1, Questionnaire pour entrevues.....	pages 94-98
10.2. Centre de la petite enfance et de la famille.....	pages 99-100
10.3. Sommaire exécutif de l'étude.....	pages 101-105

Note : À certains endroits dans le texte, la forme masculine a été utilisée pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Avant-propos

L'étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord a été réalisée par le consultant Richard Vaillancourt pour le compte du Conseil scolaire.

Cette étude de faisabilité s'inscrit dans une démarche d'appui continu aux prématernelles déjà entamée au cours des dernières années. Le Conseil scolaire compte mettre en place progressivement le modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dès l'année scolaire 2006-2007 et suivantes.

Le modèle de gestion et de programmation jette les bases d'un encadrement plus structuré pour appuyer davantage les intervenants des services de prématernelle. Tout comme dans le processus de consultation pour la réalisation de l'étude, le modèle tient compte de l'importance de la collaboration entre les parents, les éducatrices, les directions d'école et les divers partenaires offrant de l'appui aux prématernelles. C'est pourquoi, il est essentiel que la mise en place du modèle respecte les rôles et les expertises de chacun des intervenants dans le but ultime d'offrir des services de haute qualité aux enfants.

Le consultant tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à la phase de consultation et qui ont contribué à la réalisation de cette étude :

- L'équipe du Conseil scolaire Centre-Nord et plus particulièrement monsieur Henri Lemire, directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord et madame Nathalie Martel au secrétariat.
- Le comité ad hoc consultatif de l'étude
 - Madame Danielle Tardif-Cyr, présidente du comité de la prématernelle La petite école, Legal
 - Madame Francine Ricard, éducatrice à la prématernelle Bobino-Bobinette, Edmonton
 - Madame Mireille Prévost, conseillère pédagogique à l'élémentaire pour le Conseil scolaire Centre-Nord
 - Madame Rita Hébert, directrice de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, Edmonton
 - Madame Patricia Plamondon, consultante en adaptation scolaire et au préscolaire au Réseau provincial d'adaptation scolaire
 - Madame Denise Lauzon Dempsey, responsable du dossier de la petite enfance à la Fédération des parents francophones de l'Alberta
- Les partenaires provinciaux
 - L'équipe de la Fédération des parents francophones de l'Alberta
 - L'équipe du Réseau provincial d'adaptation scolaire
 - L'équipe de l'Institut Guy-Lacombe de la famille
- Les intervenants locaux
 - Les présidences des comités de parents gestionnaires ainsi que les éducatrices de chacune des prématernelles
 - Les directions des écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord

Votre accueil chaleureux, votre disponibilité, votre grande générosité dans le partage des informations ont été significatifs dans la réalisation de cette étude. Un grand merci également pour l'enthousiasme et l'appui que vous accordez à cette initiative d'appui aux prématernelles. Partout, les gens sont engagés et ont à cœur le bien-être des enfants et l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire. Enfin, un merci tout spécial à tous les enfants rencontrés lors de mon passage dans les différents milieux. Vous êtes toujours une source d'inspiration inépuisable.

1. Introduction

Le développement des jeunes enfants est un véritable projet d'avenir pour les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada. Partout, les communautés réalisent de plus en plus l'importance de construire à partir de la base et d'intervenir dès le plus jeune âge auprès de l'enfant et de sa famille.

Nombreux sont les services devant être accessibles aux enfants et aux familles. Dans le contexte de la présente étude, le service de prématernelle sera le point de mire au sein d'un continuum de services intégrés devant être offerts aux enfants et aux familles dans différents domaines (éducation, santé, services sociaux, justice et autres) au cours de la période de la périnatalité à 5 ans.

Le Conseil scolaire croit en l'importance d'un programme de prématernelle afin de faciliter l'intégration des enfants au milieu scolaire et pour renforcer la langue et la culture françaises. Actuellement, différentes initiatives en partenariat contribuent à fournir un appui aux services de prématernelle offerts dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire. Toutefois, cet appui bien qu'essentiel et aidant est souvent insuffisant pour contrer la grande fragilité des services et faire face aux enjeux suivants : implantation et gestion des services, financement, infrastructure, ressources humaines, rémunération et formation du personnel, francisation et soutien à la famille¹.

Le Conseil scolaire reconnaît le rôle des parents comme premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et la place prépondérante que les parents occupent dans la gestion des services à la petite enfance. Dans son désir d'appuyer davantage les parents gestionnaires et les éducatrices des prématernelles ainsi que pour assurer aux enfants l'accès à des services de haute qualité, le Conseil scolaire, en collaboration avec ses partenaires, convient d'étudier la situation actuelle afin de mieux cibler les mesures d'appui aux prématernelles.

Le Conseil scolaire opte pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle. L'intention n'est certainement pas de remplacer les services existants. Au contraire, le modèle se base sur les acquis pour soutenir davantage les services actuels, les bonifier et en assurer la continuité. Le modèle est flexible et doit pouvoir s'adapter aux réalités des différents milieux. Cette étude est un pas vers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour appuyer progressivement et de façon plus structurée et plus structurante les prématernelles.

1.1. But de l'étude

Déterminer un encadrement d'appui aux prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire à l'aide d'un modèle de gestion et de programmation.

1.2. Objectifs visés par l'étude

Les objectifs visés par l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire sont les suivants :

- Établir certains liens stratégiques entre les différentes initiatives en développement de la petite enfance aux niveaux régional, provincial et national.
- Décrire sommairement la situation de chacune des prématernelles et identifier les forces et les défis.
- Analyser la situation des prématernelles et dégager des constats.
- Favoriser la collaboration en identifiant les rôles des intervenants et encourager l'arrimage des services offerts par les partenaires.

¹ Comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta. *Plan d'action 2005-2010 – Développement de la petite enfance francophone en Alberta*. Edmonton, septembre 2005

- Proposer un modèle de gestion et de programmation pour les prématernelles qui est flexible et adapté aux réalités des différents milieux.
- Recommander des pistes en suivi à l'étude de faisabilité.

1.2. Mandat du consultant

Le Conseil scolaire a donné au consultant un mandat à deux volets :

- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire. La réalisation de l'étude de faisabilité s'est déroulée d'avril à août 2006.
- Faire la mise en place progressive du modèle au cours de l'année scolaire 2006-2007.

2. Méthodologie

L'étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire fut réalisée en fonction des cinq étapes suivantes.

A. Revue documentaire

De façon générale, le domaine de la petite enfance est bien documenté. Particulièrement depuis 10 ans, un mouvement important de collaboration a fait naître plusieurs initiatives communautaires et gouvernementales aux niveaux national, provincial et local. Aujourd'hui, on peut compter sur des données générales mais aussi sur quelques données plus spécifiques aux communautés francophones en milieu minoritaire provenant de recherches et de pratiques exemplaires au pays. Un survol de différents documents a été réalisé dans le cadre de cette étude.

B. Comité ad hoc consultatif

Pour bien représenter les différents intervenants et partenaires oeuvrant directement ou en lien avec les prématernelles, un comité ad hoc consultatif a été mis sur pied pour accompagner le consultant dans la réalisation de l'étude.

Le rôle du comité :

- Valider les paramètres de l'étude.
- Fournir des avis sur les modalités de consultation.
- Alimenter le contenu de l'étude.

Le comité était composé de six membres :

- Un parent gestionnaire d'une prématernelle.
- Une éducatrice de prématernelle.
- Une représentante du Conseil scolaire Centre-Nord.
- Une direction d'école.
- Une représentante du Réseau provincial d'adaptation scolaire.
- Une représentante de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

C. Consultation

La phase de consultation était essentielle afin de pouvoir décrire le plus fidèlement possible la situation actuelle des prématernelles francophones au sein des écoles du Conseil scolaire en juin 2006. La consultation a aussi permis de créer un lien entre le consultant et les intervenants des prématernelles, d'identifier les forces et les défis, de visiter les espaces occupés par les prématernelles, d'identifier les rôles des intervenants et partenaires ainsi que la contribution actuelle et potentielle des partenaires.

Les consultations se sont déroulées de trois façons différentes auprès de trois groupes principaux :

- Consultation à trois reprises auprès du comité ad hoc consultatif (avril, juin et août).
- Consultation de partenaires provinciaux offrant de l'appui, des programmes et des services aux prématernelles francophones.
- Consultation auprès des intervenants sur le terrain; les parents gestionnaires, les éducatrices des prématernelles et les directions d'école.

Au total, plus de 40 personnes ont été consultées au cours de la période s'échelonnant de la fin avril à la mi-juin 2006. Les personnes ont été consultées par le consultant au moyen d'un questionnaire d'entrevue (voir en annexe) validé préalablement par le comité ad hoc consultatif de l'étude. L'entrevue était d'une durée approximative de 30 à 45 minutes.

Toutes les consultations se sont déroulées en personne à l'exception d'une seule entrevue téléphonique pour des raisons de disponibilité. Au terme de la consultation, les intervenants identifiés des dix prématernelles dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire ont tous été consultés.

Tous les intervenants rencontrés ont démontré un grand enthousiasme à participer à ces consultations. Dans tous les milieux, on réalise l'importance d'une telle démarche par le Conseil scolaire en appui aux prématernelles. De plus, les intervenants rencontrés sont très encouragés de constater qu'une étape d'implantation progressive est prévue à compter de la prochaine année scolaire.

D. Collation des données

Pour organiser la collecte des données, onze catégories ont été identifiées et validées par le comité ad hoc consultatif en fonction d'éléments reliés à la qualité de l'offre des services de prématernelle dans les communautés francophones en milieu minoritaire ;

- Structure organisationnelle
- Clientèle
- Ressources humaines
- Programmation
- Ressources pédagogiques
- Infrastructure
- Transport
- Financement
- Partenariat
- Promotion et visibilité
- Évaluation

E. Analyse et recommandations

La phase d'analyse des données a permis d'identifier des constats particuliers pour chacune des prématernelles et de dégager des constats généraux pour l'ensemble des prématernelles. Ces informations alimenteront les actions à venir et pourront servir de point d'ancrage afin de mesurer les progrès pour l'ensemble du réseau des prématernelles.

Cette analyse a conduit à l'identification par catégorie d'un certain nombre d'éléments communs et différents qui composent le modèle proposé de programmation et de gestion de la prématernelle.

Une fois le modèle présenté, des recommandations de mise en place du modèle sont identifiées pour orienter les actions futures.

3. Contexte sur le développement de la petite enfance

3.1. Importance du développement des jeunes enfants

La recherche le démontre, c'est pendant la période de la petite enfance que nos investissements sont les plus fructueux. Les interventions à la petite enfance sont considérées comme étant une responsabilité sociale fondamentale.

« Il n'est jamais trop tôt pour investir auprès des enfants. »

James Heckman, économiste lauréat du prix Nobel²

Le développement des jeunes enfants comprend toutes les opportunités à saisir entre la périnatalité jusqu'à l'entrée à l'école et ce, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice, de l'économie, des communications, de la culture, du développement communautaire et autres. La petite enfance est une priorité intersectorielle à la base du développement des communautés.

La recherche démontre l'importance d'investir dès le plus jeune âge³.

- Le développement cérébral au cours de la petite enfance est rapide et impressionnant. C'est alors que le cerveau avec ses millions de neurones a le plus besoin de stimulation positive pour se développer pleinement.
- Le développement sain et harmonieux durant la petite enfance est un déterminant de la santé et du bien-être. C'est un facteur essentiel à l'épanouissement de chacun.
- L'accompagnement et la valorisation du rôle des parents en tant que premier éducateur sont essentiels pour optimiser le développement de l'enfant.
- Des relations stimulantes avec les parents, qui sont eux-mêmes appuyés par la communauté, favorisent le développement du jeune enfant.
- Des investissements pendant la période de la petite enfance rapportent huit dollars pour chaque dollar investi. Le développement sain et harmonieux durant la petite enfance est un déterminant de la santé et du bien-être.

« Le développement cérébral fondé sur l'expérience des premières années de la vie crée des voies neurologiques et biologiques qui affectent la santé, l'apprentissage et le comportement. »

Dr. J. Fraser Mustard (2006), président fondateur de l'Institut canadien de recherches avancées⁴

En septembre 2000, *« les premiers ministres reconnaissent qu'il est important d'appuyer les efforts déployés par les familles et les communautés dans le but d'assurer le meilleur avenir possible à leurs enfants. Chaque enfant devrait être respecté et avoir la possibilité d'exploiter les capacités physiques, affectives, intellectuelles, spirituelles et créatives qui lui sont propres. Les premiers ministres affirment leur engagement envers le bien-être des enfants en précisant leur vision du développement de la petite enfance comme un investissement dans l'avenir du Canada. Le dynamisme social et la prospérité économique de la société canadienne de demain dépendent des possibilités qui sont offertes aujourd'hui aux enfants. »*⁵

² Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (2004). *Bulletin du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants*. Volume 3, numéro 1, mars 2004. Montréal: CEDJE, page 6.

³ Table nationale sur la petite enfance francophone. Manuel de consultation du Cadre stratégique national en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire au Canada – juin 2006. Ottawa.

⁴ Mustard, J. Fraser (2006). *Le développement de la petite enfance dans une société démocratique pluraliste*. Conférence lors du Congrès national de la Commission nationale des parents francophones le 10 février 2006, Winnipeg. Document récupéré le 5 mai 2006 http://cnpf.ca/index.cfm?Voir=sections_detail&Id=2157&M=465&Sequence_No=2152&Parent=1349&niveau=3&Repertoire_No=1007459830.

⁵ Réunion des Premiers ministres (2000). Communiqué sur le développement de la petite enfance pour la réunion des Premiers ministres, septembre 2006, Ottawa. Document consulté le 10 juillet 2006 http://socialunion.gc.ca/news/110900_f.html.

3.2. Importance des services à la petite enfance

La résolution sur l'éducation de la petite enfance tirée du deuxième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation souligne l'importance des services éducatifs pour les jeunes enfants :

« Tel qu'exprimé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants ont droit à une éducation et l'éducation de la petite enfance doit être considérée comme faisant partie de ce droit ». En outre, « l'éducation de la petite enfance est d'une grande utilité pour tous les enfants et devrait être disponible pour tous. Elle fournit une base solide pour l'apprentissage et aide les enfants à développer leurs capacités et leurs connaissances, leurs compétences et leur confiance personnelles et à acquérir un sens de la responsabilité sociale. »⁶

En ce sens, le Forum canadien sur l'éducation a conclu qu'un système à l'appui du développement des jeunes enfants au Canada devrait comporter les caractéristiques suivantes⁷ :

- Vision, buts et objectifs communs intégrant des connaissances approfondies au sujet du développement de l'enfant.
- Accessibilité d'un éventail complet de services pour tous les enfants et familles dans un contexte souple de mécanismes souples de prestation.
- Solides relations entre ses parties ou composantes.
- Soutien par une infrastructure à financement public pour assurer la viabilité de fonctionnement.
- Instauration viable à long terme.
- Reconnaissance publique de sa valeur en tant que programme public.
- Engagement envers des normes claires dans un contexte de reddition de comptes.
- Personnel professionnel diplômé et prestation de formation et de perfectionnement avant et après emploi.
- Disponibilité des services et des mécanismes de soutiens nécessaires pour l'inclusion intégrale des enfants ayant des besoins particuliers.
- Sensibilité à la diversité canadienne.

Partout au pays, les communautés francophones réalisent l'importance d'intervenir en bas âge pour favoriser le développement global des enfants tout en portant une attention particulière sur les plans de la langue, de l'identité, de la culture et du sens d'appartenance à la communauté. Ces enfants sont l'avenir des communautés francophones en milieu minoritaire.

« De fait, il y a un consensus de plus en plus large dans la francophonie canadienne autour de l'idée que c'est au préscolaire que se joue l'avenir de l'école de langue française. »⁸

Des services préscolaires de qualité permettent de contrer l'assimilation de la nouvelle génération d'enfants francophones. Ces services permettent à l'enfant de développer ses capacités en français à un moment critique et décisif de sa vie. Ils offrent aussi des programmes de francisation pour répondre aux différents besoins des enfants.

⁶ Internationale de l'Éducation. Résolution sur l'éducation de la petite enfance (sur Internet). Deuxième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation réuni à Washington D.C., États-Unis du 25 au 29 juillet 1998. Disponible sur le site <http://www.ei-ie.org/earlychildhood/fr/policy.php>. Page consultée le 27 juin 2006.

⁷ Association canadienne d'éducation (2005). Rapport du forum canadien sur l'éducation – Au-delà de la tour d'ivoire : L'intégration des systèmes pour les services à la petite enfance 2 et 3 décembre 2004. Ottawa.

⁸ Gilbert, Anne (2003). *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale. Rapport final de la recherche*. Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Page 3.

Les services à la petite enfance contribuent à la préparation des enfants francophones à l'entrée à l'école française. De plus, la recherche démontre que la fréquentation de services préscolaires en français a des retombées positives sur le recrutement et l'adaptation à l'école.

« ...notre recherche a confirmé l'impact de l'accès à des services préscolaires de langue française sur la fréquentation de l'école de langue française. La très grande majorité des parents dont les enfants fréquentent des services d'accueil et d'éducation à la petite enfance de langue française comptent les envoyer à l'école de langue française. »⁹

Dans le processus de construction identitaire, la famille constitue le premier contexte social pour l'enfant. C'est alors la famille qui exerce habituellement en bas âge et même avant la naissance le premier impact identitaire sur l'enfant.

Pour leur part, les services à la petite enfance et l'école sont généralement les premiers contextes sociaux plus structurés pour l'enfant à l'extérieur de sa famille.

« Les actions entreprises dans les cadres préscolaire et scolaire sont bien intentionnées, ciblées et adaptées au milieu et pensées pour agir en harmonie avec le développement de la personne. Cette intentionnalité de l'intervention pédagogique donne à celle-ci une importance cruciale. Il devient alors essentiel que le projet éducatif d'une école ou de tout centre de services à la petite enfance et à la famille tienne aussi compte de la construction identitaire dans sa formulation, ses objectifs et ses actions.¹⁰

Le haut taux d'exogamie dans les communautés francophones font en sorte que les services préscolaires francophones sont essentiels pour informer les parents et les sensibiliser à l'importance de leurs décisions en bas âge pour l'enfant, pour soutenir les parents dans la création de conditions propices au foyer en français et pour préparer l'enfant francophone à son entrée à l'école française. Suite au dernier recensement de 2001, on estime que 63% des enfants de moins de 18 ans dont au moins un des parents est francophone vivent dans des foyers exogames. Le taux dans l'Ouest canadien est de 82%.¹¹

« L'établissement de centres de la petite enfance viendrait s'ajouter à l'effort de conscientisation(...) et appuierait surtout les familles exogames pour lesquelles l'instauration d'une francité familioscolaire s'avère difficile. »¹²

Les travaux le confirment : *« Tant en ce qui concerne les jeunes eux-mêmes, et plus particulièrement dans la perspective de leur intégration à l'école de langue française, qu'en ce qui touche le développement des communautés auxquelles ils appartiennent, les services à la petite enfance sont devenus un lieu obligé du développement institutionnel de la francophonie canadienne. »¹³*

⁹ Gilbert, Anne (2003). *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale. Rapport final de la recherche.* Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Page 20.

¹⁰ Association canadienne d'éducation de langue française. *Cadre d'orientation en construction identitaire. Pour ouvrir un dialogue et élaborer ensemble notre vision.* Mars 2006, Québec : ACELF page 24.

¹¹ Gouvernement du Canada (2003). *Le prochain Acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. Le plan d'action pour les langues officielles.* Ottawa : Gouvernement du Canada. Page 20.

¹² Landry, Rodrigue (2003). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie. Profil démographique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale. Là où le nombre le justifie IV.* Ottawa : Commission nationale des parents francophones, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Page 21.

¹³ Gilbert, Anne (2003). *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale. Rapport final de la recherche.* Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Page 25.

Les communautés francophones en milieu minoritaire bénéficient d'un ancrage juridique important soit l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* qui a pour but la protection des deux minorités linguistiques officielles. La Cour Suprême du Canada a d'ailleurs reconnu dans le cas Mahé (1990), un triple rôle à l'article 23 pour protéger la langue et la culture des deux minorités linguistiques; Préserver et promouvoir les deux langues officielles et leur culture respective et assurer leur épanouissement, corriger l'érosion des minorités et assurer l'actualisation du concept « d'égalité » des deux groupes linguistiques en matière d'éducation, modifier ou créer les structures institutionnelles nécessaires. Deux arguments principaux sont invoqués, celui de l'objet réparateur de l'article 23 et celui que l'instruction au primaire comprend déjà le préscolaire et en ce sens, selon la jurisprudence, les conseils scolaires ont le droit de décider quels sont leurs besoins et leurs priorités et pourraient inclure le préscolaire dans le primaire.¹⁴

3.3. Qualité des services à la petite enfance

Cette présente étude ne vise pas à faire un inventaire de la recherche sur la notion essentielle mais complexe de la qualité. Toutefois, cette étude se base sur certaines composantes reliées à la qualité d'un service à la petite enfance pour orienter l'analyse de la situation des prématernelles.

Les tendances actuelles de la recherche soulignent l'importance du respect du rythme du développement de l'enfant en fonction des étapes normales de développement ainsi que de la place du parent dans l'approche pédagogique préconisée.

Toujours selon la recherche, voici quelques éléments importants soulevés permettant à l'enfant de bénéficier de services de qualité¹⁵ :

- Personnel bien formé et éduqué.
- Ratio personnel-enfant élevé.
- Faible taux de rotation du personnel et salaires satisfaisants.
- Qualité du programme d'études et accès à des relations et expériences sociales variées et positives.
- Qualité des relations pourvoyeur de service-enfant.
- Dirigeants efficaces.

En Alberta, le manuel *Licensing Standards and Best Practices in Child Care* du ministère *Alberta Children's Services* est l'outil de référence pour appuyer les prestataires de services aux enfants afin de rencontrer les exigences de la province. Ce manuel contient :

- Des références spécifiques à la réglementation.
- Des explications relatives à l'importance de la réglementation pour le bien-être des enfants.
- Des indicateurs et des normes pour atteindre les exigences minimum requises pour les différents types de services aux enfants.
- Des pratiques exemplaires à la petite enfance.

Ce manuel est disponible sur le site Web de *Alberta Children's Services* www.child.gov.ab.ca ou à la librairie *Alberta Queen's Printer Bookstore* dont le catalogue des publications est disponible sur le site www.qp.gov.ab.ca/catalogue/.

¹⁴Commission nationale des parents francophones. *Le meilleur est...avenir ! Une analyse transformative de la situation en petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire*. Août 2005. Ottawa : CNPF, pages 15.

¹⁵ Centre d'excellence sur le développement des jeunes enfants. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants (sur Internet). Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004 : i –iii. Disponible sur le site : http://excellence-jeunesenfants.ca/documents/services_petite_enfance.pdf. Page consultée le 5 mai 2006.

Tout en se basant sur certaines composantes liées à la qualité des services en général, il est essentiel de se pencher sur les éléments particuliers au contexte des communautés francophones en milieu minoritaire qui auront une incidence directe sur la qualité des services offerts aux francophones.

Dans une analyse transformative de la situation en petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire intitulée *Le meilleur est...avenir!* La Commission nationale des parents francophones présente un ensemble d'éléments liés à la qualité des services à la petite enfance plus spécifiques aux communautés francophones en milieu minoritaire. Voici un survol d'éléments clés :¹⁶

- **Le modèle de services :**
 - Les services aux enfants et aux familles doivent être intégrés.
 - Le modèle de services doit offrir des points d'entrée convergents vers un éventail complet de services.
 - Le modèle doit augmenter la visibilité des services en français et en faciliter l'accès.
 - Accent sur les besoins des enfants et des familles et non sur ceux des prestataires.
 - Exemple : le modèle d'un centre de la petite enfance et de la famille qui intègre les programmes et services en développement de la petite enfance afin que la famille puisse bénéficier d'un accès facile à un éventail complet de services en français axés sur les besoins particuliers des enfants et des familles francophones en milieu minoritaire de la période prénatale à l'entrée à l'école.

- **L'infrastructure des services en développement de la petite enfance :**
 - Services offerts dans une structure francophone.
 - La qualité de l'environnement selon les indicateurs suivants : refléter le caractère francophone, accueillant, attrayant, sécuritaire, propre et accessible à toute la clientèle incluant celle avec des besoins spéciaux.
 - Équipement moderne, complet et adapté aux besoins des enfants et des familles.

- **La clientèle desservie :**
 - Familles exogames et endogames des communautés francophones en milieu minoritaire.
 - Familles francophones de différentes origines.
 - Les « ayants-droit » selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.
 - Populations urbaines et rurales.

- **La structure organisationnelle :**
 - Rôle prépondérant des parents dans la gouvernance des services à la petite enfance.
 - Gestion par et pour les francophones.
 - Créer des liens horizontaux avec différents ministères.

- **Les ressources humaines :**
 - Personnel qualifié.
 - Français de qualité.
 - Personnel sensible aux réalités des communautés francophones en milieu minoritaire.
 - Personnel adéquatement rémunéré, valorisé et appuyé par la communauté.
 - Formation continue.
 - Réseautage des professionnels.

¹⁶ Commission nationale des parents francophones. *Le meilleur est...avenir! Une analyse transformative de la situation en petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire*. Août 2005. Ottawa : CNPF, pages 19 à 24.

- **Les ressources pédagogiques :**
 - Programme cadre à la petite enfance.
 - Ressources pédagogiques axées sur toutes les dimensions du développement de l'enfant incluant langue, identité, culture et sens d'appartenance à la communauté.
 - Ressources créées et accessibles pour les enfants, parents, intervenants en milieu minoritaire francophone.
 - La programmation doit tenir compte des objectifs à atteindre pour la préparation de l'enfant à son entrée à l'école française.
 - Les intervenants bénéficieront d'une formation continue quant à l'utilisation des ressources.
 - Le matériel pédagogique sera continuellement évalué et adapté pour refléter la recherche et les nouvelles connaissances.
 - Les parents seront sensibilisés à la programmation cadre et aux ressources utilisées.

- **Le financement :**
 - Les communautés francophones en milieu minoritaire doivent bénéficier d'un financement adéquat, stable et durable pour progresser vers l'établissement de systèmes de services en petite enfance.
 - Les parents exerçant un rôle prépondérant au niveau de la gouvernance des services auront une responsabilité majeure dans la gestion du financement.
 - Pour la mise en œuvre de services de qualité équivalents à ceux de la majorité, les communautés francophones en milieu minoritaire doivent se prévaloir de leur juste part des ententes fédérales/provinciales en petite enfance.
 - Ancrage juridique reconnaissant que les services offerts à la minorité linguistique peuvent et souvent doivent être différents quant à la quantité et à la structure.

- **Les partenariats :**
 - Les francophones en milieu minoritaire doivent partager une vision commune de la petite enfance, définir les rôles des acteurs clés et consolider les efforts.
 - Gouvernement provincial : solliciter une collaboration interministérielle de tous les ministères provinciaux interpellés par la petite enfance.
 - Conseils scolaires francophones : Collaboration entre les conseils scolaires et les fédérations de parents dans le domaine de la petite enfance.
 - Les organismes et intervenants communautaires : Partenariats intersectoriels en petite enfance et alliances stratégiques.

- **L'évaluation des services en développement de la petite enfance :**
 - Collaborer avec les chercheurs pour mettre en place des mécanismes simples et efficaces d'évaluation continue.
 - Des objectifs clairs et mesurables accompagnés d'indicateurs valides seront choisis.
 - Les rapports seront transparents et régulier afin de permettre aux communautés de suivre le progrès des enfants et d'améliorer continuellement les programmes et services.
 - Mécanismes d'évaluation devront être intégrés à la structure de financement.

3.4. Au niveau national pour les francophones en milieu minoritaire

3.4.1. Survol des initiatives gouvernementales

Voici un bref survol de certaines initiatives gouvernementales au pays au cours des dix dernières années touchant la petite enfance.

- 1994 – enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes;
- 1996 – les premiers ministres conviennent que les enfants et les familles constituent une priorité d'action conjointe;
- 1999 – entente cadre sur l'union sociale : le Plan d'action national pour les enfants;
- 1999 – initiative de recherche *Comprendre la petite enfance* qui a commencé sous forme d'un projet pilote et est devenue une initiative nationale en 2004;
- 2000 – Entente fédérale / provinciale / territoriale sur le développement des jeunes enfants;
- 2003 – Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
- 2003 – Plan d'action pour les langues officielles, reconnaissant comme priorité le développement de la petite enfance.
- En 2005 - Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, avec le Parti libéral au pouvoir, jettent les bases d'un projet national sur la garde d'enfants. Cette même année, 10 accords sur l'apprentissage et la garde d'enfants sont signés entre le fédéral et les provinces. Les communautés francophones réussissent à se tailler une place grâce à une clause sans précédent reconnaissant leurs besoins particuliers.
- En 2006- Les élections fédérales de février amène un changement au pouvoir. Le Parti conservateur indique clairement son intention de mettre fin aux accords signés par ses prédécesseurs sur l'apprentissage et la garde d'enfants.
- En 2006 – Le dépôt du budget en mai officialise l'abandon des accords. Le nouveau gouvernement annonce deux nouvelles initiatives ; la prestation universelle pour la garde d'enfants offre aux parents 100\$ par mois pour les enfants de moins de six ans et l'initiative sur les places en garderie encourage la création de places en garderie. Cette initiative prévoit créer 25 000 places en garderie par année à compter de 2007.

3.4.2. Survol des initiatives communautaires

3.4.2.1. Partenariat

Au niveau national, la Commission nationale des parents francophones est l'organisme porteur du dossier du développement de la petite enfance pour les communautés francophones en milieu minoritaire et l'interlocuteur auprès du gouvernement fédéral.

La CNPF préside et coordonne les activités de la table nationale sur le développement de la petite enfance qui rassemble les organismes nationaux francophones en milieu minoritaire intéressés au dossier de la petite enfance et oeuvrant dans différents secteurs. Ce mécanisme de collaboration intersectorielle permet aux organismes de se regrouper pour échanger de l'information, collaborer ensemble et développer des stratégies communes. Pour plus de détails, www.cnpf.ca sous la rubrique *Table petite enfance*.

Une autre initiative en 2005, celle organisée par les partenaires nationaux de la Table nationale en éducation française, coordonnée par la Fédération nationale des

conseils scolaires francophones, mène à l'organisation d'un Sommet en éducation française. De cette initiative découle un Plan d'action pour compléter le système d'éducation en langue française adopté par une dizaine de partenaires nationaux. Dans le Plan, six axes sont identifiés dont celui des services à la petite enfance. Pour plus de détails, www.fncsf.ca sous la rubrique *Nouveautés*.

3.4.2.2. Vision

Des congrès nationaux réunissant plus de 300 leaders francophones du milieu de la petite enfance (2004) de l'éducation (2005) et de la santé (2006) ont réitéré la priorité à la petite enfance.

La vision des communautés francophones relative au développement de la jeune enfance s'est confirmée en 2004 au cours d'une consultation de la Commission nationale des parents francophones auprès de ses membres et de leurs partenaires dans les provinces et territoires.

« Un accès universel à une gamme complète de services abordables et de haute qualité en petite enfance au sein de structures communautaires. »¹⁷

Cette vision s'est articulée autour des quatre domaines d'action de l'Entente fédérale/provinciale/territoriale de 2000 sur le développement de la petite enfance :

- 1- promouvoir la santé pendant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- 2- améliorer le soutien aux parents et aux familles;
- 3- renforcer le développement de la petite enfance;
- 4- l'apprentissage et les soins aux enfants; renforcer le soutien des communautés.

Les communautés francophones demandent des centres de la petite enfance et de la famille axés sur 1 – les interventions auprès des familles dès la grossesse et la naissance de l'enfant; 2- une variété de services en établissement pour les jeunes enfants.

Voici dix principes endossés par le mouvement de parents francophones sur lesquelles les gouvernements fédéral et provinciaux / territoriaux doivent fonder leur politique en matière de petite enfance francophone en milieu minoritaire :¹⁸

- 1- le développement global de l'enfant;
- 2- des programmes intégrés à l'intention des familles (endogames et exogames) dès la grossesse;
- 3- des services intégrés (dont la garde éducative) dans un établissement rattaché à l'école primaire de langue française;
- 4- l'accès universel et abordable;

¹⁷ Commission nationale des parents francophones (2006). *L'enjeu de la petite enfance. Position des parents francophones en milieu minoritaire relative aux appuis à accorder aux familles en 2006*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones. Disponible sur le site : <http://cnpf.ca>. Page consultée le 5 mai 2006.

¹⁸ Commission nationale des parents francophones (2006). *L'enjeu de la petite enfance. Position des parents francophones en milieu minoritaire relative aux appuis à accorder aux familles en 2006*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones. Disponible sur le site : <http://cnpf.ca>. Page consultée le 5 mai 2006.

- 5- un financement public;
- 6- une haute qualité de services – ce qui passe par a) une programmation enrichie, b) des professionnels adéquatement rémunérés et c) une formation normée;
- 7- la reconnaissance des besoins et des priorités des communautés francophones sur les plans de la langue, la culture et l'identité;
- 8- la pleine participation des parents francophones dans la conception et la livraison de services;
- 9- une législation nationale pour asseoir les grands principes et assurer des normes nationales;
- 10- une part équitable du financement disponible dans le cadre des ententes fédérales / provinciales et territoriales.

En lien avec cette vision des parents francophones et ces principes, les partenaires de la Table nationale sur la petite enfance francophone conviennent de se doter d'une vision commune pour un projet d'avenir collectif. Il est important de souligner que l'arrimage stratégique avec l'axe petite enfance du Plan d'action pour compléter le système d'éducation en langue française est assuré.

3.4.2.3. Stratégie

Suite à un forum national à l'automne 2005, les partenaires de la Table nationale sur la petite enfance francophone s'engagent dans un processus collectif pour élaborer un Cadre stratégique national en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire au Canada. Le but ultime du Cadre est de mobiliser un vaste effort de collaboration dans le domaine de la petite enfance. Le Cadre englobera et guidera les efforts de tous les partenaires dans la mise en place d'un système intégré de politiques et de programmes en développement de la petite enfance.

La première version du Cadre est élaborée et la phase de consultation aura lieu à l'automne 2006 auprès d'une clientèle diversifiée partout au pays.

3.5. Au niveau provincial pour les francophones en milieu minoritaire

3.5.1. Survol des initiatives gouvernementales

Au cours des années préscolaires, le gouvernement de l'Alberta offre des programmes et services aux enfants, parents et familles. Voici un bref survol ¹⁹ :

- **Le préscolaire et les services de garde** – Le ministère *Children's Services* établit les normes pour les garderies et les jardins d'enfants. Ces normes visent la protection de la santé et du bien-être des enfants. On compte en Alberta dix *Child and Family Authorities* qui desservent toutes les régions de la province. Chacune des autorités planifie et surveille la livraison des programmes et services aux enfants et aux familles. Elles ont entre autres, la responsabilité d'émettre les licences, de surveiller et de faire respecter les standards conformément à la réglementation provinciale. Aussi, *Children's Services* accorde des subventions aux familles à revenu modique pour les aider à défrayer les coûts des services.

¹⁹ Gouvernement de l'Alberta. Ministère de l'Éducation. *Les années préscolaires*. Disponible sur le site : www.education.gov.ab.ca/french/prescol/. Page consultée le 27 juin 2006.

- **Les besoins spéciaux** – Il existe des programmes et services pour répondre aux besoins des enfants ayant des besoins spéciaux afin que tous les élèves puissent bénéficier au maximum de leur éducation.
- **Les programmes dans la communauté**
Le ministère de l'Éducation appuie des programmes communautaires pour assurer aux enfants un bon départ. Le programme de lecture précoce et les programmes *Bon départ* soutiennent les enfants dans leur acquisition de compétences langagières et d'habiletés de base.
- **L'Initiative de l'Alberta concernant les enfants**
L'objectif de cette initiative interministérielle est d'assurer que les enfants en Alberta reçoivent de bons soins, soient en santé et puissent bien apprendre. Elle se penche entre autres sur les problèmes importants reliés au syndrome d'alcoolisme fœtal, à la santé mentale et la santé physique des enfants. Pour en savoir plus sur cette initiative www.child.gov.ab.ca/acyi/page.cfm?pg=index

Au cours des deux dernières années, le gouvernement de l'Alberta priorise l'implantation des recommandations acceptées du rapport final de la *Commission on Learning*. Pour plus d'information voir le site de la Commission www.education.gov.ab.ca/commission. Le gouvernement a investi 551 millions en appui aux 87 recommandations acceptées. Parmi les recommandations, quatre d'entre elles étaient reliées à la petite enfance dont deux ont été acceptées.²⁰

- L'établissement de centres de la famille (*Parenting centres*).
- Meilleure coordination des programmes offerts aux enfants par le gouvernement et dans les communautés.

Pour prendre connaissance des progrès dans la mise en place des recommandations en avril 2006, voir le site www.education.gov.ab.ca/commission/ACOLStatus2005.asp#Ready

3.5.2. Survol des initiatives communautaires

3.5.2.1. Partenariat

En 2000, l'initiative gouvernementale entre le fédéral et les provinces connue sous le nom de Plan d'action national pour les enfants amènent les partenaires en Alberta intéressés au dossier de la petite enfance à créer son propre mécanisme de collaboration. Ainsi, le comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta voit le jour.

Les partenaires sont :

- l'Association canadienne-française de l'Alberta
- la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta
- la Fédération des parents francophones de l'Alberta
- l'Institut Guy-Lacombe de la famille

3.5.2.2. Vision

En 2003, après trois ans de travail et de consultations communautaires, le comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta publie un document d'orientations et stratégies dans le dossier des services à l'enfance pour les francophones en

²⁰ Gouvernement de l'Alberta. Alberta's Commission on Learning. Disponible sur le site : www.education.gov.ab.ca/commission. Page consultée le 27 juin 2006.

Alberta intitulé « Les enfants francophones... Une richesse à découvrir, une richesse à développer! ».

En 2005, en suivi à la première initiative, le comité élabore un plan d'action 2005-2010 pour le développement de la petite enfance francophone en Alberta. Voici la vision tirée de ce Plan d'action.

« Les enfants francophones de l'Alberta et leur famille ont accès, dans tous les domaines de leur vie, à des services en français, de qualité, universels, et accessibles, favorisant leur plein développement et leur permettant ainsi de devenir des citoyens qui contribuent activement à l'essor de leur communauté et de la société. »²¹

3.5.2.3. Stratégie

Doté d'un plan d'action en développement de la petite enfance francophone en Alberta, le comité est d'avis que pour en assurer le succès, il est essentiel de créer des partenariats aux niveaux communautaire, scolaire et politique. Plusieurs organismes ont été approchés et sont très intéressés à s'impliquer dans ce dossier. Notons principalement : le Réseau de santé albertain, la Société EDUK (alphabétisation familiale), la Coalition des femmes, le Regroupement artistique francophone de l'Alberta, la Chambre économique et autres. Au niveau gouvernemental, on note le Secrétariat francophone, le ministère *Children's Services* et Santé Canada.

Les objectifs du plan d'action 2005-2010 sont :

- Assurer un continuum complet de services de qualité à la petite enfance francophone en Alberta.
- Assurer le développement optimal des enfants francophones de l'Alberta.
- Assurer le développement langagier des enfants francophones de l'Alberta et leur famille.
- Assurer la réussite culturelle et identitaire des enfants francophones de l'Alberta.

3.6. Au niveau du Conseil scolaire Centre-Nord

3.6.1. Portrait de la situation

Le Conseil scolaire Centre-Nord est l'un des cinq conseils scolaires francophones en Alberta et son territoire est la grande région d'Edmonton incluant Saint-Albert, Legal, Wainwright, Red Deer, Fort McMurray et Jasper. Il compte onze écoles francophones dont dix offrent l'enseignement à l'élémentaire et sont aussi les lieux de l'offre de services de prématernelle. En juin 2006, environ 170 enfants de 3 et 4 ans fréquentaient ces prématernelles.

De plus en plus, les intervenants à la petite enfance et du domaine de l'éducation dans les communautés francophones en milieu minoritaire, non seulement en Alberta mais aussi ailleurs au pays, soulignent la nécessité d'explorer un rapprochement plus étroit entre les conseils scolaires, les écoles et les services à la petite enfance dont les prématernelles.

« Les conseils scolaires et les écoles francophones doivent jouer un rôle plus présent dans les programmes préscolaires afin d'assurer une certaine uniformité et un encadrement de la programmation. »²²

²¹ Comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta. *Plan d'action 2005-2010 – Développement de la petite enfance francophone en Alberta*. Edmonton, septembre 2005.

²² Commission nationale des parents francophones (2002). Sondage national – Profil des acquis et des besoins en formation et en information des éducatrices et des éducateurs oeuvrant dans le secteur de l'enfance en milieu minoritaire francophone. Ottawa. Page 8.

Au cours d'une consultation dans le cadre d'une recherche importante sur le sujet, des leaders ont fait part de leurs préoccupations quant aux défis majeurs reliés aux services à la petite enfance; gamme limitée de services, sous-financement, avenir non assuré. On évoque clairement que sans institutionnalisation plus poussée des services, la situation actuelle persistera. En ce sens, les initiatives menées en lien avec l'école sont celles qui ont eu la plus grande durabilité. Les écoles ont plusieurs atouts : une protection constitutionnelle pour assurer stabilité et durabilité, elles sont présentes dans de nombreuses communautés et accessibles à leur clientèle, elles offrent des services en français, elles sont gérées par les francophones, elles appartiennent aux francophones et leurs sont redevables, elles favorisent la continuité du préscolaire au scolaire. En bout de ligne, elles favorisent l'équivalence des résultats d'apprentissage pour les élèves francophones en milieu minoritaire par rapport aux élèves anglophones de milieu majoritaire. Autre mention importante, l'implication des parents est nécessaire dans la planification et la gestion des services à la petite enfance et doivent pouvoir poursuivre leurs actions et bénéficier des ressources adéquates.²³

Un gain important au cours des dernières années pour les conseils scolaires francophones est celui de la reconnaissance par le gouvernement albertain du principe de l'équivalence en éducation francophone. Un nouvel octroi, le *Francophone Equivalency Access Grant* permet entre autres, au Conseil scolaire Centre-Nord, de cibler des initiatives précises dont l'appui au préscolaire.

« L'éducation préscolaire en milieu minoritaire francophone est aussi la responsabilité des gouvernements qui doivent encadrer les initiatives et leur donner les ressources nécessaires »²⁴

Le Conseil scolaire suit les progrès du gouvernement de l'Alberta dans la mise en place des recommandations du rapport de la *Commission on Learning*. Certaines initiatives ciblées dans les recommandations pourraient appuyer les services à la petite enfance. Pour plus d'information voir le site de la Commission www.education.gov.ab.ca/commission.

3.6.2. Survol des initiatives du Conseil scolaire Centre-Nord

Cette présente démarche du Conseil scolaire est en lien avec une série d'initiatives entreprises au cours des dernières années par ce dernier. Voici un bref survol :

- 1997 – Premier conseil scolaire dans l'Ouest canadien à offrir la maternelle à plein temps.
- Depuis 2000 – Participation au comité provincial du Plan d'action national pour les enfants à titre de représentant de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta.
- Juin 2004 – Étude sur la francité et l'intervention en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle.
- 2005-2008 – Le Plan d'éducation triennal du Conseil scolaire comprend des mesures spécifiques identifiées au préscolaire.
- 2005 – Adoption d'une politique d'appui aux services de prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire.

²³ Gilbert, Anne (2003). *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale. Rapport final de la recherche*. Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Pages 22 et 46.

²⁴ Commission nationale des parents francophones (2002). Sondage national – Profil des acquis et des besoins en formation et en information des éducatrices et des éducateurs oeuvrant dans le secteur de l'enfance en milieu minoritaire francophone. Ottawa. Page 8.

- Mai 2005 – Rencontre d’information et de consultation avec les présidences des comités de parents et les éducatrices des prématernelles.
- Janvier 2006 – Rencontre exploratoire des partenaires du Conseil scolaire dans le dossier de la petite enfance pour identifier des pistes d’action en appui aux prématernelles.
- Avril à août 2006 – Embauche d’un consultant et réalisation d’une étude de faisabilité pour la mise en place du modèle de gestion et de programmation pour la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire.
- À venir de septembre 2006 à juin 2007 – Embauche d’un consultant pour la mise en en place progressive du modèle de gestion et de programmation pour la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire.

3.6.2.1. Partenariat

Voici un bref survol de partenaires du Conseil scolaire identifiés dans la réalisation de son plan d’éducation triennal. Mentionnons que cette liste n’est qu’un aperçu des partenariats pouvant être en lien avec les prématernelles, le Conseil scolaire est ouvert à collaborer avec différents acteurs provinciaux, régionaux et locaux pour l’avancement du dossier.

- Autorités régionales en santé
- Centre d’accueil et d’établissement d’Edmonton
- Centre de développement musical
- Conseils scolaires francophones de l’Alberta
- Fédération des conseils scolaires francophones de l’Alberta
- Fédération des parents francophones de l’Alberta
- Fédération du sport francophone de l’Alberta
- Francophonie Jeunesse de l’Alberta
- Institut Guy-Lacombe de la famille
- Ministère de l’Éducation et autres ministères du gouvernement de l’Alberta
- Programme *ABC Head Start*
- Réseau provincial d’adaptation scolaire
- Unithéâtre
- Et autres.

3.6.2.2. Vision

La vision du Conseil scolaire est tirée de son plan d’éducation triennal :

« Le Conseil scolaire Centre-Nord offre à tout enfant sous sa juridiction une éducation de qualité en français dans un climat qui valorise son sens d’appartenance à la communauté francophone dans son ensemble et à la société canadienne et mondiale. »²⁵

Plus particulièrement à la petite enfance, on peut lire le préambule suivant dans la politique du Conseil scolaire sur le service de prématernelle.

« Le Conseil scolaire Centre-Nord croit en l’importance d’un programme de prématernelle dans toutes ses écoles élémentaires afin de faciliter l’intégration des enfants au milieu scolaire et de renforcer la langue et la culture françaises. »²⁶

²⁵ Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Plan d’éducation triennal 2005-2008. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>. Page consultée le 29 juin 2006.

²⁶ Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Politique H-8002 sur le service de prématernelle. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm> Page consultée le 29 juin 2006.

3.6.2.3. Stratégie

Comme stratégie à la petite enfance, le Conseil scolaire s'assure de mettre en œuvre son Plan d'éducation triennal qui comprend des mesures directement reliées à la petite enfance. De même, un autre levier important est la politique du Conseil scolaire pour le service de prématernelle. Les directives générales de la politique adoptée en septembre 2005 permettent un encadrement plus structurant afin d'assurer un degré de continuité dans l'appui offert.

Enfin, l'étude sur la francité et l'intervention en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle²⁷ réalisée en 2004 par le Conseil scolaire permet d'identifier des pistes concrètes d'action en appui aux prématernelles. Ces pistes d'action complètent la présente étude et seront considérées dans l'élaboration du plan d'action pour l'année 2006-2007 et les suivantes.

²⁷ Conseil scolaire Centre-Nord (2004). Étude sur la francité et l'intervention précoce en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle. Juin 2004. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>. Page consultée le 29 juin 2006.

4. État de la situation actuelle des prématernelles

4.1. Réglementation de la province

Cette section présente un survol des grandes lignes directrices de la réglementation de la province de l'Alberta en lien avec les services à la petite enfance. Des informations sont également disponibles sur le site Web de la province www.gov.ab.ca.

Actuellement, différents types de comités de parents sont responsables de la gestion et du fonctionnement des services de prématernelle offerts dans les écoles du Conseil scolaire. Pour ces comités de parents, il apparaît alors essentiel de passer en revue certaines exigences du gouvernement provincial associées à cette responsabilité.

4.1.1. Fonctionnement d'une société

La province de l'Alberta définit les sociétés ainsi « *Societies are formed by five or more people who share a common recreational, cultural, scientific, or charitable interest. A society may not be incorporated primarily to carry on a trade or business.* »²⁸

En Alberta, la réglementation sous la *Societies Act* régit les sociétés qui sont incorporées. Bien qu'une société n'ait pas l'obligation de s'incorporer puisque la décision revient à chacun des groupes, plusieurs avantages découlent d'une incorporation formelle.

Pour obtenir le Certificat d'incorporation sous la *Societies Act*, la société doit répondre aux exigences de la province. Différentes étapes mènent à l'incorporation d'une société : choisir un nom, décrire les objectifs et les buts, fournir des Statuts et règlements et posséder une adresse pour la société. Plus de renseignements à ce sujet sont disponibles sur le site *Alberta Government Services – How to Incorporate a Society* www.governmentsservices.gov.ab.ca.

Suivant l'incorporation, la société a des obligations et des responsabilités qui découlent de la *Societies Act* afin que l'enregistrement soit valide.²⁹

- *Annual Return* – Annuellement, la société reçoit une correspondance demandant de fournir des informations au sujet des membres qui composent la société. Ces informations doivent être envoyées au *Corporate Registry Office*.
- *Changes Notices* – La société est tenue d'aviser le *Corporate Registry Office* lorsqu'il y a un changement aux informations reliées à l'adresse de la société et des membres qui la composent.
- *Amend Notices* – Des modifications aux objectifs, aux Statuts et règlements et au nom de la société doivent être conformes à la *Societies Act*. Une demande pour procéder à tels amendements doit être soumise par écrit au *Corporate Registry Office*.

4.1.2. Opération d'une prématernelle

En Alberta, une licence pour pouvoir offrir des services aux enfants est nécessaire sous le *Social Care Facilities Licensing Act*. Les standards de la province en matière de services aux enfants sont prescrits par le *Child Care Regulation* afin de répondre à leurs besoins reliés à la santé, à la sécurité et à leur développement. Les fournisseurs de services aux enfants doivent se conformer à ces standards pour obtenir une licence.

²⁸ Alberta Government Services – How to Incorporate a Society. Alberta: Gouvernement de l'Alberta. Disponible sur le site www.governmentsservices.gov.ab.ca Page consultée le 8 mai 2006.

²⁹ Alberta Government Services – Obligations and Responsibilities after Incorporation. Alberta: Gouvernement de l'Alberta. Disponible sur le site www.governmentsservices.gov.ab.ca Page consultée le 8 mai 2006

Avant même d'obtenir une licence, le service doit répondre aux exigences suivantes³⁰ :

- *Social Care Facilities Licensing Act* et *Child Care Regulation*
- *Safety Codes Acts*
- *Public Health Act and associated Regulations*
- *Uniform Building Standards Act and Municipal By-laws for zoning/land use*

Tous ces documents sont disponibles à la Librairie *Alberta Queen's Printer Bookstore* et le catalogue des publications est disponible sur le site www.qp.gov.ab.ca/catalogue/.

Les *Child and Family Authorities* sont des autorités régionales qui planifient et surveillent la livraison des programmes et services aux enfants et aux familles. Ces autorités ont entre autres, la responsabilité d'émettre les licences, de surveiller et de faire respecter les standards conformément à la réglementation provinciale. Pour plus de détails et pour obtenir la carte de la province des zones desservies par les autorités régionales www.child.gov.ab.ca/cfsa/page.cfm?pg=index.

4.1.3. Normes en matière d'adaptation des programmes préscolaires

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta vient de publier un document intitulé *Standards for the Provision of Early Childhood Special Education*³¹ recueillant les normes relatives à la prestation des programmes éducatifs et des services à l'intention des enfants ayant des besoins spéciaux en éducation qui sont admissibles en vertu de la *Early Childhood Services Policy 1.1.3*.

Ce document sera disponible sur le site du ministère de l'Éducation de l'Alberta www.education.gov.ab.ca/k_12/specialneeds et publié en français d'ici décembre 2006.

³⁰ Alberta Children's Services – Child Care Licensing. Alberta: Gouvernement de l'Alberta. Disponible sur le site : <http://www.child.gov.ab.ca/whatwedo/childcare/page.cfm?pg=Day%20Care%20Licensing>. Page consultée le 8 mai 2006.

³¹ Alberta Education. Standards for the Provision of Early Childhood Education. 2006. Alberta

4.2. Portrait des prématernelles au sein des écoles du Conseil scolaire Centre-Nord

Dans cette section, on retrouve une fiche de compilation des données par catégorie pour chacune des prématernelles suite à la phase de consultation des parents gestionnaires, des éducatrices et des directions d'école dans les différents milieux. L'intention est de faire un portrait le plus réaliste possible de la situation de chacune des prématernelles en juin 2006.

AU PAYS DES JEUX, Red Deer	
Fiche de la prématernelle	
Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : La Société de parents pour l'éducation française est un comité de parents incorporé et ayant des Statuts et règlements. La SPEF a identifié une coordonnatrice (bénévole) pour assurer la gestion de la prématernelle. La SPEF s'occupe davantage d'assurer le financement des activités de la prématernelle. • Les membres de la SPEF se rencontrent mensuellement. Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle et à la SPEF d'échanger. • La coordonnatrice de la prématernelle est en contact régulier et quotidien avec l'éducatrice. • L'Assemblée générale annuelle a lieu en septembre. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme informel de communication en place entre la direction de l'école, l'éducatrice et la coordonnatrice de la prématernelle. • <u>Formation du comité de parents</u> : Le comité de parents a accès à la formation et aux ressources offertes par la FPFA.
Forces	
Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer à la réglementation de l'autorité régionale. 	
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 7 enfants de 3 ans et 13 enfants de 4 ans. • 3 enfants à besoins spéciaux. • 18 enfants avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 2 familles endogames francophones, 16 familles exogames, 2 familles anglophones. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire.
Forces	
Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme en place d'admission de la clientèle avec l'éducatrice, la coordonnatrice de la prématernelle et la direction d'école. • Éducatrice francophone. • Collaboration avec les parents pour bien faire comprendre la politique d'admission. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se faire connaître. • Communication avec les parents anglophones car l'éducatrice parle peu anglais. • Recruter plus d'enfants.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (12 heures par semaine), 1 aide provenant du Conseil scolaire pour les besoins spéciaux. • L'éducatrice a du temps de préparation rémunéré (3 heures par semaine). • Les conditions de travail de l'éducatrice ne se retrouvent pas dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : Aucune formation spécifique de base à la petite enfance pour l'éducatrice mais une formation générale au collégial. L'aide éducatrice aux besoins spéciaux a entamé un Baccalauréat en Arts, des cours à distance avec une université et elle a une formation en besoins spéciaux. • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui. • <u>Autres formations</u> : L'éducatrice et l'aide participent à toutes les opportunités de formation offertes par le Conseil scolaire, la FPFA, le Réseau provincial d'adaptation scolaire et autres. • Les employés sont encouragés à participer à de la formation tout en étant rémunéré si les fonds sont disponibles.

	<ul style="list-style-type: none"> • Un parent bénévole participe à la programmation dans la classe à raison d'environ 9 heures par semaine. • <u>Formation des parents</u> : Les parents sont invités à participer aux activités de la FPFA et ont accès à de la formation offerte seulement en anglais par le biais du Family Resources Centre. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel est très motivé et engagé. • Un plus grand nombre d'heures est offert par le personnel que le nombre d'heures rémunéré. 		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des salaires. • Accès à de la formation de base en développement de la petite enfance. • Accès à davantage de formation continue. 	
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : mardi, mercredi et jeudi AM pour les 4 ans et mercredi PM pour les 3 ans. • <u>Calendrier</u> : entrée mi-septembre jusqu'à la fin mai tout en suivant le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. • <u>Communication</u> : Lettre mensuelle, rencontre des parents en début d'année, manuel des règlements de la prématernelle. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles 		
Forces		Défis	
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : programme de francisation Paul et Suzanne, programme de Vision-enfance-famille, différentes ressources pour les besoins spéciaux. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources sur Internet. 		<ul style="list-style-type: none"> • Manque de ressources en français. • Accès limité aux ressources en français. • Pas d'ordinateur en classe. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école La Prairie. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes. • <u>Besoins</u> : Le local commence à être trop petit. • <u>Accès à d'autres aires</u> : La prématernelle a accès au gymnase si disponible et au parc dans la cour extérieure. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Avantage pour l'école d'offrir plusieurs services sous le même toit. • Toilettes dans le local de la prématernelle. • Entrée propre à la prématernelle. 		<ul style="list-style-type: none"> • Local petit. • Partage du local avec le service de garde avant et après l'école ainsi qu'avec le centre de ressources. 	
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents assurent principalement le déplacement des enfants. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Co-voiturage à explorer • Les parents accompagnent les enfants ce qui facilite le contrôle des entrées et sorties des enfants. 		<ul style="list-style-type: none"> • Enfants qui ne profitent pas du service car les deux parents travaillent ou la gardienne ne peut assurer le transport. • Si les parents n'accompagnent pas les enfants, le contrôle des entrées et sorties sera difficile. • Envisager des mesures de compensation pour le déplacement d'enfants dont les parents n'ont pas de véhicule (par exemple, explorer la possibilité de payer le transport en commun pour les parents et les enfants). 	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Inscriptions des enfants (75%), appui financier du Conseil scolaire (15%) et de la SPEF (10%). • <u>Inscription mensuelle</u> : 75\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine et 35\$ par mois pour une demi-journée par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Pas de modalité formelle en place pour appuyer les familles dans le besoin mais flexibilité dans le traitement de demandes particulières selon la situation. • <u>Situation financière</u> : Bonne. 		
Forces		Défis	
		<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité dans le financement pour salaires adéquats. • Le personnel ne devrait pas être rémunéré en fonction du nombre d'enfants, donc du financement provenant uniquement des inscriptions. 	

Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Partenaires</u> : Autorité régionale, école, Conseil scolaire. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • L'autorité régionale accorde 1000\$ par an pour l'achat de matériel pour la prématernelle). 		
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Annonces dans les journaux, pas de dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : Pas de page Web ni de lien avec celui de l'école 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Bouche à oreille très efficace pour informer et convaincre les parents d'inscrire leurs enfants à la prématernelle. • Focus sur l'accueil des parents et les rencontres personnelles. 		<ul style="list-style-type: none"> • Plus de promotion et de visibilité. • Difficile de se faire connaître. • Petit nombre dans la communauté.
Évaluation	<u>Qualité du service</u> : Pas de modalité formelle prévue. <u>Enfants</u> : Des modalités sont prévues pour les enfants à besoins spéciaux. <u>Éducatrices</u> : Pas de modalité prévue. <u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalité prévue.	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Réalise l'importance de la qualité et de l'évaluation formative dans le but de construire positivement. • L'évaluation peut amener des pistes de formation continue. 		<ul style="list-style-type: none"> • Avoir les moyens d'améliorer les connaissances sur le développement de la petite enfance et les pratiques éducatives.

BOBINO et BOBINETTE, Edmonton

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : La société de parents compte un exécutif et 16 parents au total ayant différentes responsabilités. Elle est incorporée et possède des Statuts et règlements qui sont actuellement en révision. • Les rencontres de la société sont mensuelles. • Les membres du comité se rencontrent mensuellement. Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via la lettre circulaire mensuelle et par téléphone au besoin. • Il y a deux Assemblées générales (une en mai et une en septembre). • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme de communication en place par courrier électronique et par lettres. Aussi il y a des mécanismes formels et informels pour assurer les liens entre la direction de l'école, la présidence de la société de parents et l'éducatrice. Le personnel de la prématernelle fait partie de l'école au même titre que le personnel de l'école. • <u>Formation du comité de parents</u> : Colloque de la FPFA, ateliers offerts par Alberta Gaming (1- atelier général sur les collectes de fonds et 2- atelier sur la gestion des fonds). 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne structure efficace et bon leadership. • Prématernelle de plus en plus forte et reconnue. 		<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les parents lisent la documentation envoyée. • Trouver un moyen de responsabiliser les parents.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 12 enfants de 3 ans, 13 enfants de 4 ans, 7 de 5 ans. • 5 enfants à besoins spéciaux. • 2/3 des 32 enfants ont des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 1 famille endogame francophone, 29 familles exogames (dont une famille immigrante), 2 familles anglophones. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme en place entre la direction de l'école, la présidence de société de parents et l'éducatrice en fonction de la politique d'admission. • Liste d'attente actuellement. 		<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins particuliers des familles exogames. • Demander aux parents de créer les conditions en français au foyer et d'appuyer par extension ce qui se fait en salle de classe.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (24 heures par semaine), 2 aides (17 heures et 19 heures par semaine). • Le personnel a du temps de préparation rémunéré (éducatrice 9 heures par semaine et aides 3 heures par semaine) • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : Une éducatrice possède un diplôme d'études collégiales en services sociaux, six cours complétés d'un baccalauréat en éducation et une formation de 60 heures pour les éducatrices à la petite enfance (YWCA). Une aide a une certification d'aide-enseignante et l'autre une 12^e année et de l'expérience en camps d'été pour jeunes. • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui • <u>Autres formations</u> : Ateliers du Réseau provincial d'adaptation scolaire (besoins spéciaux) et formation en besoins spéciaux en général avec Family Linkages, formation sur la sécurité offert par les pompiers, ateliers offerts par la FPFA (programme de francisation Paul et Suzanne et autres), stages de perfectionnement de l'ACELF a plusieurs reprises, ateliers avec l'ATA dans le passé, formation portant sur les abus sexuels. • Le personnel participe aux formations offertes et est rémunéré pour y participer. • Les parents participent aux activités spéciales de la prématernelle et parfois un parent peut remplacer en salle de classe quand une éducatrice est absente. • <u>Formation du comité de parents</u> : Promotion des ateliers du colloque de la FPFA et les ressources IM with you! et Tu peux compter sur moi! sur demande des parents. 	

Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne relations de travail (éducatrice, direction d'école et présidence). • Le personnel de la prématernelle contribue à la vie scolaire. • Confiance mutuelle (direction d'école-éducatrice-parent). • Engagement du personnel. • Beaucoup d'expérience et pas de changement d'éducatrice. • Joie de vivre. • Éducatrice très près du Réseau provincial d'adaptation scolaire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Roulement de personnel au niveau des aides. • Rechercher du personnel qualifié avec une bonne qualité de français tout en considérant les salaires actuels). • Travailler avec les ressources disponibles.
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : 5 avant-midi par semaine de 8h45 à 11h15. • <u>Calendrier</u> : entrée progressive à compter de la première journée d'école jusqu'à la mi-juin tout en suivant le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. Mécanisme en place pour assurer un horaire facile au début de l'année aux parents qui ont un enfant à la prématernelle et un autre à l'école. • <u>Communication</u> : Courrier électronique et lettres. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles, Jouer c'est magique et Vision enfance famille. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • On se débrouille bien avec les programmes disponibles actuellement. • Tous les partenaires travaillent ensemble au programme éducatif de la prématernelle et de l'école. 		<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement plus formel de la prématernelle tout en conservant un niveau de flexibilité. • Préoccupation quant à la scolarisation précoce.
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Programme de francisation Paul et Suzanne, Jouer c'est magique, Reggio Emilia, Ressources en Ontario et Nouveau-Brunswick, High Scope, malocométo (habiletés transversales), ressources maison au fil des ans, toutes les ressources référées par le Réseau provincial d'adaptation scolaire, série de livres pour le préscolaire intitulée Exceptionnal Young Children. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Créer son propre matériel au cours des années. 		<ul style="list-style-type: none"> • Plus de variété dans le matériel de francisation. • Plus de ressources de base en francisation. • Avoir accès à plus de ressources en français.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école Notre-Dame. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes • <u>Besoins</u> : Local pourrait être plus grand si possible en fonction des nombres, pas de toilette dans la classe, espace de rangement manquant. • <u>Accès à d'autres aires</u> : Bibliothèque, gymnase, cour extérieure, salon du personnel, ordinateur, l'école comme lieu de rencontres et d'activités la fin de semaine s'il y a lieu. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • La prématernelle bien intégrée dans l'école avec le projet de jumelage de lecture. <ul style="list-style-type: none"> • Avantage pour la prématernelle et l'école car les deux clientèles améliorent les habiletés en lecture. • Les petits sont moins intimidés lors de la transition à la maternelle car ils connaissent déjà des plus grands grâce aux liens créés. • Les petits voient que les enfants plus âgés parlent français. • Le comité de parents fait part de ses besoins directement à la direction de l'école. 		<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'espace en fonction de la liste d'attente. • Explorer la possibilité d'une programmation en après-midi.

Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité du transport de leurs enfants à la prématernelle ainsi que les gardiennes d'enfants.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Les parents de la prématernelle voient l'école quand ils amènent leurs petits. • Les parents rencontrent tous les intervenants dans l'école. • La direction de l'école peut créer des liens avec les parents (contact personnel). • Les parents organisent du co-voiturage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile pour les parents qui travaillent. • Service de garde à explorer. • Les horaires des parents ne fonctionnent pas toujours avec celui de la prématernelle.
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Casino (85%), frais d'inscription (15%) • <u>Inscription mensuelle</u> : 180\$ par mois pour 5 demi-journées par semaine, 110\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine, 90\$ par mois pour 2 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : aide aux familles dans le besoin avec la bourse Richelieu et le programme du gouvernement de l'Alberta par le biais du Subsidies Program. • <u>Situation financière</u> : Bonne
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Loyer gratuit. • Comité participe beaucoup. • Levées de fonds faciles qui fonctionnent bien. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment financer l'augmentation des salaires. • Comment refléter l'augmentation du coût de la vie dans les salaires. • Toujours devoir faire des collectes de fonds.
Partenariat	<u>Partenaires</u> : Réseau provincial d'adaptation scolaire, Capital Health services (immunisation, vision, ouïe), école, FPFA, Early Intervention, Mennonite Center for Newcomers, Alberta Gaming.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Alliance essentielle avec l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment s'assurer ensemble (prématernelle et école) de poursuivre les mêmes principes en regard de la langue française.
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Dépliant de l'école, dépliant dans la trousse de l'école, bouche à oreille, paroisses, médecins, avocats et dentistes francophones, Examiner d'Edmonton. • La prématernelle a un dépliant promotionnel et un formulaire d'inscription. • <u>Web</u> : La prématernelle a une page Web mais le lien relié au site de l'école n'est pas fonctionnel.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'attente. • Informations dans les trousse de l'école. • Contacts personnels très efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'attente. • Les prématernelles doivent être bien identifiées dans l'école et à l'extérieur. • Nombre d'enfants en fonction de l'espace.
Évaluation	<u>Qualité du service</u> : Questionnaire d'évaluation du service aux parents à chaque année (taux de satisfaction avec recommandations). <u>Enfants</u> : Rencontre avec les parents à la demande des parents mais aussi offre active de la disponibilité de l'éducatrice à rencontrer les parents. Ouverture quotidienne et continue de l'éducatrice. <u>Éducatrices</u> : Le questionnaire général porte aussi sur les éducatrices. <u>Parents gestionnaires</u> : Le questionnaire général porte aussi sur le comité de parents.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Continuité des parents bénévoles dans les postes du comité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une personne qualifiée en développement de la petite enfance pour faire l'évaluation des éducatrices et doit connaître le programme éducatif à la prématernelle, la situation des prématernelles, les besoins des francophones en milieu minoritaire.

ÉCOLE ENFANTINE, Edmonton

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : Le comité de parents est incorporé et possède des Statuts et règlements. Le comité est composé d'un exécutif et de d'autres parents qui ont différentes tâches. • Cette année deux parents se partagent la co-présidence du comité. • Les membres du comité se rencontrent mensuellement. Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer tous les parents via les procès-verbaux, le calendrier du mois et la lettre mensuelle envoyés par courrier électronique. • L'Assemblée générale annuelle a lieu en septembre. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme formel de communication en place entre le personnel de l'école et celui de la prématernelle car l'éducatrice est invitée par la direction de l'école à assister aux rencontres du personnel de l'école. Aussi, la direction de l'école et l'éducatrice échangent selon les besoins en personne ou par courrier électronique. • <u>Formation du comité de parents</u> : Le comité de parents a accès à la formation et aux ressources offertes par la FPPA. 	
	Forces	Défis
	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les tâches des parents sont identifiées dans un document. • L'éducatrice en poste depuis longtemps assure la continuité entre les comités d'une année à l'autre. • Les parents apprennent au fur et à mesure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre limité de parents bénévoles. • Roulement de bénévoles. • Les parents craignent de s'engager au sein du comité en fonction des responsabilités. • Assurer la continuité dans le dossier année après année. • Les parents au comité ne possèdent pas toutes les connaissances dans le dossier des prématernelles. • Participation des parents aux réunions. • Bien documenter et archiver les documents de la prématernelle (papier et électronique).
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 8 enfants de 3 ans et 9 enfants de 4 ans. • 2 enfant à besoins spéciaux. • 12 enfants avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 1 famille endogame francophone, 16 familles exogames. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire. 	
	Forces	Défis
	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'admission. 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des enfants en francisation. • On attribue à la prématernelle une grande responsabilité face au français sans nécessairement avoir une continuité au foyer. • Importance d'appliquer clairement les critères d'admission de la politique.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (25 heures par semaine), 1 aide (20 heures par semaine). • L'éducatrice a du temps de préparation rémunéré (10 heures par semaine). • L'aide a du temps de préparation rémunéré (5 heures par semaine). • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : Éducatrice possède un baccalauréat en éducation (petite enfance). • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui • <u>Autres formations</u> : L'aide possède une formation au niveau des enfants à besoins spéciaux (TDAH). Le personnel possède la formation du programme de francisation Paul et Suzanne et celle offerte par Vision enfance famille. • Le personnel participe à tous les ans aux formations offertes et est rémunéré pour y participer. Les frais des formations sont couverts par le comité de parents. 	

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Formation des parents</u> : Les parents sont invités à participer aux activités de la FPFA et aux ressources de l'Institut Guy-Lacombe de la famille.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Roulement minimum du personnel. • Atout d'avoir du personnel ayant une base de formation en développement de la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la recherche de personnel qualifié. • Processus d'embauche du personnel qui nécessite temps, disponibilité et expertises des parents. • Trouver les forces de chaque parent afin d'en bénéficier davantage.
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : 5 avant-midi par semaine pour les 3 et 4 ans jumelés. • <u>Calendrier</u> : entrée en septembre jusqu'à la fin juin tout en suivant le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. • <u>Communication</u> : Lettre mensuelle. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles, Ressources de Vision enfance famille.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Service de garderie sera sur place l'an prochain (à explorer). • Programme simple axé sur l'éveil et la découverte. • Avoir éventuellement un programme éducatif commun de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents demandent de plus en plus pour un service de garde avant et après la prématernelle quand les deux travaillent. • Préoccupation quant à la scolarisation précoce (attention de ne pas créer un trop grand écart dans le développement des enfants en fonction de la préparation à la maternelle) • Avoir un programme éducatif qui est flexible, donc qui permet aux parents de faire le choix pour l'enfant du nombre de jours passés à la prématernelle en fonction des besoins. • Avoir un programme qui reflète l'importance de l'apprentissage par le jeu tout en respectant les stades de développement de l'enfant.
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Vision enfance famille, programme de francisation Paul et Suzanne, ressources de l'école, créativité de l'éducatrice, ressources référées par le Réseau provincial d'adaptation scolaire.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de ressources. • Approche avec les enfants axée sur la découverte à partir du vécu et de l'environnement des enfants. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école publique Gabrielle-Roy. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes. • <u>Besoins</u> : Salle de toilettes et évier adaptés aux petits. • <u>Accès à d'autres aires</u> : La prématernelle a accès au terrain de jeux, bibliothèque, gymnase (à venir l'an prochain), cour extérieure et partage du local de la prématernelle en après-midi avec le programme ABC avantage).
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre mensuelle entre la direction de l'école et l'éducatrice pour discuter des besoins et de la logistique. • Prêt des locaux et téléphone par l'école. • Les petits de la prématernelle ne sont pas en même temps que les plus grands à la récréation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation dans l'école en fonction de l'horaire de la prématernelle (respect des règles de l'école et du système de sécurité pour les entrées et les sorties des personnes dans l'école). • Horaire pour le partage des locaux.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents assurent principalement le déplacement des enfants.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Co-voiturage entre parents. • Service de garde (à explorer l'an prochain). • Offrir plusieurs services; garderie et prématernelle sous un même toit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut être un obstacle pour les deux parents qui travaillent. • Demande pour un service de garde avant et après la prématernelle.

Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Inscriptions des enfants (30%), casino (70%). • <u>Inscription mensuelle</u> : 30\$ par mois pour une demi-journée par semaine, 60\$ par mois pour 2 demi-journées par semaine, 90\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine, 110\$ par mois pour 4 demi-journées par semaine, 130\$ par mois pour 5 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : La bourse des Chevaliers de Colomb, Option du programme ABC avantage, Subsidies Program du gouvernement de l'Alberta et flexibilité dans le passé pour le traitement de demandes particulières selon la situation. • <u>Situation financière</u> : Bonne. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Casino. 		<ul style="list-style-type: none"> • Impossible de faire fonctionner la prématernelle sans Casino. • Assurer le respect des postes de dépenses identifiés dans la demande du Casino et prévoir le financement nécessaire pour les autres dépenses s'il y a lieu. 	
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Partenaires</u> : Fédération des parents francophones de l'Alberta, Institut Guy-Lacombe de la famille, Réseau provincial d'adaptation scolaire, Programme ABC avantage, École, Conseil scolaire, Santé publique, Immigration Canada, Edmonton Social Services, Centre d'accueil et d'établissement. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Important de développer des partenariats solides. • Essentiel d'alimenter les partenariats dans la prestation de programmes et services. • L'autorité régionale accorde 1000\$ par an pour l'achat de matériel pour la prématernelle). 			
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Affiches de l'école, publicité dans l'annuaire francophone, annonce dans le Franco et autres. • Pas de dépliant de la prématernelle. • <u>Web</u> : Page Web en construction. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Bénévole identifié au comité en charge de la publicité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Savoir où mettre l'information pour être efficace. • Un seul journal francophone. • Toucher d'autres réseaux de contacts francophones. 	
Évaluation	<p><u>Qualité du service</u> : Sondage de satisfaction des parents.</p> <p><u>Enfants</u> : Grilles d'évaluation et d'observation utilisées.</p> <p><u>Éducatrices</u> : Au besoin mais pas à toutes les années, recherche d'une personne de l'extérieur pour évaluer le personnel.</p> <p><u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalité prévue.</p>		
Forces		Défis	
		<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de trouver un évaluateur qualifié en développement de la petite enfance pour procéder à l'évaluation formative du personnel. 	

LA BOÎTE À SURPRISES, St-Albert

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : Le comité de parents est formé d'un exécutif et de deux postes de conseiller. Le comité est incorporé et possède des Statuts et règlements. • Les membres du comité de parents se rencontrent 9 fois sur une période de 10 mois. • Les membres du comité se rencontrent mensuellement. Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via la lettre circulaire mensuelle et par téléphone au besoin. • L'Assemblée générale annuelle a lieu début septembre. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme de communication en place par le biais de la lettre mensuelle. De plus, le lien avec l'école est facilité car les classes de prématernelle et maternelle se font face et il y a appui et échanges réguliers. L'éducatrice travaille de très près avec le Réseau provincial d'adaptation scolaire pour assurer les suivis auprès des enfants à besoins spéciaux et la continuité est importante et assurée avec l'enseignante et la direction de l'école en fonction de l'an prochain. • <u>Formation du comité de parents</u> : Les parents n'utilisent pas la formation actuellement.
<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • La place des parents est importante sur le comité de gestion car c'est la voix des parents avant la scolarisation des enfants. • Permet d'établir un sens de communauté (prématernelle ensuite passage à l'école sous le même toit). • Éducatrice est impliquée. 	<p style="text-align: center;">Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à bien saisir le rôle du comité de parents. • Roulement des parents. • Le fonctionnement efficace dépend grandement des gens en place au comité. • Implication des parents. • Assurer la continuité (prendre les décisions éclairées). • Difficulté de connaître la situation financière. • Bénévoles sont très occupés ce qui rend difficile la prise de décisions. • Administration financière est une tâche complexe pour des bénévoles.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 13 enfants de 3 ans et 12 enfants de 4 ans. • 2 enfants à besoins spéciaux. • 15 enfants ont des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 8 familles endogames francophones, 13 familles exogames, 4 familles anglophones. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire.
<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prématernelle est la pépinière de l'école. On prépare la future clientèle de l'école. • Marketing fonctionne bien. • Éducatrice met beaucoup d'emphase sur l'importance du français. 	<p style="text-align: center;">Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la prématernelle. • Parents francophones qui ne parlent pas français avec les enfants. • Comment faire réaliser aux parents l'importance de créer les conditions propices au français à la maison. • Répondre aux besoins en francisation. • Répondre aux besoins d'accompagnement des familles anglo-dominantes. • L'importance de faire réaliser la valeur de la fréquentation de la prématernelle une journée par semaine alors que l'enfant parle peu le français. • Pas de mécanisme en place pour l'admissibilité et discuter des cas particuliers.

Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (20 heures par semaine), 1 aide (20 heures par semaine). • Le personnel a du temps de préparation rémunéré (éducatrice et aide 7h30 par semaine). • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : L'éducatrice possède un diplôme universitaire en langues. • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui. • <u>Autres formations</u> : Ateliers et formation continue du Réseau provincial d'adaptation scolaire (besoins spéciaux), tous les ateliers disponibles et offerts par différents partenaires et ce sur tous les thèmes touchant la petite enfance (francisation, lecture, marionnettes, yoga et toutes les formations sont utiles.). • Le personnel participe aux formations offertes et est rémunéré pour y participer (clause dans le contrat du personnel). • Les parents participent aux sorties de la classe s'il y a lieu. • <u>Formation des parents</u> : Promotion des ateliers mais les parents en général n'y assistent pas.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de l'éducatrice. • Peu de roulement de personnel. • Continuité assurée avec l'éducatrice (le contrat de l'éducatrice est renouvelé pour l'année suivante avant la fin de l'année en cours). • Personnel dévoué. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail (salaire). • Difficulté de trouver des éducatrices qui désirent travailler à mi-temps avec les salaires offerts.
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : 5 avant-midi par semaine de 9h00 à 11h30 (groupe jumelé 3 et 4 ans). • <u>Calendrier</u> : entrée en septembre jusqu'à la mi-juin tout en suivant principalement le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. À l'exception que cette année la prématernelle offre un service pendant les journées pédagogiques du Conseil scolaire. • <u>Communication</u> : Lettre mensuelle. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles, programme de francisation Paul et Suzanne, Vision enfance famille.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • La programmation est stimulante pour les enfants et valorise le français. • Expérience de l'éducatrice au fil des ans. • Importance d'avoir un programme-cadre pour avoir des bases communes et la formation appropriée. • Beau programme complet actuellement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui se passe s'il y a un changement d'éducatrice. • Trouver des sorties pertinentes en français pour faire le lien avec la communauté francophone.
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Programme de francisation Paul et Suzanne, J'ai ...ans et je parle français, toutes les ressources référées par le Réseau provincial d'adaptation scolaire, des ressources venant de Etats-Unis, tout ce que l'on peut trouver sur Internet qui est pertinent.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • L'éducatrice a une bonne base de matériel. • Les parents ont de grandes attentes quant aux expertises de l'éducatrice et la qualité du programme de prématernelle. • Les parents s'assurent que les ressources sont adéquates, suffisantes et de qualité. • Mobilier (appui du Conseil scolaire). 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de variété dans les ressources pour 3 et 4 ans. • Renouveler le matériel au besoin. • Les éducatrices pourraient être invitées à participer à différentes foires de ressources pour se procurer du matériel (par exemple : Exposition des maisons d'édition au Shaw Conference Centre et autres).

Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école La Mission. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes • <u>Besoins</u> : Le local répond aux besoins. • <u>Accès à d'autres aires</u> : Bibliothèque, gymnase, cour extérieure, télécopieur, téléphone).
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes relations humaines prématernelle-école. • Bel environnement. • Importance d'être sous le même toit que l'école. Il y a ainsi une plus grande reconnaissance de la part des parents de la valeur éducative du programme de prématernelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès au gymnase parfois problématique en fonction de l'horaire. • Comment assurer le local de la prématernelle si le nombre d'enfants augmentent à l'école. • Explorer plus de possibilités pour assurer une logistique plus efficace dans l'utilisation des locaux.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité du transport de leurs enfants à la prématernelle.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Pas un besoin actuellement d'avoir un service de transport car les nombres sont suffisants. • Mécanisme de co-voiturage en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si on avait un système de transport il y aurait plus d'enfants. • Problématique pour les deux parents qui travaillent.
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Casino et autres (50%), frais d'inscription (50%) • <u>Inscription mensuelle</u> : Frais de base de 30\$ en début d'année et 185\$ par mois pour 5 demi-journées par semaine, 150\$ par mois pour 4 demi-journées par semaine, 115\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine, 80\$ par mois pour 2 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Pas de modalité en place pour les familles dans le besoin. • <u>Situation financière</u> : Moyenne mais précaire.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Loyer gratuit. • Comité participe beaucoup. • Levées de fonds faciles qui fonctionnent bien. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'enfants détermine les revenus. • Financement à long terme. • Casino à tous les 3 ou 4 ans. • Faire participer les parents et faire comprendre l'importance d'un casino pour la prématernelle.
Partenariat	<p><u>Partenaires</u> : Réseau provincial d'adaptation scolaire, Conseil scolaire, FPFA, école, sites dans la ville de St-Albert, la ville, les gens dans la communauté francophone.</p>
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats sont essentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de visibilité dans la ville de St-Albert.
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Dépliant de l'école, trousse de l'école, les médias, publicité dans le cadre des portes ouvertes, publicité avec Further Education, compagnies privées, immense bannière sur la St-Albert Trail (une fois tous les six mois pendant 15 jours). • La prématernelle a un dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : La prématernelle a une page Web mais le lien relié au site de l'école n'est pas fonctionnel.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel croit à la prématernelle. • Le personnel fait connaître la prématernelle partout. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de marketing. • Faire connaître l'existence des services en français (école et prématernelle). • Difficile de faire participer les gens aux activités. • Difficile d'identifier la communauté francophone à St-Albert mais il y a une communauté francophone paroissiale.
Évaluation	<p><u>Qualité du service</u> : Sondage de satisfaction l'an dernier.</p> <p><u>Enfants</u> : Dépistage des besoins spéciaux et cette année l'ajout d'un bilan de fin d'année pour le développement de chaque enfant sous forme de bulletin appelé mon année à la prématernelle.</p> <p><u>Éducatrices</u> : Évaluation de l'éducatrice à tous les trois ans.</p> <p><u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalités en place.</p>
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la qualité. • Permet de régler des situations conflictuelles. • Évaluation par la conseillère pédagogique à l'élémentaire du Conseil scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître s'il y a d'autres mesures d'évaluation. • Répondre aux normes de l'autorité régionale. • Accès à des ressources humaines et compétentes pour l'évaluation.

LA PETITE ÉCOLE, Legal

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : Un comité de parents non incorporé et formé de 3 parents est responsable de la gestion. Le comité compte effectuer les démarches pour l'incorporation. • Statuts et règlements à réviser. • Rencontres informelles plutôt que formelles du comité de parents à l'exception de la première rencontre avec les parents en début d'année. • <u>Licence</u> : En processus de renouvellement et d'obtention de la licence sous le <i>Social Care Facilities Licensing Act</i>. • <u>Assurances</u> : En processus de vérification des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Lien régulier et quotidien entre la direction de l'école, l'éducatrice et la présidente du comité de parents. • <u>Formation du comité de parents</u> : Le comité de parents a accès à la formation et aux ressources offertes par la FPFA. Utilisation des services de la FPFA en fin d'année. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de communication en place entre les parents, l'éducatrice et la direction de l'école. • Petit groupe de parents facilite la communication. • Parents très engagés et dévoués. 		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la relève au sein du comité de parents. • Le taux de familles exogames est élevé et la majorité des parents disponibles à prendre part au comité de parents ou à fournir un appui sont anglophones. • Revoir la structure de fonctionnement du comité. • Compléter le processus pour l'obtention de la licence. • Statut et règlements à refaire en vue d'une incorporation prévue pour la prochaine année préscolaire.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 6 enfants de 3 ans et 3 enfants de 4 ans. • 1 enfant à besoins spéciaux. • 6 enfants avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu rural, 2 familles endogames francophones, 5 familles exogames, 2 familles anglophones. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • La contribution des bénévoles incluant les conjoints anglophones de familles exogames qui participent à la réalisation de tâches en appui à la prématernelle. 		<ul style="list-style-type: none"> • Recruter de nouveaux enfants et parents en milieu rural. • Les gens proviennent de milieux éloignés de l'école et de la prématernelle. • Difficulté à trouver des parents bénévoles qui parlent français. • Promotion du service de la prématernelle dans un grand territoire. • Pas beaucoup d'activités dans la ville de Legal pour les parents qui reconduisent et attendent les enfants qui fréquentent la prématernelle.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (9 heures par semaine), 1 aide (6 heures par semaine). • L'éducatrice a du temps de préparation rémunéré (3 heures par semaine). • Ententes de travail détaillées. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Certification en premiers soins</u> : Formation en cours. • <u>Formation de base</u> : aucune formation spécifique de base à la petite enfance pour l'éducatrice et l'aide • <u>Autres formations</u> : L'éducatrice participe aux ateliers offerts par le Réseau provincial d'adaptation scolaire (besoins spéciaux) et de la FPFA (programme de francisation Paul et Suzanne et autres). • Les employés sont encouragés à participer à de la formation tout en étant rémunéré à 50%. • Les parents ne participent pas directement à la programmation dans la classe à l'exception des activités spéciales. • <u>Formation des parents</u> : Les parents ont accès à de la formation par le biais de la FPFA mais pas de participation cette année. 	

Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Éducatrice et aide impliquées et motivées. • Bonne relation entre le comité et l'éducatrice. • Participe aux opportunités de formation. 		<ul style="list-style-type: none"> • Accès à plus de formation au niveau des enfants à besoins spéciaux. • Avoir une aide qualifiée en petite enfance. • Recrutement d'une éducatrice si la situation devait se présenter. 	
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : mardi-mercredi et jeudi de 9h30 à 11h30 (3 et 4 ans ensemble). • <u>Calendrier</u> : entrée progressive début septembre jusqu'à la fin mai tout en suivant le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. • <u>Communication</u> : Moyens de communication en place pour fournir l'information aux parents au sujet de la programmation. • <u>Programme éducatif</u> : Pas de programme éducatif mais utilisation de ressources comme le cahier Créativité du Manitoba. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir identifier avant le 30 septembre les enfants ayant des besoins spéciaux. 		<ul style="list-style-type: none"> • Allonger la programmation de 30 minutes l'an prochain (9h à 11h30). 	
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Trousses thématiques de la FPFA, programme de francisation Paul et Suzanne, Créativité du Manitoba, ressources référées par le Réseau provincial d'adaptation scolaire. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes ressources accessibles. 		<ul style="list-style-type: none"> • Peu de ressources pour répondre aux besoins spéciaux. • Accès à d'autres ressources pertinentes. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école Citadelle (dans la partie scolaire du Centre scolaire-communautaire). • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : En processus de renouvellement de la licence pour le local. • <u>Besoins</u> : Le local est actuellement trop petit. • <u>Accès à d'autres aires</u> : La prématernelle a accès au gymnase, à la bibliothèque, au centre de ressources et à la cour extérieure. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Local gratuit. 		<ul style="list-style-type: none"> • Local trop petit. • Difficulté d'envisager un autre emplacement stable à long terme. • L'école doit attribuer les locaux à la clientèle scolaire et également inclure la prématernelle, pas toujours facile de concilier les deux. 	
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents et les gardiennes assurent le déplacement des enfants. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Avantageux pour la clientèle près du service de prématernelle. 		<ul style="list-style-type: none"> • Territoire à couvrir est très grand et constitue un défi pour l'école et la prématernelle. 	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Inscriptions des enfants (50%), appui financier du Conseil scolaire (50%). • <u>Inscription mensuelle</u> : Frais de base de 20\$ en début d'année et 50\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Pas de modalité en place pour appuyer les familles dans le besoin. • <u>Situation financière</u> : Moyenne. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Coût d'inscription est bas et accessible aux familles. • Pas de coût pour le local. • Appui financier essentiel du Conseil scolaire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Peu de sources de financement. 	

Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Partenaires</u> : École, FPFA, Conseil scolaire, Centre de ressources, COOP, Ville de Legal, Banque Capital City Savings. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • L'école donne l'accès gratuit aux fournitures de bureau et au photocopieur. 		<ul style="list-style-type: none"> • Création de d'autres partenariats.
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Par le biais de l'école et babillard ville de Legal, pas de dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : Pas de page Web ni de lien avec celui de l'école. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Visible dans la ville de Legal. • Lien de l'école sur le site Web de la ville de Legal. 		<ul style="list-style-type: none"> • Se faire connaître sur un grand territoire. • Être en contact avec d'autres parents qui n'ont pas encore d'enfants à la prématernelle et à l'école.
Évaluation	<p><u>Qualité du service</u> : La rétroaction des parents est recueillie informellement et sur une base quotidienne.</p> <p><u>Enfants</u> : Aucune modalité actuelle.</p> <p><u>Éducatrices</u> : Aucune modalité actuelle.</p> <p><u>Parents gestionnaires</u> : Aucune modalité actuelle.</p>	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Conscient de l'importance d'évaluer toutes les dimensions du service pour assurer un service de haute qualité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Aucun outil actuel. • Accès à aucune personne ressources de l'extérieur qualifiée et disponible pour faire l'évaluation.

LES COCCINELLES, Wainwright

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : Une société de parents pour l'éducation française de Wainwright est incorporée et formée de 7 parents. La société s'occupe du prélèvement de fonds et de la gestion, elle possède des Statuts et règlements. • Les membres du comité de parents se rencontrent mensuellement pendant l'année scolaire. • Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via la lettre circulaire mensuelle de l'école (quoi de neuf?) envoyée par courriel. • L'Assemblée générale annuelle a lieu début septembre. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme de communication en place qui est informel. Les intervenants se connaissent bien, ils sont ouverts aux échanges quotidiens et se rencontrent au besoin. • <u>Formation du comité de parents</u> : Les parents n'utilisent pas la formation actuellement.
<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parents dévoués. • Liens entre la prématernelle et l'école (les intervenants se connaissent bien). 	<p style="text-align: center;">Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents font la gestion du service et il y a un grand roulement des bénévoles. • Continuité entre la philosophie de l'école francophone et la prématernelle francophone. • La situation des familles militaires fait en sorte qu'il y a souvent départs et arrivées de nouvelles familles. • Difficile d'avoir un secrétaire-trésorier qui a les connaissances pour assurer le service de paye. • Difficile pour un nouveau président d'être au courant de tout ce qui est important et à faire la première année de son mandat. • Difficultés à transmettre l'information du comité d'une année à l'autre.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : Début d'année 9 inscriptions et en cours d'année 3 enfants de 4 ans. • 1 enfant avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 2 familles endogames francophones, 1 famille exogame. La majorité des familles à l'école et à la prématernelle sont des familles militaires. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde en théorie avec celle de l'école mais besoin d'en faire une application claire auprès des parents.
<p style="text-align: center;">Forces</p>	<p style="text-align: center;">Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité des familles sont militaires donc il y a une instabilité de la clientèle. • Mouvements fréquents de la clientèle. • Le nombre magique d'enfants pour financer au minimum la prématernelle est de 5-6 enfants. • Difficile pour les parents sans savoir si d'une année à l'autre il y aura un service de prématernelle offert en considérant les nombres.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (15 heures par semaine). • Le personnel n'a pas de temps de préparation rémunéré. • Les conditions de travail du personnel ne se retrouvent pas dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : L'éducatrice possède une certification en service de garde du Québec (développement de l'enfant), certification santé et sécurité. • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui, mais doit obtenir la composante petite enfance.

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Autres formations</u> : Programme de francisation Paul et Suzanne et formation maloco. • Le personnel participe aux formations offertes mais n'est pas rémunéré pour y participer. • Les parents ne participent pas en salle de classe mais sont invités. Ils participent parfois aux sorties de la classe s'il y a lieu. • <u>Formation des parents</u> : Les parents n'y assistent pas. . 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • L'éducatrice est qualifiée et très bonne. • Importance que tout se passe en français dans la classe. • L'éducatrice fait partie de l'équipe de l'école. • Conditions de travail de l'éducatrice. • L'éducatrice de la prématernelle est embauchée ½ journée comme éducatrice et l'autre comme aide à l'école pour faire un temps plein. 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de trouver et de garder une éducatrice francophone qualifiée pour des ½ journées. • Si le poste d'aide à l'école est à temps plein, on aura peut-être de la difficulté à garder l'éducatrice à la prématernelle. • Manque d'appui pédagogique continu. • Difficile d'avoir accès à la certification en premiers soins à la petite enfance en français. • Formation de base essentielle pour les éducatrices au niveau de la gestion de conflits, de la gestion de classe, de la planification. 	
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : 5 avant-midi par semaine de 8h30 à 11h30 (groupe jumelé 3 et 4 ans). • <u>Calendrier</u> : entrée en septembre jusqu'à la fin juin. La prématernelle suit le calendrier de l'école. • <u>Communication</u> : Lettre circulaire mensuelle. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme Vision enfance famille. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Essentiel d'avoir un programme éducatif commun. • Préparation à l'école (règles de vie). • Préparation de l'enfant à un milieu plus structuré. 		<ul style="list-style-type: none"> • La prématernelle n'est pas une garderie et elle doit avoir son propre programme éducatif. • Plus d'occasions de formation et de ressourcement sur différents sujets à la petite enfance. • Comme éducatrice on doit apprendre en expérimentant. 	
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Les intelligences multiples, maloco, Vision enfance famille, programme de francisation Paul et Suzanne, expériences personnelles, ressources du Réseau provincial d'adaptation scolaire. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Partage des ressources avec la maternelle. • Appui de l'école en ressources pédagogiques. 		<ul style="list-style-type: none"> • Pas assez de ressources appartenant à la prématernelle. • Difficulté de remplacer les ressources pour d'autres en meilleures conditions d'une année à l'autre. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école Saint-Christophe. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes • <u>Besoins</u> : Le local répond aux besoins. • <u>Accès à d'autres aires</u> : Accès à tous les locaux disponibles : informatique, bibliothèque, structure extérieure de jeux, parc communautaire. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Manque actuellement d'espace dans l'école mais la situation sera réglée avec le secondaire dans les portatives. • Stabilité du local de prématernelle (seul local qui ne change pas annuellement). 		<ul style="list-style-type: none"> • Manque actuellement de locaux dans l'école. • Avoir un parc à l'extérieur de l'école. 	
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité du transport de leurs enfants à la prématernelle. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Petite superficie du territoire à couvrir. • Co-voiturage selon les besoins. 		<ul style="list-style-type: none"> • Au début de l'année, frustration de certains parents qui comptaient sur la continuité du service de transport scolaire pour les enfants de la prématernelle. • Difficile pour l'école de gérer les problèmes d'autobus avec les petits de la prématernelle. • Difficulté de répondre aux besoins des parents selon leurs horaires de travail. 	

Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Frais d'inscription (35%), Conseil scolaire (55%), Société de parents (10%). • <u>Inscription mensuelle</u> : 100\$ par mois pour 5 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Pas de modalité en place pour les familles dans le besoin. • <u>Situation financière</u> : Moyenne mais précaire. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Loyer gratuit. • Appui essentiel du Conseil scolaire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le nombre d'enfants pour atteindre le seuil minimum pour le fonctionnement de la prématernelle (5-6 enfants). • Avoir une entente claire et continue avec le Conseil scolaire sur le financement de la prématernelle.
Partenariat	<u>Partenaires</u> : Base militaire, ville, Conseil scolaire, Centre de la famille de la base,	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats sont essentiels. • Certaine ouverture de la base militaire en fonction des personnes dirigeantes. • Collaboration avec le Parent link center (l'heure du compte et la structure de jeux). • Explorer une collaboration plus étroite avec le Centre de la famille de la base en réponse aux besoins des familles militaires francophones. (entente de services). • Entente de financement avec le Conseil scolaire 		<ul style="list-style-type: none"> • La communauté donne un appui modéré aux levées de fonds de la société de parents. • Rechercher l'appui de la ville. • Les relations avec la base militaire doivent être continues et soutenues. • Faire des sorties en français qui ne sont pas les mêmes que celles prévues en maternelle. • Reconnaissance de la communauté des services offerts en français (travail continu et à long terme).
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Toutes les occasions utilisées par l'école pour faire la promotion de la prématernelle, promotion sur la base militaire, les journaux et les activités dans la communauté, trousse de promotion de l'école. • La prématernelle a un dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : La prématernelle n'a pas de page Web. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Trousse d'accueil des nouvelles familles. • Essentiel d'avoir une personne contact sur la base militaire pour référer les familles et faire circuler l'information. 		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'information disponible sur l'école et la prématernelle. • Contacts personnels auprès des nouvelles familles sur la base militaire. • Plus de matériel promotionnel de la prématernelle.
Évaluation	<u>Qualité du service</u> : Pas de modalité en place. <u>Enfants</u> : Pas de modalité en place. <u>Éducatrices</u> : Pas de modalité en place. <u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalité en place.	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Importance d'avoir les outils et la formation pour s'améliorer de façon continue. • Une évaluation est une démarche positive. • L'éducatrice est intéressée à apprendre continuellement pour le plus grand bien-être de l'enfant. 		<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir les outils d'évaluation et la formation appropriée en fonction du nouveau programme cadre des prématernelles. • Faire le lien avec la préparation à la maternelle, assurer une complémentarité des objectifs visés selon les stades de développement de l'enfant. • Assurer des suivis à l'évaluation.

LES P'TITS AMIS, Edmonton

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : Le comité de parents est incorporé et possède des Statuts et règlements. Le comité est composé d'un exécutif et de d'autres parents ayant certaines responsabilités. • Dix rencontres mensuelles du comité par an. • Les membres du comité se rencontrent mensuellement. Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via la lettre circulaire mensuelle et par téléphone au besoin. • L'Assemblée générale annuelle a lieu en septembre. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme de communication en place entre l'école et la prématernelle à l'aide d'un pigeonnier. Les échanges entre la direction de l'école et le personnel de la prématernelle sont faits sur une base quotidienne selon les besoins. Cette ouverture favorise le respect des règles de l'école et entraîne une plus grande coopération. • <u>Formation du comité de parents</u> : Colloque de la FPPA. (le comité paye l'inscription d'un certain nombre de parents). 	
	Forces	Défis
	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration/coopération. • Communication efficace dans les deux sens. • Dossiers de la prématernelle sur fichiers électroniques pour faciliter les transitions entre membres du comité de parents. • Éducatrice très impliquée qui fait le lien entre les comités d'année en année. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du gymnase seulement à certaines périodes pendant la semaine. • Suivis lors de la transition du comité. • Roulement des parents. • Implication des parents.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 11 enfants de 3 ans et 20 enfants de 4 ans. • 3 enfants à besoins spéciaux. • 15 enfants avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain et sont des familles militaires, 15 familles endogames francophones, 15 familles exogames, 1 famille anglophone. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire. 	
	Forces	Défis
	<ul style="list-style-type: none"> • Lien étroit avec l'école pour assurer la concordance avec la politique d'admission. 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins particuliers des familles militaires.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 2 éducatrices (5 matin par semaine). • Le personnel a du temps de préparation rémunéré (15 heures par semaine). • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : Une éducatrice possède une certification niveau 1 à la petite enfance. • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui. • <u>Autres formations</u> : Ateliers offerts par la FPPA, le Conseil scolaire, le Réseau provincial d'adaptation scolaire, Jouer pour grandir, Programme de francisation Paul et Suzanne. • Le personnel participe aux formations offertes et est rémunéré pour y participer. • Les parents participent aux activités spéciales de la prématernelle comme les sorties. Ils sont sollicités pour apporter de l'aide à l'éducatrice (ressources pour matériel en salle de classe, idées et autres). • <u>Formation du comité de parents</u> : Ateliers de la FPPA dans le cadre du Colloque. 	

Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Les éducatrices font bien leur travail. • Les éducatrices possèdent des qualités et compétences de base en petite enfance. • Très grande volonté du personnel. • Stabilité des ressources humaines. • Communication facile et excellente entre éducatrices-parents-école. 		<ul style="list-style-type: none"> • Accès à de la formation plus formelle en petite enfance. • Normaliser en exigeant une formation de base en petite enfance afin d'assurer une plus grande crédibilité et une portée éducative reconnue. • Offrir la formation et en favoriser l'accès. • Plus grande reconnaissance de la profession d'éducatrice à la petite enfance. • Gestion du personnel et l'embauche pourrait être un défi. 	
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : Lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h45 pour les 4 ans et mardi et jeudi pour les 3 ans. • <u>Calendrier</u> : entrée début septembre jusqu'à la mi-juin tout en suivant le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. • <u>Communication</u> : AGA, réunions mensuelles, lettre circulaire, document des buts et règlements de la prématernelle, agent de liaison (parent bénévole). • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Important d'avoir le même calendrier que l'école puisque plus facile à gérer pour les parents. 		<ul style="list-style-type: none"> • Développer un programme éducatif incluant le développement des habiletés sociales, apprentissage par le jeu et accent sur le plan langagier. • Mettre plus d'accent sur le dépistage précoce pour intervenir le plus tôt possible. Avantageux pour l'enfant, la prématernelle et l'école. • Avoir une base d'un programme pour savoir où commencer. L'idée d'un programme éducatif est très positive. • Mieux évaluer les enfants pour leur préparation à l'entrée à l'école. 	
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Programme de francisation Paul et Suzanne, Jouer pour grandir, série de livre pour la francisation (Les premiers mots), références pour les besoins spéciaux en provenance du Réseau provincial d'adaptation scolaire. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Partage des ressources. 		<ul style="list-style-type: none"> • Faire la recherche des ressources. • Trouver des nouvelles ressources. • Trouver les bonnes ressources en fonction des besoins des enfants. • Ressources en français. • Adapter parfois les idées de ressources en anglais. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école Père-Lacombe. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes. • <u>Besoins</u> : Local doit être plus grand pour permettre de l'activité physique, limite pour l'expansion en fonction du nombre d'enfants, espace de rangement nécessaire. • <u>Accès à d'autres aires</u> : Gymnase, cour extérieure. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • On se débrouille bien avec l'espace actuel. • Inclure la prématernelle dans l'horaire du gymnase. 		<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe de 3 ans ne peut accéder au gymnase car l'horaire du scolaire ne le permet pas. • Manque d'espace. • Pas une salle de toilettes adaptée aux petits enfants. • Entrepôt nécessaire à l'extérieur du local de la prématernelle. 	

Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité du transport de leurs enfants à la prématernelle ainsi que les gardiennes d'enfants.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Co-voiturage entre les parents (le comité de parents facilite les arrangements entre parents en partageant les informations). 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'enfants si le transport scolaire serait disponible. • Les gardiennes ne peuvent pas toujours amener leurs enfants. • Pas facile pour les deux parents qui travaillent. • Explorer plus à fond la question du transport.
Défis	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Inscriptions des enfants et prélèvement de fonds (casino et autres). • <u>Inscription mensuelle</u> : Frais de base de 50\$ en début d'année et système de points de participation pour les parents bénévoles. 80\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine et 60\$ par mois pour 2 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Programme d'aide aux familles dans le besoin du gouvernement de l'Alberta par le biais du Subsidies Program (envoi de la documentation aux parents et session d'information aux éducatrices). • <u>Situation financière</u> : Moyenne.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Casino est essentiel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents bénévoles pour participer au Casino. • Faire comprendre aux parents l'importance du Casino pour l'offre du service de prématernelle. • Démontrer l'impact d'un Casino versus plusieurs petites levées de fonds qui exigent plus d'énergie.
Défis	
Partenariat	<u>Partenaires</u> : Le Conseil scolaire, l'école, la FPFA, le Réseau provincial d'adaptation scolaire, Le Lien (centre virtuel de ressources www.lelien.ca).
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • En concentrant les efforts de tous on va dans le même sens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les partenariats (intérêts communs). • Concertation et échanges d'informations.
Défis	
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Journaux, publicité, FPFA par le biais de son répertoire des prématernelles, portes ouvertes de l'école et de la prématernelle, publicité sur la base militaire. • La prématernelle a un dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : La prématernelle n'a pas de page Web ni de lien relié au site de l'école.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'endroits ciblés et facile de faire la promotion (FPFA, base militaire). • Grands succès de la promotion sur la base militaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer du matériel promotionnel professionnel. • Trouver le bon moyen de toucher la bonne clientèle.
Défis	
Évaluation	<u>Qualité du service</u> : Pas de modalité en place pour faire l'évaluation. <u>Enfants</u> : Instruments d'évaluation du programme fransaskois et les outils du Réseau provincial d'adaptation scolaire. <u>Éducatrices</u> : Pas de modalité en place pour faire l'évaluation. <u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalité en place pour faire l'évaluation.
Forces	
<ul style="list-style-type: none"> • Bon d'évaluer pour savoir si on est dans la bonne voie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents doivent pouvoir mettre le tout en perspective lors de l'évaluation. Le but doit être d'améliorer donc l'évaluation doit être dans une perspective positive et formative.
Défis	

LES PETITS CAILLOUX, Jasper

Fiche de la prématernelle

Note : Il est important de souligner que le portrait de la situation de la prématernelle à Jasper est différent des autres fiches car le service a cessé en février 2006 et reprendra à nouveau à l'automne prochain dans des conditions complètement différentes. Donc, le portrait actuel tient compte davantage de certaines projections en fonction de la prochaine année plutôt que de l'expérience passée.

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : Une société de parents pour l'éducation française de Jasper est incorporée et formée de parents. La société s'occupe du prélèvement de fonds et de la gestion, elle possède des Statuts et règlements. Il est prévu pour l'an prochain de créer un sous-comité de la SPEF qui serait chargé spécifiquement de la gestion de la prématernelle. • Certaines informations relativement au statut de la société doivent être mise à jour. • Les membres du comité de parents se rencontrent mensuellement pendant l'année scolaire. • Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via la lettre circulaire mensuelle de l'école (quoi de neuf?) envoyée par courriel. • L'Assemblée générale annuelle a lieu dans la deuxième semaine de juin. • <u>Licence</u> : La prématernelle est en voie d'obtenir sa licence pour opérer l'an prochain. • <u>Assurances</u> : La prématernelle sera couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme de communication en place puisque la présidente de la SPEF est aussi sur le Conseil d'école. En plus des liens quotidiens et informels entre les intervenants de l'école et de la prématernelle. • <u>Formation du comité de parents</u> : Les parents n'utilisent pas toujours la formation disponible.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Appui de la Fédération des parents francophones de l'Alberta. • Directrice très impliquée dans le dossier. • Parents motivés. • L'éducatrice s'occupe de plusieurs tâches en appui au comité. • La prématernelle est essentielle pour recruter et préparer la future clientèle de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile pour les parents de gérer entièrement la prématernelle. • Roulement de parents. • Les parents n'ont pas nécessairement d'expérience et d'expertises en gestion et en administration. • Gérer la prématernelle avec la Société de parents plutôt qu'un sous-comité. • Beaucoup de choses à apprendre pour les parents gestionnaires. • Après un an, les bénévoles comprennent davantage leurs rôles.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : Projection pour l'an prochain est de 12 à 14 enfants de 3 et 4 ans. • Cette année, 1 enfant avec des besoins spéciaux. • Pour l'an prochain, majorité des enfants avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des enfants sont nés à Jasper et sont de familles exogames. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants commencent à s'identifier à une communauté francophone à Jasper. • Grande valorisation de la langue avec la présence de l'école francophone et dans l'environnement d'un parc national bilingue. • La communauté encourage l'apprentissage du français (immersion et francophone). 	<ul style="list-style-type: none"> • Haut taux d'exogamie. • Besoins en francisation.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : Projection pour l'an prochain, 2 éducatrices et une aide pour les besoins spéciaux. (9 heures par semaine). • Le personnel a du temps de préparation rémunéré. • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail mais celle-ci pourrait être davantage détaillée.

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : L'éducatrice possède une certification Child Care Orientation – niveau 1 • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui. • <u>Autres formations</u> : Pas de formation spécifique mais a participé aux sessions du Réseau provincial d'adaptation scolaire. • La société de parents finance la participation du personnel aux formations offertes mais le personnel n'est pas rémunéré pour y participer. • Les parents ne participent pas en salle de classe. Ils participent aux activités spéciales. • <u>Formation des parents</u> : Les parents n'y assistent pas toujours. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Bon personnel très motivé. • Personnel est prêt à suivre de la formation. • Le personnel aime les enfants. • Très bonne éducatrice. 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de trouver des éducatrices francophones qualifiées. • Trouver des personnes formées en développement de la petite enfance. • Rémunération en fonction du coût de la vie élevé à Jasper. • Conserver le personnel qui travaille à temps partiel. • Difficile de recruter et de conserver le personnel avec les conditions salariales actuelles. 	
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : La projection est 3 ou 4 avant-midi par semaine. • <u>Calendrier</u> : La prématernelle suit le calendrier de l'école. • <u>Communication</u> : Lettre mensuelle. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois (adaptation maison du programme). 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Excellente idée d'avoir un programme cadre commun. • Rassurant d'avoir un encadrement. • Le programme doit répondre aux besoins des enfants selon les stades de développement de l'enfant (attention à la scolarisation précoce). 		<ul style="list-style-type: none"> • Les parents voudraient que les enfants parlent français immédiatement une fois entrée dans le programme francophone. D'où le besoin d'un programme éducatif pour les sécuriser. • Besoin d'appui aux familles exogames. 	
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Programme de francisation Paul et Suzanne, ressources de l'école comme Boardmaker et autres. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'appui aux parents pour se procurer des nouvelles ressources pour la prématernelle. • Demande d'appui à la communauté pour obtenir des jouets. 		<ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle prématernelle débute à zéro. Les besoins sont grands en ressources. • Trouver tout le matériel pour l'entrée en septembre. • Matériel pour les besoins spéciaux. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle sera située dans l'église directement en face de l'école. • <u>Local</u> : Le local est offert gratuitement par le Conseil scolaire. • <u>Normes</u> : Le local passe présentement l'inspection. • <u>Besoins</u> : Le local devrait répondre aux besoins. • <u>Accès à d'autres aires</u> : à venir. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau local qui répondra aux besoins de la nouvelle prématernelle francophone. • Entente avec l'église pour quelques années. • Près de l'école (en face). 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de trouver un local dans le passé. • Frais de location élevé dans le passé. 	
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité du transport de leurs enfants à la prématernelle. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Co-voiturage selon les besoins. • Les enfants viennent en majorité en marchant 			

Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Frais d'inscription (50%), Conseil scolaire (25%), Société de parents (25%) • <u>Inscription mensuelle</u> : à déterminer pour la prochaine année. • <u>Autres modalités</u> : Pas de modalité en place pour les familles dans le besoin. • <u>Situation financière</u> : Moyenne – en mode survie. • 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Ingéniosité de nos moyens pour la collecte de fonds. • Engagement des parents. • Nombreuses idées. • Les organismes de la communauté embauchent la société de parents pour des activités en retour d'une contribution. 		<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des bénévoles pour poursuivre les activités d'une année à l'autre. • Trouver l'argent pour assurer le fonctionnement de la prématernelle. • Pas de casino et bingo. • Toutes les levées de fonds de la société de parents vont vers la prématernelle et aucunement vers l'école. 	
Partenariat	<u>Partenaires</u> : Community outreach services, église, ACFA, Conseil scolaire, communauté.		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Appui essentiel du Conseil scolaire. • Tous les organismes de la ville de Jasper se rencontrent mensuellement pour définir les priorités d'investissement. • Le Community outreach services s'assure de répondre aux différents besoins de la communauté selon les clientèles incluant la petite enfance. • ACFA organise des activités culturelles qui attirent la communauté. 		<ul style="list-style-type: none"> • La prématernelle doit pouvoir se relancer l'an prochain et être viable. 	
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Activités de l'ACFA, journaux locaux, agente d'information dans tous les kiosques. • La prématernelle n'a pas un dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : La prématernelle n'a pas de page Web. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de reconnaissance du français à Jasper. • Facile de connaître tout le monde. • La promotion bouche à oreille très efficace. 		<ul style="list-style-type: none"> • Rejoindre les nouveaux arrivants. 	
Évaluation	<u>Qualité du service</u> : Pas de modalité en place. <u>Enfants</u> : Pas de modalité en place à l'exception de celles prévues par le Réseau provincial d'adaptation scolaire. <u>Éducatrices</u> : Pas de modalité en place. <u>Parents gestionnaires</u> : Auto-évaluation informelle à chacune des réunions.		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • La notion d'évaluation est très importante et positive. 		<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir de l'appui pour l'évaluation (formation). 	

MANON, Edmonton

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : La société de parents est incorporée et possède des Statuts et règlements. La société est composée d'un exécutif (présidence, vice-présidence, registraire, secrétaire). • Dix rencontres mensuelles du comité de septembre à juin. • Les membres du comité se rencontrent mensuellement. Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via la lettre circulaire mensuelle, messagerie électronique, pochette au nom de chaque enfant dans la classe, procès-verbal de chaque réunion mensuelle. • L'Assemblée générale annuelle a lieu en juin. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il y a un mécanisme informel de communication en place entre la présidence de la société de parents et le personnel de la prématernelle. Le personnel de la prématernelle est invité à se joindre au personnel de l'école dans la salle de dîner. Un parent qui représente la prématernelle sur le Conseil d'école et la Société de parents de l'école. • <u>Formation du comité de parents</u> : Congrès annuel de la PFFA. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne communication avec les parents. • Bon comité exécutif. • Bon support des parents et de l'école. • Stabilité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les parents à s'impliquer dans le bon fonctionnement de la classe. • Roulement des parents peut entraîner des transitions difficiles.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 12 enfants de 3 ans et 19 enfants de 4 ans. • 4 enfants à besoins spéciaux. • 3 enfants avec des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 19 familles endogames francophones, 12 familles exogames. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire. Par conséquent, la société de parents favorise l'inscription des enfants qui parlent et comprennent la langue française. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • La politique d'admission. • Les enfants de la prématernelle font aussi partie de la vie de l'école. Ils sont invités à toutes les activités de l'école. 		<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des enfants en francisation. • Préoccupation quant à l'accueil des nouveaux parents dont les enfants ne parlent pas constamment le français. • Favoriser un mécanisme de concertation entre la prématernelle et l'école quant à la clientèle. • S'assurer d'être conforme et d'avoir un commun accord sur l'admissibilité de la clientèle (parents-école-Conseil scolaire).
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (25 heures par semaine), 1 aide (22 heures par semaine). deuxième aide depuis avril 2006 (18 heures par semaine). • L'éducatrice a du temps de préparation rémunéré (7 heures par semaine). • L'aide a du temps de préparation rémunéré (4 heures par semaine). • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail détaillée. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : Éducatrice possède une technique en éducation spécialisée au niveau collégial, une aide a trois ans de complété dans un baccalauréat en éducation. • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui. • <u>Autres formations</u> : Ateliers offerts par la PFFA, le Conseil scolaire, le Réseau provincial d'adaptation scolaire, Stages de perfectionnement de l'ACELF. • Le personnel participe aux formations offertes en fonction des thèmes et de la décision de la société de parents. 	

Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel qualifié. • Peu de roulement au niveau du personnel. • Le personnel de la prématernelle fait partie du comité social de l'école. • Grande force d'être ensemble. • Reconnaissance des éducatrices comme membre de l'équipe de l'école. Les éducatrices ont pris leur place. • Grande ouverture de la prématernelle et de l'école. 		<ul style="list-style-type: none"> • Appui de la FPFA (besoin de renouveler les documents d'appui au préscolaire et offrir de la formation dans les périodes appropriées soit avant le début de l'année. • Rémunération non équivalente aux qualifications du personnel. • Le personnel doit être conscient de la situation financière et faire attention aux dépenses de matériel.
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30 pour les groupes du matin et de 13h00 à 15h30 pour les groupes de l'après-midi. • <u>Calendrier</u> : entrée début septembre jusqu'à la mi-juin tout en suivant le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. • <u>Communication</u> : Lettre circulaire, réunion mensuelle, messagerie électronique, AGA, rencontres de parents en début d'année (collective) et à la fin de l'année (individuelle). • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Deux programmes différents; un pour les 3 ans et l'autre pour les 4 ans. • À l'écoute des parents pour accommoder en fonction de l'horaire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'encadrement actuellement dans les prématernelles et préoccupation quant à l'empiètement sur le programme de la maternelle (danger d'une scolarisation vers le bas plutôt qu'une préparation à la maternelle). • Besoin d'une programmation-cadre pour les prématernelle avec la formation appropriée en pré-lecture et pré-écriture. • Le programme-cadre des prématernelles doit être axé sur le plaisir d'être en contact avec la langue française, de développer l'imaginaire et de faire place aux chants et comptines. • Le personnel n'a pas toujours une formation en petite enfance.
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Vision enfance famille, programme de francisation Paul et Suzanne, ressources sur Internet, Brigance pour les besoins spéciaux, tout ce qui est disponible. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • L'éducatrice entre en contact directement avec le Réseau provincial d'adaptation scolaire relativement aux besoins spéciaux. 		<ul style="list-style-type: none"> • N/A
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans l'école Sainte-Jeanne d'Arc. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes • <u>Besoins</u> : Entrepôt pour le matériel et les ressources. • <u>Accès à d'autres aires</u> : Bibliothèque, gymnase, cour extérieure, salon du personnel, programme d'échange de lecture avec les élèves de 3^e année. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'école à l'utilisation des locaux. • Local de prématernelle éclairé et de bonne dimension. • Local bien situé près de la porte d'entrée de l'école (facilite l'accès et la sécurité des déplacements dans l'école). • Local près du gymnase. 		<ul style="list-style-type: none"> • Cette collaboration entre l'école et la prématernelle pour le partage et l'utilisation des locaux est le fruit de plusieurs discussions et échanges au cours des années. • Assurer la communication entre la prématernelle et l'école.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité d'organiser le transport de leurs enfants à la prématernelle. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Co-voiturage entre parents si nécessaire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Accès plus difficile quand les deux parents travaillent. • Préoccupation : trop tôt pour fournir le transport scolaire aux enfants de 3 ans.

Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Frais d'inscription de base (5%), inscriptions des enfants (80%), dons (5%), campagne de financement (10%). Note : important de considérer l'année de la tenue du Casino qui représente des revenus importants. • <u>Inscription mensuelle</u> : 90\$ par mois pour 3 demi-journées par semaine et 60\$ par mois pour 2 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Pas de modalité d'appui pour les familles dans le besoin. • <u>Situation financière</u> : Moyenne. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Casino. • Bons contacts pour assurer la diversification des fonds. • Bonnes levées de fonds. 		<ul style="list-style-type: none"> • Financement dépend du nombre d'enfants. • Pas de stabilité à long terme. • Difficile d'offrir des salaires adéquats en fonction de la situation financière précaire. • Survivre. 	
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Partenaires</u> : Conseil scolaire (local gratuit), école (photocopies, service Internet, bibliothèque, autres), Alberta Gaming (Casino), les sites de la ville qui accueillent les sorties de la prématernelle (église, foyer des aînés, Cité francophone), FPFA, Jean Patoine, Chevalier de Colomb, Institut Guy-Lacombe de la famille (prêt de ressources), Comité de parents de l'école, Librairie Le Carrefour, Réseau provincial d'adaptation scolaire, 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès à tout dans l'école. • Relations étroites et positives entre la prématernelle et l'école. • Journée de visite à la maternelle pour les enfants de la prématernelle. • Participation des enfants de la prématernelle à toutes les activités et célébrations de l'école. • Programme de jumelage scolaire-prématernelle en lecture. 			
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : Bouche à oreille, annonces (bulletin paroissial, Franco), affiches, circulaire de l'école, cartes d'affaires, pamphlet, nom de la prématernelle dans le dépliant de l'école, mention dans tout le matériel promotionnel de l'école. • La prématernelle a un dépliant promotionnel. • <u>Web</u> : La prématernelle a une page Web et est reliée au site de l'école. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • La prématernelle est bien connue et reconnue. 		<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes techniques pour la page Web et manque d'aide de la part des techniciens du Conseil scolaire. 	
Évaluation	<p><u>Qualité du service</u> : Commentaires des parents lors des réunions mensuelles, formulaire d'évaluation en fin d'année scolaire (sondage).</p> <p><u>Enfants</u> : Grille d'évaluation continue en francisation et évaluation globale du développement de l'enfant.</p> <p><u>Éducatrices</u> : Grille d'évaluation et évaluation externe.</p> <p><u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalité prévue.</p>		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des services permet d'être reconnue et le service valorisé. • Bonne gestion puisque l'exécutif de la société de parents a pu remplir toutes ses responsabilités. 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de trouver un évaluateur qualifié. • Développer des outils d'évaluation et d'observation. 	

POMME D'API, Fort McMurray

Fiche de la prématernelle

Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Gestion</u> : La société de parents pour l'éducation française s'occupe de financer les activités de l'école et de la prématernelle. Un comité de parents ayant un exécutif est incorporé et possède des Statuts et règlements. Il y a un lien entre les deux comités. • Les rencontres du comité ont lieu environ aux deux mois mais les intervenants du comité et l'éducatrice sont constamment en lien. • Il y a un mécanisme de communication pour permettre à la prématernelle d'informer les parents via le courrier électronique et l'agenda quotidien des enfants (même agenda que celui de l'école). • L'Assemblée générale annuelle a lieu en juin. • <u>Licence</u> : La prématernelle possède la licence. • <u>Assurances</u> : La prématernelle est couverte par des assurances. • <u>Lien avec l'école</u> : Il n'y a pas de mécanisme formel de communication en place mais la direction de l'école, les parents et l'éducatrice sont en contact quotidien. • <u>Formation du comité de parents</u> : Colloque de la PFFA.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Une trésorière qualifiée. • Bonne communication. • Les parents actuellement au comité sont là depuis plusieurs années. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoit un roulement important de bénévoles sur le comité de parents l'an prochain. • On doit avoir une structure solide à la base.
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des enfants</u> : 6 enfants de 3 ans, 6 enfants de 4 ans. • 1 enfant à besoins spéciaux. • 3 enfants ont des besoins en francisation. • <u>Profil des familles</u> : La majorité des familles proviennent du milieu urbain, 3 familles endogames francophone, 9 familles exogames. • <u>Politique d'admission</u> : La politique d'admission de la prématernelle concorde avec celle du Conseil scolaire.
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure établie et les gens connaissent l'endroit. • Les parents du préscolaire font partie de la vie de l'école. • L'école diffuse de l'information à tous les parents incluant ceux de la prématernelle. • Les intervenants sont engagés et vigilants quant aux besoins. • On a la formation et les qualifications pour répondre aux besoins spéciaux (l'information doit circuler). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bassin de population à rechercher. • On perd la clientèle qui fréquente d'autres types de services éducatifs (centre de la petite enfance du côté anglophone). • Faire connaître tous les services offerts en lien avec la prématernelle (services du Réseau provincial d'adaptation scolaire). • Transport de la clientèle. • Besoins en francisation. • Explorer la possibilité d'ouvrir un autre programme de prématernelle séparé pour la clientèle d'immersion. • Conscientisation et engagement des familles à créer les conditions propices au foyer pour assurer la continuité du français et le vivre au quotidien à l'extérieur de l'école.
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des éducatrices</u> : 1 éducatrice (21 heures par semaine) • Le personnel a du temps de préparation rémunéré (éducatrice 9 heures par semaine) • Les conditions de travail du personnel se retrouvent dans une entente de travail détaillée mais qui pourrait l'être davantage. • <u>Moyenne salariale pour les éducatrices dans les 10 prématernelles</u> : L'étude révèle que la moyenne salariale des éducatrices est d'environ 18\$ de l'heure et celle des aides est d'environ 12\$ de l'heure. Dans tous les cas, le salaire des éducatrices est supérieur à 15\$ de l'heure. • <u>Formation de base</u> : L'éducatrice possède un baccalauréat en enseignement primaire et éducation préscolaire.

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Certification en premiers soins</u> : Oui • <u>Autres formations</u> : Programme Brigance du Réseau provincial d'adaptation scolaire, Programme de francisation Paul et Suzanne, colloque de la FPFA, Réseau entre-aides, • Le personnel participe aux formations offertes et est rémunéré pour y participer à raison du salaire pour une journée à la prématernelle et la SPEF paye toutes les autres dépenses reliées à la formation. • Un parent bénévole participe à la programmation en salle de classe le mardi et le jeudi lors des groupes jumelés à raison de 5 heures par semaine. • <u>Formation du comité de parents</u> : Session de la FPFA. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement du personnel. • Poursuivre le travail d'une année à l'autre. • Dévouement quant à la promotion du français. 		<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un salaire concurrentiel et en fonction du coût de la vie à Fort McMurray. • Trouver du personnel francophone qualifié. • Attiré du personnel francophone qualifié et les retenir à long terme dans la communauté (stratégie nécessaire). 	
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opération</u> : 5 jours par semaine pour les 4 ans et 2 jours par semaine pour les 3 ans de 9h00 à 11h30 avec une période d'accueil sous forme de temps libres de 8h30 à 9h00 chaque matin supervisée par l'éducatrice. • <u>Calendrier</u> : La prématernelle suit le calendrier du Conseil scolaire pendant l'année. • <u>Communication</u> : Courrier électronique, lettre mensuelle, rencontre des parents en début d'année et une réunion à mi-chemin pour rappeler la programmation et le fonctionnement. • <u>Programme éducatif</u> : Utilisation du programme fransaskois pour les prématernelles. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Programme fransaskois. • Importance d'un programme-cadre pour les prématernelles. 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à trouver du matériel. • Avoir la formation adéquate pour la mise en œuvre des programmes et l'utilisation des ressources. 	
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Ressources utilisées</u> : Programme de francisation Paul et Suzanne, le réseau internet de la FPFA, maloco, méli-mélo, collection Caillou, jeux d'ordinateurs éducatifs, utilisation des ressources de la maternelle, Zach et Zoé un logiciel pour l'apprentissage de la langue, références du Réseau provincial d'adaptation scolaire. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • On s'adapte avec ce que l'on a et ce que l'on peut trouver. • Très créatif. 		<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les meilleurs outils, ceux utilisés ailleurs en province, au pays et à l'extérieur du Canada. 	
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu</u> : La prématernelle est située dans la partie scolaire soit l'école Boréal à l'intérieur du Centre scolaire-communautaire. • <u>Local</u> : Le Conseil scolaire offre le local gratuitement. • <u>Normes</u> : Le local répond aux normes • <u>Besoins</u> : Local est bien pour l'instant mais pourrait éventuellement manquer d'espace en fonction de nombres plus grands. • <u>Accès à d'autres aires</u> : Tous les locaux scolaires et communautaires sont accessibles à la prématernelle (bibliothèque, gymnase, cour extérieure, salon du personnel, salle informatique et autres). 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation maximum de tous les locaux. • Beaucoup de possibilités de réaménagement des locaux si nécessaire. • Accès aux aires scolaires et communautaires. 			
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accès</u> : Les parents ont la responsabilité du transport de leurs enfants à la prématernelle et service de transport scolaire offert pour l'instant aux 4 ans pour le premier trajet de la maison à l'école le matin uniquement. 		
Forces		Défis	
<ul style="list-style-type: none"> • Camionnette appartenant à l'école (à explorer pour le transport). • Transport des 4 ans. 		<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un transport aux parents qui ne peuvent transporter leurs enfants. • Assurer la sécurité du transport des enfants. • Les enfants de 3 et 4 ans sont jeunes pour prendre l'autobus. 	

Financement	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sources</u> : Bingo et Casino – SPEF (20%), frais d'inscription (50%), Conseil scolaire (30%) • <u>Inscription mensuelle</u> : Frais de base en début d'année 22\$ et 60\$ par mois pour 2 demi-journées par semaine et 100\$ par mois pour 5 demi-journées par semaine. • <u>Autres modalités</u> : Aucune modalité actuellement prévue pour les familles dans le besoin. • <u>Situation financière</u> : Moyenne 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les partenariats du côté des entreprises privées. 		<ul style="list-style-type: none"> • Fonds supplémentaires nécessaires. • Explorer les partenariats du côté des entreprises privées.
Partenariat	<u>Partenaires</u> : École, Conseil scolaire, ACFA et tous les partenaires communautaires francophones, SPEF, les entreprises privées (à explorer).	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat solide entre tous les partenaires communautaires francophones. • Toutes les activités sont diffusées à tous. 		<ul style="list-style-type: none"> • Communication efficace entre tous les partenaires.
Promotion et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Moyens</u> : L'école donne l'information au cours des expositions, publicité dans le journal, bouche à oreille, toutes les occasions de faire la promotion de l'école et de la prématernelle. • La prématernelle a un dépliant promotionnel qui vient d'être révisé. • <u>Web</u> : La prématernelle n'a pas de page Web ni de lien avec le site de l'école. 	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Agent de recrutement de l'école fait aussi la promotion de la prématernelle. • Tous les partenaires se rassemblent lors des expositions. • L'affiche à l'extérieur donne de la visibilité à la prématernelle. 		<ul style="list-style-type: none"> • Concurrencer la publicité des conseils scolaires anglophones. • Faire notre place comme francophone dans la grande communauté. • Passer notre information pour toucher les gens.
Évaluation	<u>Qualité du service</u> : Pas de modalité prévue. <u>Enfants</u> : Pas de modalité prévue mais des intervenants sont formés pour le programme Brigrance et il est prévu d'ici la fin de l'année de faire une évaluation pour favoriser le dépistage précoce en fonction de l'an prochain. <u>Éducatrices</u> : Grille d'évaluation du personnel. <u>Parents gestionnaires</u> : Pas de modalité formelle mais plutôt sur une base informelle lors des rencontres.	
Forces		Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Continuité des parents bénévoles dans les postes du comité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une personne qualifiée en développement de la petite enfance pour faire l'évaluation des éducatrices et doit connaître le programme éducatif à la prématernelle, la situation des prématernelles, les besoins des francophones en milieu minoritaire.

4.3. Le Conseil scolaire Centre-Nord – Survol des services offerts aux écoles et en appui aux prématernelles

Dans le tableau ci-dessous, les programmes et services offerts par le Conseil scolaire Centre-Nord ont été répertoriés ainsi que les différentes mesures d'appui aux prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire. Ce portrait permettra, entre autres, d'évaluer dans l'avenir les possibilités d'élargissement de certains services déjà existants au scolaire et qui pourraient être accessibles au préscolaire.

Les informations tirées des programmes et services offerts sont disponibles sur le site du Conseil scolaire aux liens suivants : www.csrcn.ab.ca/programmes/accueil.htm et www.csrcn.ab.ca/services/accueil.htm.

Les informations sur l'appui offert aux prématernelles sont extraites de la politique du Conseil scolaire (H-8002) portant sur le service de prématernelle. www.csrcn.ab.ca/publications/H/INDEX.htm.

Survol d'initiatives, de programmes et de services offerts aux écoles par le Conseil scolaire Centre-Nord	Survol de l'appui offert aux prématernelles par le Conseil scolaire Centre-Nord
<ul style="list-style-type: none"> • Camp d'été en lecture • Intégration culturelle • Sports • Technologie • Animation culturelle • Transport scolaire • Counseling • Services pédagogiques • Adaptation scolaire • Appui pédagogique • Éducation à domicile • Travailleur social • Réseau provincial d'adaptation scolaire • Francisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier pour un programme de prématernelle dans le besoin. • Autres appuis de différentes formes à toutes les prématernelles : local, conciergerie, réseautage informatique et internet, accès au photocopieur et équipement scolaire, toilettes, gymnase, bibliothèque, cour d'école. • Responsable de coordonner les services spécialisés pour enfant ayant des besoins spéciaux. • Responsable de garantir la supervision d'un enseignant certifié pour la programmation d'un enfant ayant des besoins spéciaux. • Programme ABC Avantage (<i>Head Start</i>)

4.4. Les partenaires

4.4.1. Survol des rôles des intervenants

Voici un survol des rôles identifiés par les intervenants lors de la consultation.

Parents gestionnaires	
<ul style="list-style-type: none">• Gouverner la prématernelle.• Assurer le fonctionnement de la prématernelle et de la société ou comité de parents selon les normes, la réglementation de la province et les Statuts et règlements.• S'assurer de se procurer et de respecter les politiques de fonctionnement, de confidentialité et d'éthique professionnel.• Gérer sainement les ressources humaines, matérielles et financières.• Répondre aux besoins des parents et des enfants.• Connaître le programme éducatif.• Assurer que le programme éducatif est suivi par le personnel.• Fournir le matériel et les ressources éducatives au personnel.• Informer les parents des ressources disponibles et référer les parents aux services selon les besoins.	<ul style="list-style-type: none">• Créer et alimenter les alliances avec l'école et les autres partenaires.• Habilitier les parents gestionnaires dans leurs rôles.• Assurer la communication entre le personnel de la prématernelle et l'école.• Assurer l'application des politiques du Conseil scolaire reliées à la prématernelle.• Promouvoir la prématernelle.• Respecter la vision et les fondements de la prématernelle francophone.• Participer au processus d'évaluation de la prématernelle.• Participer et organiser des levées de fonds.• Assurer la transition entre les comités d'une année à l'autre.• Favoriser la formation du personnel.• Encadrer et appuyer le personnel.
Éducatrices	
<ul style="list-style-type: none">• Planifier la programmation.• Connaître le programme éducatif.• Mettre en œuvre le programme éducatif.• Communiquer les besoins du personnel au comité de parents.• Utiliser le matériel éducatif pertinent et les ressources appropriées.• Participer aux formations dans le cadre du perfectionnement professionnel.• Assurer la communication entre les parents gestionnaires et l'école.• Alimenter les partenariats actuels et potentiels.• Favoriser le travail d'équipe avec tous les intervenants en lien avec la prématernelle.• Respecter les règles de vie de l'école.	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer d'appliquer les politiques de fonctionnement, de confidentialité et d'éthique professionnel.• Promouvoir la prématernelle.• Participer aux réunions du comité de parents dans un rôle consultatif.• Participer au processus d'évaluation.• Participer aux activités de la prématernelle.• Accompagner les parents (lien foyer-prématernelle).• Modèle francophone pour l'enfant.• Respecter la vision et les fondements de la prématernelle francophone.• Favoriser la continuité d'une année à l'autre.• S'informer des nouvelles connaissances et s'inspirer des pratiques exemplaires (ressources, approches et autres.)

Directions d'école	
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la programmation de la prématernelle en ressources éducatives, matériel pédagogique, locaux, espaces et autres). • Orienter l'achat de ressources éducatives au besoin. • Soutenir et appuyer la prématernelle de façon générale. • Conseiller la prématernelle au besoin. • Alimenter les liens avec la prématernelle et assurer l'utilisation de moyens efficaces de communication (par exemple la lettre circulaire de l'école). • Promouvoir la prématernelle par le biais des activités et moyens de promotion de l'école. • Favoriser la participation de la prématernelle aux activités de l'école. • Inclure la prématernelle dans la vie de l'école. • Suivre les politiques du Conseil scolaire relativement à la prématernelle. • Être ouvert et accueillant à tous ceux qui fréquentent la prématernelle (enfants, parents et autres intervenants). • Suggérer des opportunités de formation. • Favoriser l'intégration du personnel de la prématernelle à celui de l'école. • Reconnaître l'importance du préscolaire et assurer la place de la prématernelle dans l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication régulière et continue avec la prématernelle (par exemple, changement d'horaire, activité spéciale ou autres). • Favoriser la transition des enfants de la prématernelle à la maternelle. • Favoriser le suivi des dossiers entre la prématernelle et la maternelle (besoins spéciaux, francisation et autres). • Entretenir des liens formels ou informels avec les parents gestionnaires et l'éducatrice de la prématernelle. • Consultatif dans la gérance de la prématernelle selon les besoins et fournir l'appui administratif de l'école. • Fournir des informations aux parents sur l'éducation française. • Favoriser l'orientation des efforts pour la préparation des enfants à l'école. • Se familiariser avec les principaux objectifs de la programmation de la prématernelle. • Assurer un environnement adéquat (local de qualité). • Assurer le respect des fondements de l'éducation française. • S'assurer de faire connaître les règles de l'école à respecter. • Participer s'il y a lieu aux activités de la prématernelle.
Conseil scolaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les prématernelles selon la politique du Conseil scolaire. • Encourager les directions d'école à mettre en œuvre la politique de la prématernelle. • Soutenir les prématernelles au niveau de la gestion, de l'administration et de la programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une coordination des services offerts par les partenaires. • Assurer un encadrement stable des services. • Appuyer de façon générale les comités de parents gestionnaires et le personnel des prématernelles.
Partenaires provinciaux	
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les comités de parents gestionnaires. • Offrir des programmes et services aux parents gestionnaires, aux parents et au personnel de la prématernelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des ressources. • Offrir des occasions de formation et de ressourcement. • Promouvoir les prématernelles.

4.4.2. Survol de l'appui offert aux prématernelles par les partenaires

Dans le tableau ci-dessous, un certain nombre de partenaires provinciaux offrant actuellement de l'appui aux prématernelles dans les écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord ont été identifiés. Ces partenaires provinciaux ont été retenus dans cette présente liste en fonction de leur mandat respectif au niveau provincial permettant de rejoindre toutes les prématernelles sur le territoire du Conseil scolaire Centre-Nord. Il existe actuellement des partenariats régionaux et locaux en appui aux différentes prématernelles, cet appui est important et la collaboration est fortement encouragée et souhaitable. Toutefois, cette étude ne vise pas à faire l'inventaire de tous les partenariats provinciaux, régionaux et locaux qui pourraient exister ou qui pourraient être créés dans l'avenir. Toutefois, toutes les opportunités de partenariat devraient être explorées pour favoriser l'échange de services et d'expertises.

Ce bref survol permet donc d'évaluer certaines possibilités d'élargissement de quelques services déjà existants et qui pourraient être accessibles aux prématernelles. Il permet également d'assurer une cohésion et une coordination plus efficace dans la livraison de programmes et services en appui aux prématernelles.

Nom du partenaire et mission/mandat	Survol d'initiatives, de programmes et de services offerts aux familles et aux écoles	Appui particulier offert aux prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord
<p>Fédération des parents francophones de l'Alberta</p> <p><i>Favoriser la participation dynamique des parents à l'éducation de leurs enfants au foyer, dans les institutions éducatives et dans la communauté francophone de l'Alberta.</i></p>	<p>La FPFA offre une variété de programmes et services :</p> <p>1. Exogamie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de sensibilisation (volet anglophone) - Volet parents du programme de francisation <i>Paul et Suzanne</i>. - Ateliers de partage (volet francophone) - Atelier de francisation familiale - Groupes de jeux pour les parents anglophones de familles exogames (cours de français, habilités parentales) - Publications (guide <i>I'm with you!</i>, revue ConnEXions, Réseau d'échanges de l'équipe EX-team via Internet) <p>2. Développement des services à la petite enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité du Plan d'action pour les enfants (PANE) - Programme de sensibilisation et d'intervention précoce <i>Francophones aux couches</i> - Publication <i>Les Caramboles</i> (4 fois par an pour les enfants d'âge préscolaire) - Appui aux différents services préscolaires <p>3. Appui aux membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation pour fonctionnement efficace en comité - Colloque annuel - Publications (la revue <i>Le Chaînon</i>, le bulletin de liaison avec les membres <i>Entre-Nous</i>, dépliants, guide <i>Tu peux compter sur moi</i>, site Web) 	<p>La FPFA offre aux prématernelles l'appui suivant :</p> <p><u>Aux parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des comités de parents gestionnaires des prématernelles portant sur le fonctionnement efficace en comité - Appui à la gérance et la mise sur pied de prématernelles - Ateliers en exogamie (volet francophone et anglophone) - Volet parents du programme de francisation <i>Paul et Suzanne</i>. - Groupes de jeux pour les parents anglophones de familles exogames (cours de français, habilités parentales) <p><u>Aux éducatrices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme éducatif pour les prématernelles - 3 sessions de formation annuelles - Formations ponctuelles - Formations virtuelles via le site Web <i>La boîte à outils du préscolaire</i> - Publications (le <i>Lien du préscolaire</i> à l'intention des éducatrices et parents gestionnaires, dépliant des prématernelles)

<p>Institut Guy-Lacombe de la famille</p> <p><i>L'Institut s'engage par ses ressources, ses programmes et ses services à aider la famille francophone de toute origine culturelle vivant en Alberta à optimiser ses connaissances, ses habiletés et ses compétences pour réaliser son mieux-être.</i></p>	<p>L'Institut Guy-Lacombe de la famille offre les programmes et services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de ressources provincial : <ul style="list-style-type: none"> - Service de prêt de ressources éducatives et de produits culturels en français - Services d'appui aux familles - Alimente un réseau de 14 centres de ressources régionaux • Site Web : <ul style="list-style-type: none"> - Accès à une variété de liens vers des sites portant sur des sujets touchant les familles. • La famille de l'an 2000 : <ul style="list-style-type: none"> - Archives audiovisuelles sur le Web pour soutenir les familles à l'aide de conseils et de ressources www.famille2000.ca • Site Web : <ul style="list-style-type: none"> - Accès à une variété de liens vers des sites portant sur des sujets touchant les familles. 	<p>L'Institut Guy-Lacombe de la famille offre aux prématernelles l'appui suivant :</p> <p><u>Aux éducatrices et aux parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de prêt de ressources éducatives et de produits culturels en français par le biais du Centre de ressources provincial ou de centres de ressources régionaux. - Des informations sur différentes activités pour les enfants. - Des informations au sujet de la famille sur le Web.
<p>Réseau provincial d'adaption scolaire</p> <p><i>Fournir une gamme de services aux écoles pour répondre aux besoins éducatifs des élèves ayant des besoins spéciaux et ceux de l'équipe d'apprentissage.</i></p> <p><i>Le Réseau est une création du ministère de l'éducation de l'Alberta et des conseils scolaires francophones.</i></p>	<p>Le Réseau coordonne une gamme de services d'évaluation, de consultation et de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluations préliminaires pour déterminer la nature et le type de services requis. 2. Évaluations éducatives pour élaborer des plans d'intervention personnalisés, des plans de services ou des plans de transition. 3. Consultations pour appuyer le personnel scolaire dans l'organisation et la planification de l'apprentissage, la gestion des différences et le travail de l'équipe d'apprentissage pour soutenir les élèves ayant des besoins spéciaux. 4. Formation pour les élèves, le personnel ou les parents sur divers sujets portant sur les besoins spéciaux. <p>Le Réseau offre également des services aux enfants directement au foyer pour des enfants d'âge préscolaire ayant des besoins spéciaux qui comptent fréquenter une école francophone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Réseau offre les mêmes services d'évaluation, de consultation et de formation aux prématernelles que ceux offerts dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord. ▪ L'approche préconisée et l'accompagnement offert par le Réseau est ajustée à la réalité du préscolaire. ▪ Annuellement au mois de septembre, le Réseau effectue une visite systématique de dépistage précoce dans chacune des prématernelles francophones afin d'identifier avant le 30 septembre les enfants ayant des besoins spéciaux. Cette date est fixée par le ministère. Le Conseil scolaire reçoit alors un financement de base pour les enfants identifiés de même qu'un financement par le biais du <i>Program Unit Funding</i> (PUF) afin que le Réseau puisse intervenir. ▪ Réseau entre-aides : annuellement en février, le Réseau offre en collaboration avec ses partenaires dont la Fédération des parents francophones de l'Alberta, une session de formation de deux jours. Les éducatrices des prématernelles ont ainsi accès à des ateliers de formation sur divers sujets reliés aux enfants ayant des besoins spéciaux.

4.4.3. Liste de partenaires

Suite à la consultation dans les milieux, voici une liste de partenaires identifiés par les intervenants des prématernelles. Cette liste donne un aperçu des partenariats actuels mais ne vise aucunement à limiter les alliances possibles et souhaitables avec d'autres partenaires et ce, dans différents domaines comme les arts et la culture, l'alphabétisation familiale, la santé et autres.

Provinciaux et régionaux :

- ABC Head Start
- Alberta Gaming
- Capital Health Services
- Centre d'accueil et d'établissement d'Edmonton
- Child and Family Authorities
- Conseil scolaire
- Catholic Social Services
- Campus St-Jean
- Fédération des parents francophones de l'Alberta
- Fondations
- Grant McEwan College
- Immigration Canada
- Institut Guy-Lacombe de la famille
- Réseau provincial d'adaptation scolaire
- Société de parents pour l'éducation française
- Et autres.

Locaux :

- Base militaire
- Caisse et banque
- Centre de la famille de la base militaire
- Centre de ressources
- Chevaliers de Colomb
- Comité de parents de l'école
- Communauté
- Community Outreach Services
- Coop
- École
- Foyer des aînés
- Librairie Le Carrefour
- Mennonite Center for Newcomers
- Municipalité
- Organismes communautaires
- Paroisse et église
- Entreprises privées
- Et autres.

5. Analyse de la situation des prématernelles

Dans cette section, on retrouve un tableau d'analyse de données pour chacune des catégories identifiées. Les constats et les besoins identifiés sont basés sur les informations partagées par les intervenants lors des rencontres de consultation. Aucune autre vérification supplémentaire n'a pu être réalisée dans le cadre de cette étude.

Chacun des tableaux comprend :

- Des constats particuliers pour chacune des prématernelles indiquant la situation actuelle et permettant la mesure des progrès.
- Des constats généraux pour l'ensemble des prématernelles pour dégager les orientations du modèle de gestion et de programmation.
- Besoins en appui susceptibles d'orienter davantage les partenaires dans la livraison de programmes et services aux prématernelles.

Analyse de la situation des prématernelles		
Catégorie : Structure organisationnelle		
Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Gestion par une société de parents avec une coordination pour assurer la gestion particulière des affaires de la prématernelle, affaires de la société en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Gestion par une société de parents, affaires de la société en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation.
École enfantine	Edmonton	Gestion par un comité de parents, affaires du comité en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation.
La boîte à surprises	St-Albert	Gestion par un comité de parents, affaires du comité en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation.
La petite école	Legal	Gestion par un comité de parents, clarification nécessaire des affaires relatives au comité de parents en conformité avec les normes d'incorporation en société et poursuite des démarches entamées pour l'obtention de la licence d'opération d'une prématernelle auprès de l'autorité régionale.
Les coccinelles	Wainwright	Gestion par une société de parents, affaires de la société en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation.
Les p'tits amis	Edmonton	Gestion par un comité de parents, affaires du comité en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation.
Les petits cailloux	Jasper	Prématernelle actuellement en réorganisation, gestion par une société de parents avec un sous-comité en voie de création pour assurer la gestion particulière des affaires de la prématernelle, clarification nécessaire des affaires relatives au comité de parents en conformité avec les normes d'incorporation en société et poursuite des démarches entamées pour l'obtention de la licence d'opération d'une prématernelle auprès de l'autorité régionale.
Manon	Edmonton	Gestion par une société de parents, affaires de la société en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation,
Pomme d'Api	Fort McMurray	Gestion par une société de parents, affaires de la société en ordre, licence d'opération conforme à la réglementation,

Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles

- Toutes les prématernelles sont gérées par des sociétés ou des comités de parents incorporés ou en voie d'incorporation comme organisme à but non-lucratif sous la *Societies Act*.
- Toutes les prématernelles remplissent leurs obligations sous la *Societies Act* ou entreprennent actuellement des démarches pour y répondre.
- Toutes les prématernelles ont une licence d'opération ou actuellement en voie d'obtention selon le *Social Care Facilities Licensing Act*.
- Les parents gestionnaires connaissent moindrement la formation et les ressources pour les appuyer dans leur rôle de gestionnaire. Dans une faible proportion, ces mêmes parents gestionnaires utilisent les services d'appui actuellement disponibles sur demande.

Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles

- Les sociétés et les comités de parents des prématernelles ont besoin d'un encadrement plus structuré et plus structurant pour soutenir les parents dans leur rôle de gestionnaire.
 - Formation annuelle en début d'année de tous les parents gestionnaires des prématernelles relativement à toutes les responsabilités liées à la gestion et l'opération d'une prématernelle.
 - Formation annuelle et selon les besoins des comités de parents sur le fonctionnement efficace en comité.
 - Formation des comités de parents pour la gestion du personnel.
 - Accès continu à de l'aide ponctuelle selon les besoins pour la gestion et l'opération de la prématernelle.
 - Élaborer une liste de responsabilités et de tâches à accomplir pour les parents gestionnaires en cours d'année.
 - Organigramme des responsabilités de chacun des partenaires dans la gestion des prématernelles.
 - Avoir un guide : Comment gérer une prématernelle?
- Assurer l'offre d'un service central de paye pour les éducatrices pour faciliter la continuité et avoir accès aux expertises spécifiques.
- Assurer l'offre d'un service central de comptabilité pour les bilans financiers mensuels et les états financiers annuels pour faciliter la continuité et avoir accès aux expertises spécifiques.
- Accès à un système central de classement des documents officiels des prématernelles pour assurer la continuité entre les comités.
- Plus grand rôle du conseil scolaire dans l'appui à la gestion des prématernelles.
- Accès à un ordinateur de la prématernelle pour la gestion et l'archivage électronique de différents dossiers du comité de parents gestionnaires et du personnel.

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Clientèle

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Majorité d'enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Majorité d'enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
École enfantine	Edmonton	Majorité d'enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire, faire suivi relativement à l'évaluation de la première année d'opération du programme ABC avantage en français et des retombées sur la clientèle.
La boîte à surprises	St-Albert	50% des enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
La petite école	Legal	Majorité d'enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
Les coccinelles	Wainwright	Majorité de familles militaires, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
Les p'tits amis	Edmonton	50% des enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles militaires dont 50% sont exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
Les petits cailloux	Jasper	Majorité d'enfants avec besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
Manon	Edmonton	Quelques enfants à besoins spéciaux et à besoins en francisation, majorité de familles francophones, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire. Toutefois, la société de parents favorise l'inscription des enfants qui parlent et comprennent la langue française.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Quelques enfants à besoins spéciaux et à besoins en francisation, majorité de familles exogames, politique d'admission des enfants à la prématernelle en accord avec celle du Conseil scolaire.
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les prématernelles ont une politique d'inscription des enfants à la prématernelle conforme à la politique d'admission des élèves du Conseil scolaire Centre-Nord. • La majorité des prématernelles sont en présence d'une majorité de familles exogames. • Toutes les prématernelles ont identifiés des enfants à besoins en francisation et à besoins spéciaux. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension claire et commune de la politique d'admission des élèves du Conseil scolaire Centre-Nord autant pour les parents gestionnaires que les parents utilisateurs du service. • Nécessité de fournir un encadrement plus clair sur la mise en œuvre d'un mécanisme prématernelle-école-Conseil scolaire pour l'étude de cas particuliers selon la politique d'admission des élèves du Conseil scolaire. • Obtenir des informations claires, simples et précises pour expliquer la politique d'admission des élèves du Conseil scolaire (français et anglais). • Développer une trousse commune avec toutes les informations relatives à l'inscription des enfants à la prématernelle. • Guide sur les stratégies d'accueil de la clientèle pour les éducatrices et les parents gestionnaires. • Assurer un lien entre la prématernelle et l'agent de recrutement de l'école pour bien faire connaître le programme de la prématernelle et la politique d'admission. 		

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Ressources humaines

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Personnel sans formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail moyennement détaillée.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail détaillée.
École enfantine	Edmonton	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail détaillée.
La boîte à surprises	St-Albert	Personnel avec formation de base reliée à la petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail détaillée.
La petite école	Legal	Personnel sans formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail détaillée.
Les coccinelles	Wainwright	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, pas d'entente de travail détaillée.
Les p'tits amis	Edmonton	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail détaillée.
Les petits cailloux	Jasper	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail moyennement détaillée.
Manon	Edmonton	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail détaillée.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Personnel avec formation de base en petite enfance, acquisition de formation lors de perfectionnement professionnel à la petite enfance, entente de travail moyennement détaillée.
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Dans toutes les prématernelles, le personnel est motivé, engagé et dévoué. • Un bon nombre d'éducatrices dans les prématernelles possèdent une formation de base pertinente et reliée à la petite enfance. • Dans l'ensemble, les prématernelles offrent des contrats de travail détaillés au personnel. • Dans tous les cas, le personnel des prématernelles est intéressé à participer aux sessions de perfectionnement professionnel. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir de la formation de base en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire pour le personnel. • Offrir continuellement des opportunités de perfectionnement professionnel sur des sujets variés touchant la petite enfance. • Offrir de la formation dans les régions et assurer un suivi directement en milieu de travail. • Améliorer les conditions de travail en général et valoriser la profession. <ul style="list-style-type: none"> • Accès à un régime collectif de bénéfices et avantages sociaux pour les éducatrices. • Développer un gabarit de contrat du personnel. • Garantir un minimum d'heures rémunérées par semaine. • Développer des mécanismes et une trousse de recherche et d'embauche du personnel pour les comités de parents gestionnaires. • Élaborer un calendrier de formation en début d'année avec toutes les opportunités de perfectionnement professionnel en fonction des besoins. 		

- Favoriser le réseautage entre éducatrices et intervenants dans le domaine de la petite enfance.
- Stratégies et ressources pour assurer la promotion/le recrutement/l'accueil/l'intégration/la rétention du personnel francophone qualifié en petite enfance.
- Guides, ressources et formation de tous les parents dans leur rôle de premier éducateur de l'enfant.
- Liste de suppléants pour les prématernelles.
- Parrainage entre éducatrices.
- Créer les conditions propices pour que le personnel des prématernelles fasse partie de l'équipe-école.
- Le personnel soit rémunéré pour participer à la formation offerte dans le cadre du perfectionnement professionnel.

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Programmation

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	3 AM/semaine (4 ans), 1 PM/semaine (3 ans), programme de prématernelle francsaskois, suit le calendrier scolaire mais entrée à la mi-septembre.
Bobino-Bobinette	Edmonton	5 AM/semaine (3-4 ans), programme de prématernelle francsaskois, programme Jouer c'est magique et programme Vision-enfance-famille, suit le calendrier scolaire.
École enfantine	Edmonton	5 AM/semaine (3-4 ans), programme de prématernelle francsaskois et autres ressources, suit le calendrier scolaire.
La boîte à surprises	St-Albert	5 AM/semaine (3-4 ans), programme de prématernelle francsaskois et autres ressources, suit le calendrier scolaire à l'exception des journées pédagogiques où il y a quand même l'offre du service de prématernelle.
La petite école	Legal	3 AM/semaine (3-4 ans), pas de programme éducatif en particulier mais utilisation de diverses ressources, suit le calendrier scolaire.
Les coccinelles	Wainwright	5 AM/semaine (3-4 ans), programme Vision-enfance-famille et autres ressources, suit le calendrier scolaire.
Les p'tits amis	Edmonton	3 AM/semaine (4 ans), 2 AM/semaine (3 ans), programme de prématernelle francsaskois, suit le calendrier scolaire.
Les petits cailloux	Jasper	À déterminer pour l'an prochain 3 ou 4 AM/semaine (3-4 ans), programme de prématernelle francsaskois, suit le calendrier scolaire.
Manon	Edmonton	2 groupes (3-4 ans) 3AM/semaine ou 3 PM/semaine, programme de prématernelle francsaskois, suit le calendrier scolaire.
Pomme d'Api	Fort McMurray	5 AM/semaine (4 ans), 2 AM/semaine (3 ans), programme de prématernelle francsaskois, suit le calendrier scolaire.
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • La fréquence de l'offre du service de prématernelle ainsi que la composition des groupes varient selon les milieux. • En général, les prématernelles basent leur programmation sur le programme éducatif de prématernelle francsaskois. • La majorité des entrées dans les prématernelles ont lieu début septembre. • Les prématernelles terminent leur année préscolaire à différents moments selon les milieux entre la période de la fin mai à la fin juin. • En général, le service de prématernelle est offert en fonction du calendrier scolaire du Conseil scolaire. • Toutes les prématernelles sont positives quant à l'initiative de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de ses partenaires de développer un programme éducatif commun pour toutes les prématernelles francophones en Alberta qui sera basé sur le programme de prématernelle francsaskois. Les intervenants sont d'avis que l'implantation du nouveau programme doit se faire progressivement. • Préoccupation générale soulevée, bien qu'il est important que la prématernelle soit étroitement reliée à l'école, la prématernelle ne doit pas devenir scolarisante. La programmation éducative de la prématernelle doit être axée sur l'éveil, la découverte, l'apprentissage par le jeu, le respect des stades de développement de l'enfant, la pré-lecture et la pré-écriture et mettre l'accent sur les composantes : identité, langue et culture. La programmation doit favoriser le développement global de l'enfant et permettre sa préparation à l'entrée à l'école de langue française. • Assurer un lien, une transition et des stratégies d'accueil pour faire le pont entre la prématernelle et la maternelle. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Programme-cadre commun pour toutes les prématernelles francophones en Alberta. • Formation de base et continue pour éducatrices sur l'application du programme éducatif. • Formation de base et continue pour les comités de parents gestionnaires afin de connaître les bases du programme éducatif. • Appuis pédagogiques appropriés sur une base continue en fonction du programme éducatif. • Liste d'achat du matériel le plus populaire et efficace en salle de classe. 		

- Répertoire des approches, des pratiques exemplaires et les faire connaître aux éducatrices.
- Ressources simples et pratiques pour informer tous les parents du programme éducatif à la prématernelle.
- Développer des ressources pour appuyer les parents dans leur rôle au foyer en lien avec la programmation éducative de la prématernelle.

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Ressources pédagogiques

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Utilisation de ressources variées
Bobino-Bobinette	Edmonton	Utilisation de ressources variées
École enfantine	Edmonton	Utilisation de ressources variées
La boîte à surprises	St-Albert	Utilisation de ressources variées
La petite école	Legal	Utilisation de ressources variées
Les coccinelles	Wainwright	Utilisation de ressources variées
Les p'tits amis	Edmonton	Utilisation de ressources variées
Les petits cailloux	Jasper	Utilisation de ressources variées
Manon	Edmonton	Utilisation de ressources variées
Pomme d'Api	Fort McMurray	Utilisation de ressources variées
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Les prématernelles utilisent des ressources variées mais aussi communes par exemple : trousse de francisation Paul et Suzanne, Vision-enfance-famille, maloco et autres. • Les éducatrices utilisent les ressources qui sont connues et qui ont été accompagnées de formation. • En général, les prématernelles utilisent les ressources référées par le Réseau provincial d'adaptation scolaire auprès des enfants ayant des besoins spéciaux. • De nombreuses ressources sont trouvées sur le Web. • Les éducatrices créent leur matériel. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux ressources éducatives pertinentes liées au programme. • Liste de ressources en français pertinentes et pratiques en lien avec le programme éducatif. • Accès à un point central pour héberger l'information pertinente sur le Web et les sites Web des partenaires doivent pointer vers ce même site. • Assurer la gestion efficace des banques de données de matériel. • Faire connaître les nouvelles ressources. • Offrir la formation pour les nouvelles ressources. • Favoriser l'échange et le partage de ressources entre les éducatrices et les intervenants à la petite enfance. • Développer des troupes thématiques. • D'autres ressources spécifiques à la francisation. • Banque d'activité dans différents domaines (sciences et autres). • Des suggestions d'idées pour l'utilisation du matériel disponible. • Accès à des ressources pédagogiques en développement de la petite enfance qui pourrait être partagées auprès des éducatrices (système d'emprunt). • Favoriser le partage des ressources de l'école avec la prématernelle. • Liste de sorties en français. 		

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Infrastructure

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes, local commence à être petit.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes, besoin de plus d'espace.
École enfantine	Edmonton	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes, besoin d'une salle de toilettes et éviers pour les tout-petits.
La boîte à surprises	St-Albert	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes et aux besoins.
La petite école	Legal	Prématernelle située dans l'école française dans la partie scolaire du centre scolaire et communautaire, local offert par le Conseil scolaire, en processus de renouvellement de licence, local trop petit et dépend des effectifs scolaires pour l'attribution de l'espace.
Les coccinelles	Wainwright	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes et aux besoins.
Les p'tits amis	Edmonton	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes, besoin d'un plus grand espace et d'un entrepôt pour matériel.
Les petits cailloux	Jasper	Prématernelle située dans un local dans l'église tout près de l'école française, local offert par le Conseil scolaire, en processus de renouvellement de licence, répond aux besoins en fonction de la situation actuelle.
Manon	Edmonton	Prématernelle située dans l'école française, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes, besoin d'un entrepôt pour matériel.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Prématernelle située dans l'école française dans la partie scolaire du centre scolaire et communautaire, local offert par le Conseil scolaire, local répond aux normes et aux besoins.

Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles

- Les prématernelles sont toutes, à l'exception d'une seule, situées dans les écoles françaises.
- Les locaux sont offerts gratuitement par le Conseil scolaire.
- Les locaux répondent tous aux normes ou sont sur le point d'obtenir l'approbation.
- Certaines prématernelles ont des besoins significatifs d'espaces de rangement supplémentaires pour entreposer le matériel.
- En général, la prématernelle a accès à plusieurs autres espaces dans son environnement. Toutefois, dans une forte proportion, les besoins des élèves au niveau scolaire sont considérés avant ceux des enfants de la prématernelle pour l'utilisation des espaces.

Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles

- L'appui du Conseil scolaire au niveau des locaux gratuits est essentiel et doit se poursuivre de façon continue.
- Répondre aux besoins particuliers de chacune des prématernelles.
- Favoriser les partenariats prématernelle-école pour le partage des espaces (par exemple, horaire du gymnase).
- Répondre aux besoins en fournitures (mobilier) pour certaines prématernelles.
- En général, un appui plus efficace du Conseil scolaire relativement à l'informatique.
- Consulter les intervenants sur le terrain lors de rénovations pour s'assurer de répondre aux besoins des tout-petits.
- Offrir gratuitement le service de conciergerie et les coûts d'opération (par exemple, électricité, téléphone et autres).

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Transport

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Transport assuré par les parents et exploration des possibilités pour le covoiturage entre parents.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Transport assuré par les parents ou par le biais de gardiennes d'enfants.
École enfantine	Edmonton	Transport assuré par les parents, utilisation du covoiturage entre parents, garderie l'an prochain dans l'école sera un avantage pour les parents.
La boîte à surprises	St-Albert	Transport assuré par les parents.
La petite école	Legal	Transport assuré par les parents.
Les coccinelles	Wainwright	Transport assuré par les parents.
Les p'tits amis	Edmonton	Transport assuré par les parents ou par le biais de gardiennes d'enfants.
Les petits cailloux	Jasper	Transport assuré par les parents.
Manon	Edmonton	Transport assuré par les parents, utilisation du covoiturage entre parents selon les besoins.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Transport assuré par les parents mais le transport scolaire est offert pour les enfants de 4 ans seulement pour le premier déplacement en matinée. Les parents doivent s'occuper du transport pour le retour des enfants. Nécessité d'explorer différents mécanismes pour le transport des enfants car la situation géographique de l'école amène des défis particuliers.
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas de toutes les prématernelles, les parents doivent assurer en tout ou en partie le transport des enfants. • Il est considéré par plusieurs intervenants comme étant un avantage considérable le fait que les parents doivent se déplacer. Cette situation favorise l'accueil et la communication entre les parents et le personnel de la prématernelle et de l'école. • Pour certains milieux, dans le cas où les bassins de population sont moins grands ou que la situation géographique comporte des défis, il est considéré comme étant problématique le fait de ne pas avoir accès au transport scolaire. • Dans tous les cas, on mentionne l'importance, dans la question du transport, de prendre en considération toutes les normes de sécurité requises pour les enfants de 3 et 4 ans. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Explorer plus à fond la question du transport scolaire afin d'en évaluer la faisabilité (coûts, assurances, normes et mesures de sécurité) et la pertinence selon les différents milieux. • Faire la promotion de mécanismes comme celui du covoiturage entre parents. 		

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Financement

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	La source principale de revenu est les frais d'inscription, sa situation financière est qualifiée comme étant bonne.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Les sources principales de revenu sont le casino et les frais d'inscription, sa situation financière est qualifiée comme étant bonne.
École enfantine	Edmonton	Les sources principales de revenu sont le casino et les frais d'inscription, sa situation financière est qualifiée comme étant bonne.
La boîte à surprises	St-Albert	Les sources principales de revenu sont le casino et les frais d'inscription, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne mais précaire.
La petite école	Legal	Les sources principales de revenu sont les frais d'inscription et le Conseil scolaire, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne.
Les coccinelles	Wainwright	Les sources principales de revenu sont les frais d'inscription et le Conseil scolaire, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne mais précaire.
Les p'tits amis	Edmonton	Les sources principales de revenu sont le casino et les frais d'inscription, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne.
Les petits cailloux	Jasper	Les sources principales de revenu sont les frais d'inscription, le Conseil scolaire et autres levées de fonds de la société de parents, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne mais précaire.
Manon	Edmonton	Les sources principales de revenu sont les frais d'inscription et le casino, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Les sources principales de revenu sont le bingo et le casino, les frais d'inscription et le Conseil scolaire, sa situation financière est qualifiée comme étant moyenne.

Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles

- La majorité des prématernelles considèrent leur situation financière comme étant moyenne mais tout de même précaire.
- Pour la majorité des prématernelles, les frais d'inscription des parents est la principale source pour assurer la rémunération des éducatrices.
- La situation financière de certaines prématernelles est très instable d'une année à l'autre.
- En général, les sources de financement pour les prématernelles sont limitées aux frais d'inscription et aux levées de fonds.
- Les prématernelles ayant accès à des levées de fonds plus importantes comme les casinos sont généralement en meilleure situation financière.
- L'appui du Conseil scolaire par le biais de l'offre des locaux gratuits est essentiel.
- Des mécanismes durables doivent être mis en place pour réduire l'écart entre la situation financière des prématernelles en milieu urbain et celles à l'extérieur des grands centres.

Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles

- Locaux gratuits par le biais du Conseil scolaire.
- Appui financier de base du Conseil scolaire pour les prématernelles à l'extérieur d'Edmonton.
- Reconnaissance des besoins particuliers des prématernelles en région.
- Assurer le financement adéquat pour le fonctionnement des prématernelles ayant de petits nombres.
- Faire connaître toutes les sources de financement possibles y compris des programmes d'aide aux familles (par exemple, le Child Care Subsidies Program du gouvernement de l'Alberta).
- Connaître les frais d'inscription offerts dans les prématernelles afin de fixer des coûts raisonnables et abordables pour les parents selon la situation.

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Partenariat

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Partenariat pour l'achat de matériel.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Partenariats variés et dans plusieurs domaines.
École enfantine	Edmonton	Partenariats variés et dans plusieurs domaines, plusieurs services touchant la petite enfance et la famille sous un même toit.
La boîte à surprises	St-Albert	Partenariats variés et collaboration avec la municipalité.
La petite école	Legal	Partenariats limités.
Les coccinelles	Wainwright	Partenariats variés et collaboration avec la base militaire.
Les p'tits amis	Edmonton	Partenariats variés mais limités.
Les petits cailloux	Jasper	Partenariats variés avec une collaboration très étroite avec tous les organismes de la ville dans le domaine de la petite enfance.
Manon	Edmonton	Partenariats variés.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Partenariats variés avec les organismes communautaires francophones dans le centre scolaire et communautaire, exploration éventuelle des collaborations possibles avec le secteur de l'industrie privée.

Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles

- Toutes les prématernelles ont créé des partenariats dans la communauté.
- Les prématernelles sont ouvertes aux collaborations.
- Certains partenariats pourraient être davantage explorés.
- Des partenariats plus étroits avec des organismes de d'autres secteurs permettraient d'intégrer certains services (par exemple, le domaine de la santé pour les examens de routine, la sécurité, la vaccination et autres).

Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles

- Identifier de nouveaux partenaires.
- Les ressources humaines nécessaires pour entretenir les partenariats et favoriser la création de nouvelles alliances.
- Varier les partenariats.

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Promotion et visibilité

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Matériel promotionnel à développer (dépliant et page Web de la prématernelle).
Bobino-Bobinette	Edmonton	Lien Web pour la page du site de la prématernelle n'est pas fonctionnel.
École enfantine	Edmonton	Matériel promotionnel à développer (dépliant et poursuivre la création de la page Web de la prématernelle).
La boîte à surprises	St-Albert	Lien Web pour la page du site de la prématernelle n'est pas fonctionnel.
La petite école	Legal	Matériel promotionnel à développer (dépliant et page Web de la prématernelle).
Les coccinelles	Wainwright	Matériel promotionnel à développer (page Web de la prématernelle).
Les p'tits amis	Edmonton	Matériel promotionnel à développer (dépliant de la prématernelle).
Les petits cailloux	Jasper	Matériel promotionnel à développer (dépliant et page Web de la prématernelle).
Manon	Edmonton	Pas de besoin particulier. Toutefois s'assurer que l'appui technique est adéquat pour assurer l'efficacité du Web.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Matériel promotionnel à développer (réviser le dépliant et créer page Web de la prématernelle).
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Bon nombre de prématernelles ont déjà développé leur propre matériel promotionnel. • La majorité des prématernelles n'ont pas de page Web. • Dans tous les milieux, les prématernelles et les écoles collaborent ensemble à la promotion des services éducatifs en français par le biais de différentes opportunités. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les prématernelles dans la création et la révision du matériel promotionnel. • Assurer la présence des prématernelles sur le Web. • Fournir au besoin des adresses courriels aux éducatrices et parents gestionnaires des prématernelles. • Assurer un lien entre la page Web de la prématernelle et de celle de l'école. • Assurer une plus grande visibilité des prématernelles sur le site Web du Conseil scolaire. • Assurer un support informatique efficace aux prématernelles. • Faire connaître davantage les bienfaits de l'éducation française (prématernelle et école). • Assurer un lien étroit entre la prématernelle et l'agent de recrutement de l'école dans tous les milieux. 		

Analyse de la situation des prématernelles

Catégorie : Évaluation

Prématernelles	Région	Constats particuliers pour chacune des prématernelles
Au pays des jeux	Red Deer	Pas de modalité formelle d'évaluation prévue à l'exception de celles touchant les enfants à besoins spéciaux.
Bobino-Bobinette	Edmonton	Des modalités d'évaluation sont en place.
École enfantine	Edmonton	Des modalités d'évaluation sont en place.
La boîte à surprises	St-Albert	Des modalités d'évaluation sont en place.
La petite école	Legal	Pas de modalité formelle d'évaluation prévue.
Les coccinelles	Wainwright	Pas de modalité formelle d'évaluation prévue.
Les p'tits amis	Edmonton	Pas de modalité formelle d'évaluation prévue à l'exception des outils utilisés dans le programme de prématernelle francsaskois.
Les petits cailloux	Jasper	Pas de modalité formelle d'évaluation prévue à l'exception de la rétroaction régulière des membres aux rencontres de la société de parents.
Manon	Edmonton	Des modalités d'évaluation sont en place.
Pomme d'Api	Fort McMurray	Pas de modalité formelle d'évaluation prévue à l'exception d'une grille pour l'évaluation du personnel.
Constats généraux pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les intervenants des prématernelles sont en accord avec l'importance d'évaluer la qualité du service offert, de se donner les mécanismes pour procéder à l'évaluation continue et formative du personnel, de se donner les instruments adéquats pour l'observation et l'évaluation du développement des enfants ainsi que se doter des outils pour permettre l'évaluation du comité de parents gestionnaires de la prématernelle. • Les intervenants s'entendent sur le fait que toute démarche d'évaluation doit être positive, formative et accompagnée de suivis pour être pertinente et efficace. • Pour l'évaluation, les intervenants mentionnent la nécessité d'avoir accès à une personne-ressource externe, qualifiée en évaluation, compétente dans le domaine de la petite enfance, qui connaît le programme éducatif des prématernelles francophones, consciente de la réalité des prématernelles et de la situation des francophones en milieu minoritaire. 		
Besoins en appui identifiés pour l'ensemble des prématernelles		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils et des mécanismes d'évaluation pour assurer la qualité des services offerts. • Avoir accès à une personne qualifiée pour procéder à l'évaluation continue. • Sondage de satisfaction commun. • Outils d'observation et d'évaluation communs auprès des enfants. • Grille d'évaluation commune pour le personnel des prématernelles à partir du programme éducatif. • Instrument d'auto-évaluation commun pour les comités de parents gestionnaires. • Offrir de la formation aux intervenants portant sur la qualité. • Continuer à offrir la formation pour le dépistage précoce des enfants ayant des besoins spéciaux. 		

6. Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles

Le modèle de gestion et de programmation jette les bases d'un encadrement plus structuré et plus structurant pour appuyer davantage et de façon plus soutenue le réseau des prématernelles francophones dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord. Le but ultime est d'offrir des services de haute qualité aux enfants francophones d'âge préscolaire sur le territoire du Conseil scolaire.

L'intention du modèle n'est pas de remplacer les services existants. Au contraire, le modèle se base sur les acquis pour soutenir davantage les services actuels, les bonifier et en assurer la continuité à long terme. Le modèle proposé tient compte des composantes qui doivent être communes pour assurer une plus grande uniformité dans la qualité des services offerts et des réalités particulières des différents milieux. Le modèle est donc souple et flexible.

Ce modèle est un premier pas vers une organisation plus structurée de l'appui offert aux services de prématernelle. Il est entendu que la mise en œuvre se fera progressivement et le modèle pourra évoluer avec le temps et en fonction des progrès accomplis. L'implantation progressive débutera à compter de l'année scolaire et préscolaire 2006-2007.

Le modèle identifie également des intervenants et des partenaires qui seront appelés à exercer différents rôles dans le respect des expertises de chacun.

Les parents ont toujours exercé un rôle prépondérant dans la mise sur pied et le fonctionnement des prématernelles au cours des années passées. Il est clair que le rôle central des parents dans la gestion et le fonctionnement doit demeurer prépondérant. Le modèle proposé reconnaît le rôle de premier plan des parents et donne un encadrement et des mesures d'appui pour soutenir davantage les parents dans l'exercice de leurs fonctions.

Explication du tableau :

***Pour tous :** Composantes du modèle qui sont communes à toutes les prématernelles à court, moyen et long termes selon les défis et les réalités des milieux.

****Au choix :** Composantes du modèle qui varient entre les prématernelles en fonction des choix et décisions des prématernelles selon les défis et les réalités des milieux.

Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles STRUCTURE ORGANISATIONNELLE				
<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Les prématernelles sont gérées par les parents au moyen d'une société de parents ou d'un comité de parents incorporé sous la <i>Societies Act</i> .	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la gouvernance de la prématernelle.
Selon les besoins, identification d'un mécanisme de gestion de la prématernelle sous la société de parents ou le comité de parents en fonction des défis et des réalités des différents milieux.		X	Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les modalités de gestion de la prématernelle. Déterminer conjointement avec la direction d'école les modalités de communication pour assurer un lien continu avec l'école.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer conjointement avec les parents gestionnaires les modalités de communication pour assurer un lien continu avec la prématernelle.
Fonctionnement de la société ou du comité de parents (dates des rencontres du comité et autres.)		X	Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la gouvernance de la société ou du comité de parents gestionnaire de la prématernelle selon les normes et les Statuts et règlements.
Licence d'opération de la prématernelle sous le <i>Social Care Facilities Licensing Act</i>	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le respect des conditions d'opération d'une prématernelle selon la réglementation de la province.
Session de formation annuelle des parents gestionnaires des prématernelles relativement aux responsabilités liées à la gestion et au fonctionnement de la prématernelle.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître l'importance de la formation. Participer à la formation.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat, assurer l'accès à une expertise interne ou externe pour appuyer continuellement les parents gestionnaires. En partenariat, assurer le développement d'outils et de ressources pour les parents gestionnaires.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Offrir le programme de formation pour le fonctionnement efficace en comité de parents.

Selon les besoins, formation ponctuelle des parents gestionnaires.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins en formation au sein du comité et faire appel à la formation et à l'expertise disponibles.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat, assurer l'accès à une expertise interne ou externe pour appuyer continuellement les parents gestionnaires.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins en formation de ses comités membres.
Réseautage des présidences des prématernelles.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la session annuelle de réseautage des présidences. Partager les besoins et identifier les priorités.
			Conseil scolaire Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une rencontre annuelle des présidences des prématernelles. Appuyer la participation des présidences à la session. Offrir de la formation et assurer les suivis.
Service central de paye pour les éducatrices des prématernelles.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Au besoin, utiliser le service central de paye pour les éducatrices offert par le Conseil scolaire. Communiquer les informations au Conseil scolaire pour le service.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer le système central de paye pour les éducatrices. Assurer l'offre du service.
Service central de comptabilité pour les prématernelles.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Au besoin, utiliser le service central de comptabilité offert par le Conseil scolaire. Communiquer les informations au Conseil scolaire pour le service.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer le système central de comptabilité Assurer l'offre du service.
Système d'archivage des documents officiels des prématernelles.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'envoi de la documentation officielle relative à la gestion de la prématernelle et à l'incorporation de la société ou du comité de parents au Conseil scolaire.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer le système central d'archive des documents officiels. Assurer l'offre du service.

**Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
CLIENTÈLE**

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Politique d'admission de la clientèle des prématernelles selon la politique du Conseil scolaire Centre-Nord.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que la politique d'admission des enfants à la prématernelle soit conforme à la politique du Conseil scolaire Centre-Nord.
			Direction de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que les enfants inscrits à la prématernelle y sont éligibles conformément à la politique du Conseil scolaire.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'application de la politique du Conseil scolaire.

Ressources pour faire connaître et comprendre la politique d'admission aux parents.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la distribution des ressources aux parents.
			Direction de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Offrir les ressources nécessaires aux parents.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Développer les ressources nécessaires et en assurer l'accès.
Mécanisme entre la prématernelle, l'école et le Conseil scolaire pour l'étude de cas particuliers selon la politique d'admission du Conseil scolaire.	X		Parents gestionnaires Direction de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un mécanisme entre parents gestionnaires et directions d'école pour l'étude de cas particuliers selon la politique du Conseil scolaire.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Au besoin, évaluer la recommandation soumise à la direction générale selon la politique d'admissibilité du Conseil scolaire.
Ressources sur les stratégies d'accueil de la clientèle pour les parents gestionnaires et le personnel.	X		Parents gestionnaires et éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les ressources pertinentes.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Créer en partenariat les ressources nécessaires et en assurer la disponibilité.
Trousse d'inscription des enfants à la prématernelle.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration des parents gestionnaires à l'élaboration de la trousse d'inscription. Utilisation de la trousse.
			Conseil scolaire Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de la trousse d'inscription
Lien entre l'agent de recrutement pour l'école et la prématernelle	X		Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que l'agent de recrutement au niveau scolaire soit en contact avec les parents gestionnaires de la prématernelle.

Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
RESSOURCES HUMAINES

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Personnel francophone et qualifié en petite enfance.	X		Parents gestionnaires Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie.
Formation de base en développement de la petite enfance.	X		Fédération des parents francophones de l'Alberta Conseil scolaire et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher et offrir les opportunités pour la formation de base en français à la petite enfance.

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Perfectionnement professionnel continu en développement de la petite enfance.	X		Fédération des parents francophones de l'Alberta Réseau provincial d'adaptation scolaire Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir de la formation continue à la petite enfance. • Assurer une coordination efficace des occasions de ressourcement professionnel. • Favoriser une participation maximum des éducatrices aux sessions de formation.
Améliorer les conditions de travail des éducatrices.	X		Parents gestionnaires Éducatrices Fédération des parents francophones de l'Alberta Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie commune.
Valorisation de la profession d'éducatrice à la petite enfance.	X		Parents gestionnaires Éducatrices Fédération des parents francophones de l'Alberta Conseil scolaire et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie commune.
Stratégies pour promotion, recrutement, accueil, intégration et rétention du personnel francophone qualifié en petite enfance.	X		Parents gestionnaires Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie. • Développer les moyens et les outils appropriés
Liens entre l'équipe école et le personnel de la prématernelle.	X		Parents gestionnaires Éducatrices Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des conditions propices d'ouverture mutuelle et d'accueil dans les milieux. • Favoriser la communication entre la prématernelle et l'école. • Favoriser l'intégration de la prématernelle à la vie de l'école. • Inviter les enfants à prendre part aux activités spéciales de l'école. • Créer des liens entre les équipes écoles et prématernelles.
Formation et ressources pour les parents francophones et exogames dans leur rôle de premier éducateur de l'enfant.	X		Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et offrir les ressources et la formation répondant aux besoins des parents.
Réseautage des éducatrices.	X		Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le réseautage des éducatrices par le biais de différents moyens.

Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
PROGRAMMATION

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Utilisation du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'utilisation du programme par le personnel.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'offre du programme.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'élaboration, l'implantation, les suivis au programme et l'évaluation.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Fournir l'appui aux intervenants des prématernelles et partenaires dans l'élaboration, l'implantation, les suivis au programme et l'évaluation.
Formation de base et continue pour les éducatrices sur l'application du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la participation du personnel à la formation.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la formation.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Offrir la formation.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'offre de la formation.
Formation de base et continue pour les parents gestionnaires afin de connaître le programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la formation.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Offrir la formation.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'offre de la formation.
Suivre le calendrier scolaire du Conseil scolaire.	X		Parents gestionnaires Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer conjointement que la prématernelle suive le calendrier scolaire du Conseil scolaire.
Opération de la prématernelle (heures, groupes d'âge et autres)		X	Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les modalités d'opération de la prématernelle selon les besoins des milieux et la réglementation de la province.
Stratégie de francisation	X		Comité provincial de francisation	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le projet visant à développer des outils de dépistage et d'évaluation en francisation. Développer des ateliers de formation.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer au projet visant à développer des outils de dépistage et d'évaluation en francisation. Participer à la formation. Assurer la participation des intervenants à la formation.

Appui pédagogique continu aux éducatrices.	X		Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les besoins. Faire appel aux expertises disponibles en fonction des besoins.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les éducatrices selon les besoins.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Offrir l'expertise aux éducatrices et assurer le lien avec les différents partenaires.
Dépistage des enfants ayant des besoins spéciaux.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Débuter l'année préscolaire en suivant le calendrier scolaire afin de pouvoir identifier les besoins avant le 30 septembre.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'observation des enfants dès le début de l'année et communiquer les besoins au Réseau provincial d'adaptation scolaire.
			Réseau provincial d'adaptation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer avec les éducatrices et recueillir les besoins. Faire la visite systématique de chacune des prématernelles en septembre pour favoriser le dépistage précoce. Assurer l'évaluation des besoins, la prestation des services et les suivis.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le service.
Ressources simples et pratiques pour informer les parents francophones et exogames du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X		Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Créer et offrir aux parents les ressources adéquates.

**Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
RESSOURCES PÉDAGOGIQUES**

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Utilisation des ressources en lien avec le programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'utilisation des ressources par le personnel en assurant l'accès au matériel éducatif approprié.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les ressources en lien avec le programme de la prématernelle francophone en Alberta. Faire connaître les besoins en formation pour l'utilisation des ressources. Participer aux formations.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher et développer les ressources. Rendre accessible les ressources. Offrir la formation appropriée au personnel des prématernelles.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le développement de ressources. Favoriser l'accessibilité aux ressources. Appuyer les opportunités de formation.

Utilisation de d'autres ressources pertinentes.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'achat du matériel éducatif adéquat selon les besoins du personnel.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher le matériel pédagogique adéquat.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta Conseil scolaire et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher, faire connaître et rendre disponible du matériel éducatif.
Banque d'activités et de matériel.	X		Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître aux éducatrices le matériel éducatif utilisé.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une banque de données de matériel éducatif, la rendre accessible par différents moyens et en assurer la mise à jour de façon continue.
Partage de ressources éducatives entre l'école et la prématernelle.	X		Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer à l'école les différents besoins en ressources pour la prématernelle.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la prématernelle en rendant accessible du matériel éducatif de l'école.
Rechercher, créer et assurer la formation en fonction de nouvelles ressources (incluant les ressources pour enfants à besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux et autres).	X		Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les besoins du personnel. Participer à la formation.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta Conseil scolaire Réseau provincial d'adaptation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'offre de formation pour les nouvelles ressources. Assurer l'accès du personnel à la formation. Assurer les suivis appropriés.

**Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
INFRASTRUCTURE**

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Prématernelle située dans l'école française.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Entretenir des relations saines avec l'école. Assurer un lien entre prématernelle et école.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un local adéquat pour la prématernelle selon les normes de la province. Assurer un lien entre l'école et la prématernelle. Favoriser l'intégration de la prématernelle à la vie de l'école.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un local adéquat pour la prématernelle selon les normes de la province.
Local répond aux normes	X		Parents gestionnaires Directions d'école Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que le local répond aux normes de la province.

Local gratuit et autres services selon la politique du Conseil scolaire.	X		Conseil scolaire Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un local offert gratuitement dans l'école. Assurer l'offre de d'autres services, par exemple : la conciergerie, le réseautage informatique, Internet, accès au photocopieur et à l'équipement scolaire, toilettes, gymnase, bibliothèque et cour d'école.
Partage des espaces entre l'école et la prématernelle (horaire selon les programmations scolaire et préscolaire).	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la communication pour faire connaître à l'école les besoins de la prématernelle selon la programmation. Établir conjointement avec l'école, dans le respect des programmations de la prématernelle et de l'école, un horaire pour le partage des locaux en commun.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la communication pour faire connaître à l'école les besoins de la prématernelle selon la programmation. Établir conjointement avec l'école, dans le respect des programmations de la prématernelle et de l'école, un horaire pour le partage des locaux en commun. Assurer une communication ouverte et continue avec l'école.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Établir conjointement avec la prématernelle, dans le respect des programmations de la prématernelle et de l'école, un horaire pour le partage des locaux en commun. Assurer une communication ouverte et continue avec la prématernelle.
Accès à l'Internet, à l'équipement informatique et au soutien technique au besoin.	X		Parents gestionnaires et éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les besoins.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le partage de l'équipement et des services informatiques.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accès à l'Internet, à l'équipement et au soutien informatique selon les besoins.
Aménagement du local		X	Parents gestionnaires et éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'aménagement des locaux et l'emplacement du matériel en fonction de la programmation de la prématernelle et des normes provinciales.

Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
TRANSPORT

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Transport des enfants par les parents.	X		Parents	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le transport de l'enfant.
Explorer le mécanisme de covoiturage et autres moyens selon les besoins.		X	Parents	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les besoins pour le transport de l'enfant. Communiquer avec d'autres parents pour l'organisation du covoiturage.
			Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un système informel de covoiturage entre les parents.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Explorer les moyens selon les besoins.

**Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
FINANCEMENT**

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Frais d'inscription.		X	Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer les frais d'inscription en fonction de la réalité des milieux et de la situation financière de la prématernelle.
Levées de fonds.		X	Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer les activités nécessaires de financement pour le bon fonctionnement de la prématernelle.
Appui financier du Conseil scolaire aux prématernelles selon la situation et conformément à la politique.	X		Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer financièrement une prématernelle dans le besoin selon sa politique sur le service de prématernelle.
Appui financier du Conseil scolaire pour la rémunération des éducatrices des prématernelles.	X		Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Explorer la possibilité de fournir un appui financier aux prématernelles pour la rémunération des éducatrices.

**Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
PARTENARIAT**

Catégorie : Partenariat

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Création et renforcement des partenariats dans le domaine de la petite enfance.	X		Parents gestionnaires Éducatrices Directions d'école Conseil scolaire et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Explorer, créer et entretenir les partenariats qui contribuent au développement de la petite enfance francophone et qui viennent soutenir et appuyer la programmation de la prématernelle.
Collaboration étroite entre la prématernelle et l'école.	X		Parents gestionnaires Éducatrices Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le rapprochement prématernelle et école. Assurer la collaboration entre les intervenants de la prématernelle et de l'école. Reconnaissance de l'importance de la prématernelle pour le développement des enfants et de sa contribution à l'école française.

**Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
PROMOTION ET VISIBILITÉ**

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Accès à du matériel promotionnel et mise en œuvre des stratégies de promotion intégrées à celles de l'école.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement de matériel promotionnel de la prématernelle.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la promotion et la visibilité de la prématernelle dans le contact avec les parents.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la promotion des prématernelles selon divers moyens utilisés par l'école.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le développement de matériel promotionnel. Assurer la présence des prématernelles sur le Web. Favoriser la promotion des prématernelles selon divers moyens.
			Fédération des parents francophones de l'Alberta	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la promotion des prématernelles selon divers moyens.
Site Web des prématernelles en lien avec celui du Conseil scolaire.	X		Parents gestionnaires et éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les besoins. Partager les informations sur la prématernelle. Collaborer à la réalisation du site Web.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la présence des prématernelles sur le Web. Rendre visible et accessible le lien aux prématernelles sur le site Web du Conseil scolaire.
Lien étroit entre l'agent de recrutement de l'école et la prématernelle.	X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Partager les informations sur la prématernelle avec l'agent de recrutement scolaire.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> Partager les informations sur la prématernelle avec l'agent de recrutement scolaire.
			Agent de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la promotion de la prématernelle comme service relié à l'école.
			Directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un lien étroit entre la promotion de l'école et la prématernelle.
			Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que les agents de recrutement possèdent les informations adéquates relativement aux prématernelles et qu'ils créent des liens avec les intervenants de la prématernelle dans les différents milieux.

Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles
ÉVALUATION

<u>Composantes</u>	<u>Pour tous*</u>	<u>Au choix**</u>	<u>Intervenants et partenaires</u>	<u>Rôles des intervenants et partenaires</u>
Outils et mécanismes d'évaluation pour assurer la qualité des prématernelles à différents niveaux (programmation, personnel, gestionnaires et autres).	X		Parents gestionnaires Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer, en collaboration avec les partenaires, des outils et mécanismes d'évaluation appropriés. • Assurer l'utilisation des mesures d'évaluation.
Personne ressource externe et qualifiée pour accompagner le personnel des prématernelles par le biais d'un mécanisme d'évaluation continue.	X		Conseil scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la disponibilité et l'expertise d'une personne ressource pour procéder à l'évaluation et aux suivis selon les besoins.
Formation sur les différentes mesures et outils d'évaluation en fonction du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	align="center">X		Parents gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la formation. • Assurer l'utilisation des mesures d'évaluation.
			Éducatrices	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la formation • Utiliser les mesures d'évaluation.
			Conseil scolaire, Fédération des parents francophones de l'Alberta, Réseau provincial d'adaptation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Participer et offrir la formation. • Assurer l'utilisation des mesures d'évaluation. • Assurer les suivis selon les besoins.

7. Recommandations en suivi à l'étude

1- Assurer un poste de responsable des prématernelles au sein du Conseil scolaire et élaborer un plan d'action pour la mise en place du modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.

Pour assurer l'implantation progressive du modèle de gestion et de programmation des prématernelles, pour permettre une coordination des services offerts par les partenaires et pour favoriser le développement continu et à long terme du secteur de la petite enfance, le Conseil scolaire doit créer un poste de responsable des prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire. Principalement, ce poste permettrait de fournir l'encadrement et les mesures d'appui aux prématernelles tout en créant et en alimentant les liens avec les partenaires dans le domaine. Un plan d'action ciblant les prématernelles permettra de mieux cerner les investissements nécessaires et favorisera l'intégration des composantes du Plan d'éducation triennal du Conseil scolaire et des recommandations de l'étude sur la francité et l'intervention précoce en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle. Ce plan d'action constituera la carte de route des initiatives qui seront réalisées au cours des prochaines années.

2- Appuyer la mise en œuvre du programme de la prématernelle francophone en Alberta.

Les prématernelles en Alberta sont sur le point de se doter d'un programme éducatif cadre suite à l'initiative de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de ses partenaires. Ce programme est une première en Alberta et fournira un encadrement éducatif commun pour assurer l'offre de services de haute qualité. Le Conseil scolaire doit appuyer cette initiative et favoriser le développement du programme, son implantation, l'évaluation et les suivis.

3- Élaborer et mettre en œuvre une vaste stratégie en ressources humaines pour les parents gestionnaires et le personnel des prématernelles.

En collaboration avec les partenaires, le Conseil scolaire doit mettre sur pied un comité de travail pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie en ressources humaines portant sur les éléments suivants; recrutement et rétention des éducatrices, réseautage des éducatrices, formation de base et perfectionnement professionnel des éducatrices, conditions de travail des éducatrices, formation et appui ponctuel des parents gestionnaires des prématernelles, appui pédagogique aux éducatrices, valorisation de la profession à la petite enfance.

4- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour assurer le financement stable et continu du service de prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire.

En général, la situation financière des prématernelles est plutôt précaire puisque les sources de revenus dépendent principalement des frais d'inscription (nombre d'enfants), des levées de fonds qui varient d'un milieu à l'autre et de l'appui du Conseil scolaire. Pour continuer à bâtir, pour renforcer les services existants, pour assurer la continuité et pour offrir des services de haute qualité, il est essentiel d'obtenir un financement public stable et continu pour les prématernelles soit par le biais du gouvernement provincial et/ou de fonds fédéraux en éducation.

5- Assurer que la politique du Conseil scolaire sur le service de prématernelle fournit l'encadrement nécessaire pour favoriser le développement, pour offrir du soutien et permettre la continuité.

La récente politique du Conseil scolaire pour les prématernelles est un levier important pour assurer un encadrement aux prématernelles et une stabilité continue. Il est primordial que la politique reflète les composantes du modèle de gestion et de programmation proposé et qu'elle soit ajustée régulièrement en fonction des développements dans le domaine et des besoins actuels et futurs des prématernelles.

6- Explorer la mise en œuvre d'un projet pilote de centre de la petite enfance et de la famille dans une école du Conseil scolaire.

La prématernelle est l'un des services importants devant être accessible aux enfants et aux parents. Cependant, les services devant être offerts aux familles et aux enfants au cours de la périnatalité à 5 ans sont nombreux et variés. Le concept du centre de la petite enfance et de la famille est un modèle de livraison de programmes et services dans différents domaines (éducation, santé, justice et autres) qui permettrait d'offrir une grande variété de services en lien avec l'école. Ce modèle permettrait de créer un continuum de services intégrés pour les familles. Le Conseil scolaire Centre-Nord pourrait être innovateur en réalisant ce type de projet pilote en collaboration avec ses partenaires. Pour en savoir plus sur le concept du centre de la petite enfance et de la famille, voir en annexe.

8. Conclusion

Au cours des années, les services préscolaires francophones en Alberta ont vu le jour et sont aujourd'hui toujours actifs grâce à la contribution et au dévouement des parents. Le mouvement de parents a édifié les bases des services préscolaires mais l'offre demeure toujours précaire car ces services sont constamment confrontés à de nombreux défis.

Donc, à la recherche d'une plus grande stabilité dans les services pour assurer le développement de l'enfant, faciliter l'intégration au milieu scolaire et pour renforcer la langue, l'identité et la culture françaises, un rapprochement entre les services à la petite enfance et l'école devient de plus en plus évident. Toutefois, on soutient que la programmation de la prématernelle doit respecter le rythme de développement de l'enfant, être axée sur le jeu et donner une place de choix aux parents. Même avec ce rapprochement entre le préscolaire et le scolaire, il est clair que les parents ont toujours une place prépondérante dans la gestion des prématernelles.

Tout comme d'autres partenaires dans le domaine, le Conseil scolaire constate l'importance cruciale des services à la petite enfance et veut appuyer davantage et soutenir de façon plus structurée et structurante l'offre de ces services. Le but ultime est d'offrir des services de haute qualité aux enfants dans toutes les prématernelles au sein des écoles élémentaires du Conseil scolaire Centre-Nord.

En réalisant cette étude, le Conseil scolaire Centre-Nord vient solidifier sa position quant à l'importance à accorder aux services à la petite enfance pour la préparation des jeunes enfants à l'entrée à l'école française. La présente étude s'inscrit dans une suite logique de différentes initiatives qui ont vu le jour au cours des dernières années par le Conseil scolaire et ses partenaires pour renforcer le secteur de la petite enfance.

Les prochaines étapes sont importantes et les recommandations au terme de l'étude permettront dès la prochaine année préscolaire de renforcer les services et en assurer une plus grande stabilité. Il est évident que ces initiatives devront se faire progressivement et dans le respect des rôles et des expertises de chacun des intervenants et partenaires. Enfin, les ressources humaines et financières sont essentielles. Le Conseil scolaire doit investir dans ce secteur qui constitue la porte d'entrée à l'école française.

9. Ouvrages consultés

Alberta Education (2006). Standards for the Provision of Early Childhood Education. Gouvernement de l'Alberta.

Alberta Government Services – How to Incorporate a Society. Alberta : Gouvernement de l'Alberta. Disponible sur le site www.gouvernementservices.gov.ab.ca Page consultée le 8 mai 2006.

Alberta Government Services – Obligations and Responsibilities after Incorporation. Alberta : Gouvernement de l'Alberta. Disponible sur le site www.gouvernementservices.gov.ab.ca Page consultée le 8 mai 2006.

Alberta Children's Services – Child Care Licensing. Alberta : Gouvernement de l'Alberta. Disponible sur le site : <http://www.child.gov.ab.ca/whatwedo/childcare/page.cfm?pg=Day%20Care%20Licensing>. Page consultée le 8 mai 2006.

Association canadienne d'éducation (2005). Rapport du forum canadien sur l'éducation – Au-delà de la tour d'ivoire : L'intégration des systèmes pour les services à la petite enfance 2 et 3 décembre 2004. Ottawa.

Association canadienne d'éducation de langue française (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire. Pour ouvrir un dialogue et élaborer ensemble notre vision*. Québec : ACELF.

Association des parents fransaskois (2005). *Un plan d'action en petite enfance pour la Saskatchewan : Une petite enfance en pleine croissance*. Saskatchewan.

Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (2004). *Bulletin du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants*. Volume 3, numéro 1, mars 2004. Montréal : CEDJE, page 6

Centre d'excellence sur le développement des jeunes enfants. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants (sur Internet). Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004 : i –iii. Disponible sur le site : http://excellence-jeunesenfants.ca/documents/services_petite_enfance.pdf. Page consultée le 5 mai 2006.

Comité de gestion francophone du Plan d'action national pour les enfants en Alberta (2005). *Plan d'action 2005-2010 – Développement de la petite enfance francophone en Alberta*. Edmonton.

Commission nationale des parents francophones (2003). *Examen sommaire des documents sur la petite enfance en milieu scolaire*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones.

Commission nationale des parents francophones (2005). *Guide pour l'élaboration de plans d'action en petite enfance. Un outil pratique destiné aux membres de la CNPF pour favoriser les développements en matière de petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones.

Commission nationale des parents francophones (2006). *L'enjeu de la petite enfance. Position des parents francophones en milieu minoritaire relative aux appuis à accorder aux familles en 2006*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones. Disponible sur le site : <http://cnpf.ca>. Page consultée le 5 mai 2006.

Commission nationale des parents francophones (2005). *Le meilleur est...avenir. La petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada. Une analyse transformative de la situation.* Ottawa : Commission nationale des parents francophones.

Commission nationale des parents francophones (2002). *Plan national d'appui à la petite enfance.* Ottawa : Commission nationale des parents francophones.

Commission nationale des parents francophones (2002). Sondage national – Profil des acquis et des besoins en formation et en information des éducatrices et des éducateurs oeuvrant dans le secteur de l'enfance en milieu minoritaire francophone. Ottawa. Page 8.

Conseil scolaire Centre-Nord (2004). Étude sur la francité et l'intervention précoce en pré-lecture et en pré-écriture en prématernelle. Juin 2004. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>. Page consultée le 29 juin 2006.

Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Plan d'éducation triennal 2005-2008. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>. Page consultée le 29 juin 2006.

Conseil scolaire Centre-Nord (2005). Politique H-8002 sur le service de prématernelle. Edmonton. Disponible sur le site <http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm> Page consultée le 29 juin 2006.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2006). *Une invitation à la réussite à l'école de langue française. Profil d'entrée à la 1^{re} année : Langue et culture en milieu minoritaire.* Réalisé par Madeleine L. Champagne en collaboration avec André Champagne. Ottawa.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (2000). *Grandir en français, utopie ou réalité? L'accessibilité des services à la jeunesse dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada.* Rapport d'une étude préliminaire et démarche de sensibilisation au Plan d'action national pour les enfants. Rapport réalisé par Égéria Conseils pour la FCFA du Canada. Ottawa.

Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (2001). *Document de référence pour l'élaboration d'un programme d'études préscolaires.* Vancouver : Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique.

Fédération des parents francophones de l'Alberta (2002). *I'm with you. Exogamous familie's guide to the world of francophone education.* Edmonton : Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Fédération des parents francophones de l'Alberta (1997). *La gérance d'une prématernelle francophone.* Alberta.

Fédération des parents francophones de l'Alberta (1997). *La mise sur pied d'une prématernelle francophone.* Alberta.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (2005). *Plan d'action – article 23. Afin de compléter le système d'éducation de langue française au Canada.* Ottawa : Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Gilbert, Anne (2003). *La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française. Une vision nationale. Rapport final de la recherche*. Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Gouvernement de l'Alberta. Ministère de l'Éducation. *Les années préscolaires*. Disponible sur le site : www.education.gov.ab.ca/french/prescol/. Page consultée le 27 juin 2006.

Gouvernement de l'Alberta. Alberta's Commission on Learning. Disponible sur le site : www.education.gov.ab.ca/commission. Page consultée le 27 juin 2006.

Gouvernement de l'Alberta. Alberta's Commission on Learning. Disponible sur le site : www.education.gov.ab.ca/commission/ACOLStatus2005.asp#Ready. Page consultée le 27 juin 2006.

Gouvernement de la Saskatchewan (2001). *Programme d'études – Prématernelle*. Régina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Gouvernement du Canada (2003). *Le prochain Acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. Le plan d'action pour les langues officielles*, Ottawa : Gouvernement du Canada.

Internationale de l'Éducation. Résolution sur l'éducation de la petite enfance (sur Internet). Deuxième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation réuni à Washington D.C., États-Unis du 25 au 29 juillet 1998. Disponible sur le site <http://www.ei-ie.org/earlychildhood/fr/policy.php>. Page consultée le 27 juin 2006.

Landry, Rodrigue. (2003). Libérer le potentiel caché de l'exogamie. *Profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale. Là où le nombre le justifie IV*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et La Commission nationale des parents francophones.

Langlais, Odette (2002). *Portrait national des services à la petite enfance en français en milieu minoritaire*. Ottawa : Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Université d'Ottawa, Commission nationale des parents francophones et Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Maltais, C., Herry, Y. (2005). *Un programme 4 ans à temps plein : ça compte encore. Les résultats des deux phases de l'évaluation du programme : fin du programme 4 ans et fin de la 2^e année*. Ottawa : Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est de l'Ontario.

Mustard, F et McCain, M.(1999). *Inverser la véritable fuite des cerveaux. Étude sur la petite enfance*. Gouvernement de l'Ontario.

Mustard, J. Fraser (2006). *Le développement de la petite enfance dans une société démocratique pluraliste*. Conférence lors du Congrès national de la Commission nationale des parents francophones le 10 février 2006, Winnipeg. Document récupéré le 5 mai 2006
http://cnpf.ca/index.cfm?Voir=sections_detail&Id=2157&M=465&Sequence_No=2152&Parent=1349&niveau=3&Repertoire_No=-1007459830.

Réunion des Premiers ministres (2000). Communiqué sur le développement de la petite enfance pour la réunion des Premiers ministres, septembre 2006, Ottawa. Document consulté le 10 juillet 2006
http://socialunion.gc.ca/news/110900_f.html.

Table nationale sur la petite enfance francophone (2006). *Manuel de consultation du Cadre stratégique national en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire au Canada*. Ottawa.

10. Annexes

10.1. Questionnaire pour entrevues

Ci-dessous, le questionnaire utilisé pour les entrevues des parents gestionnaires et des éducatrices des prématernelles ainsi que des directions d'école lors de la phase de consultation.

Structure organisationnelle

1. Qui s'occupe de la gestion de la prématernelle?
2. Est-ce que le comité est une société incorporée sous la *Societies Act* de la province? Si oui, est-ce que vous remplissez annuellement vos obligations et responsabilités comme société selon la *Societies Act*? (*Annual Returns, Change Notices, Amend Notices*)
3. Si votre prématernelle est incorporée en société, svp fournir un exemplaire de vos Statuts et règlements?
4. Est-ce que votre prématernelle est couverte par une assurance (incendie, vol, autres risques)?
5. Combien y a-t-il de rencontres de votre comité par année? Quelle est la fréquence? Qui participe aux rencontres du comité?
6. À quel moment dans l'année a lieu votre Assemblée générale annuelle?
7. Pour l'offre de votre service de prématernelle, est-ce que vous possédez la licence requise de la province sous le *Social Care Facilities Licensing Act*?
8. Est-ce que votre prématernelle a un mécanisme de communication en place auprès des parents de la prématernelle? Si oui, décrivez?
9. Est-ce que votre prématernelle a un mécanisme en place pour assurer un lien continu avec l'école? Si oui, décrivez?
10. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
11. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
12. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
13. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
14. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Clientèle

15. Combien avez-vous d'enfants en 2006 selon les groupes d'âges?
16. Combien avez-vous d'enfants à besoins spéciaux?
17. Combien avez-vous d'enfants avec des besoins en francisation?
18. Quel est le profil des familles : Combien sont endogames? Combien sont exogames? Combien sont anglophones? Combien sont immigrantes?
19. En général, est-ce que les familles proviennent d'un milieu urbain ou rural ?
20. Avez-vous une politique d'admission de la clientèle? Si oui, concorde-t-elle avec celle de l'école et du Conseil scolaire Centre-Nord?
21. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
22. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
23. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
24. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?

25. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Ressources humaines

26. Combien d'éducatrices et d'aides (employées) travaillent à la prématernelle?
27. Combien d'employées travaillent à temps plein?
28. Combien d'heures travaillées par semaine correspondent à un temps plein?
29. Combien d'employées travaillent à temps partiel?
30. Combien d'heures travaillées par semaine correspondent à un temps partiel?
31. En moyenne, quelles sont les conditions salariales (\$/heure) pour l'éducatrice? Pour l'aide? *Note : une moyenne des salaires de toutes les prématernelles sera effectuée à l'aide des données recueillies*
32. Est-ce que les employées ont accès à du temps de préparation rémunéré? Si oui, combien d'heures par semaine?
33. Est-ce que les conditions de travail des employées sont incluses dans une entente de travail détaillée?
34. Quels sont les acquis des employées en formation académique et professionnelle (études collégiales et/ou universitaires)? Quel est le domaine d'études?
35. Combien d'employées complètent actuellement une formation de base en petite enfance? Est-ce que cette formation est offerte en anglais ou en français? Décrivez?
36. Est-ce que les employées ont reçu une formation spécifique au niveau des enfants à besoins spéciaux? Si oui laquelle?
37. Est-ce que les employées ont une certification en premiers soins?
38. Est-ce qu'il y a d'autres formations acquises par les employées? Lesquelles?
39. Est-ce que les employées ont accès à des occasions de ressourcement professionnel en cours d'année et sont rémunérées pour y participer? Identifiez quelques exemples de formation?
40. Est-ce que des parents participent aux activités de la programmation en salle de classe? Si oui, environ combien d'heures par semaine? Décrivez?
41. Est-ce que tous les parents ont accès à des occasions de ressourcement pour les appuyer dans leurs rôles? Si oui, identifiez quelques exemples?
42. Est-ce que les parents gestionnaires de la prématernelle ont accès à des occasions de ressourcement pour les appuyer dans leurs rôles? Si oui, identifiez quelques exemples?
43. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
44. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
45. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
46. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
47. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Programmation

48. Quelles sont les heures et les journées d'opération de votre prématernelle selon les différents groupes d'âges?
49. Quel est le calendrier de l'année?
50. Est-ce que votre calendrier est le même que celui de l'école? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?
51. En général, quels sont les moyens utilisés pour faire connaître et communiquer le fonctionnement de votre prématernelle aux parents?

52. Est-ce que vous utilisez un programme éducatif? Si oui, décrivez?
53. En général, quels sont les moyens utilisés pour faire connaître et communiquer la programmation éducative de votre prématernelle aux parents?
54. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
55. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
56. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
57. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
58. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Ressources pédagogiques

59. Quelles sont les ressources pédagogiques utilisées par l'éducatrice?
60. En salle de classe avec les enfants?
61. Dans la préparation de la programmation éducative?
62. Est-ce que vous utilisez des ressources spécifiques pour la francisation? Si oui, décrivez?
63. Est-ce que vous utilisez des ressources spécifiques pour les enfants à besoins spéciaux? Si oui, décrivez?
64. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
65. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
66. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
67. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
68. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Infrastructure

69. Où votre prématernelle est-elle située? (école, centre communautaire, centre scolaire et communautaire, autres)
70. Est-ce que le local est fourni par le Conseil scolaire? Si oui, décrivez? Si non, décrivez?
71. Est-ce que le local répond aux standards de la province selon le Child Care Regulation?
72. Est-ce que le local répond, selon vous, à vos besoins?
73. Est-ce que vous avez accès à d'autres aires dans l'école ou dans le centre (intérieur et extérieur), décrivez?
74. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
75. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
76. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
77. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?

Transport

78. Comment les enfants ont-ils accès au service de prématernelle?
79. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
80. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
81. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
82. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
83. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Financement

84. Comment est financé le fonctionnement de votre prématernelle? Et dans quelle proportion (pourcentage approximatif)?
85. Quel est le coût mensuel demandé aux parents pour votre service ?
86. Avez-vous des modalités d'appui aux familles dans le besoin?
87. De façon générale, comment qualifiez-vous votre situation financière? (Excellente, bonne, moyenne, en difficulté?
88. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
89. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
90. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
91. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
92. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Partenariat

93. En général, quels sont les partenaires principaux de votre prématernelle?
94. Identifiez les partenaires qui offrent des services complémentaires à la prématernelle? Et décrivez le partenariat?
95. Identifiez les partenaires qui appuient « en nature » votre prématernelle? Et décrivez le partenariat?
96. Identifiez les partenaires financiers?
97. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
98. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
99. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
100. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
101. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Promotion et visibilité

102. En général, quels sont les moyens utilisés pour faire connaître votre prématernelle? Décrivez les moyens?
103. Est-ce que votre prématernelle a une page Web? Si oui, est-ce que le site Web de la prématernelle est relié à celui de l'école?
104. Est-ce que votre prématernelle a un dépliant promotionnel ?
105. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
106. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires? Si oui lequel ?
107. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
108. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
109. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

Évaluation

110. Quelles sont les modalités d'évaluation utilisées par votre prématernelle pour mesurer la qualité du service offert dans son ensemble?
111. Est-ce que votre prématernelle prévoit des mesures d'observation et d'évaluation auprès des enfants? Si oui, décrivez lesquelles?
112. Est-ce que votre prématernelle prévoit des mesures d'évaluation auprès des éducatrices? Si oui, décrivez lesquelles?
113. Est-ce que votre prématernelle prévoit des mesures d'évaluation auprès des parents gestionnaires? Si oui, décrivez lesquelles?
114. En général dans cette catégorie, quelles sont vos forces et vos défis?
115. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme parent au sein du comité de parents gestionnaires?
Si oui lequel ?
116. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme éducatrice? Si oui lequel?
117. Dans cette catégorie, croyez-vous avoir un rôle à jouer comme direction d'école en appui à la prématernelle? Si oui lequel?
118. Dans cette catégorie, avez-vous des idées de différents appuis qui pourraient être utiles non seulement pour votre prématernelle mais pour les autres prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord? Décrivez?

10.2. Centre de la petite enfance et de la famille

Les centres de la petite enfance et de la famille (CPEF)³² sont des carrefours de programmes et services offerts en français, axés sur les besoins propres aux enfants et aux parents francophones en milieu minoritaire de la période prénatale jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 6 ans. Ils auront le développement global de l'enfant comme but premier incluant les dimensions langue, culture et identité. Les CPEF offriront un continuum de programmes multisectoriels et multidisciplinaires qui toucheront les quatre domaines d'action reconnus dans l'Entente fédérale-provinciale-territoriale (2000) sur le développement du jeune enfant. Voici les domaines d'action ainsi que quelques exemples de programmes et services pouvant être offerts par les CPEF.

1. Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance
 - Ressources et campagnes pour promouvoir la santé pendant cette période incluant : campagne anti- tabac, lutte contre la consommation d'alcool; allaitement maternel, nutrition;
 - Ateliers/cours pré et postnataux pour informer les nouveaux parents sur le développement de l'enfant et faciliter l'acquisition d'habiletés parentales;
 - Dépistage et intervention précoces;
 - Visites à domicile pour faire connaître aux parents les ressources existantes, dont celles disponibles en français, et pour encourager les parents à demander des services en français;
 - Programmes de type « bébé en santé » qui visent le sain développement du nourrisson.

2. Améliorer le soutien aux parents et aux familles
 - Ateliers et cours sur le développement d'habiletés parentales;
 - Centres de ressources : joujouthèques, groupes de type « maman et moi », bibliothèques, groupes de jeux, ateliers sur le développement de l'enfant, groupes d'appui divers à l'intention notamment de parents dont les enfants requièrent des besoins spéciaux; dépistage et intervention au niveau des difficultés de développement;
 - Programmes de « parrainage » aînés/parents pour faciliter l'appartenance à la communauté francophone;
 - Trousses d'informations sur les services disponibles en français pour le jeune enfant et sa famille;
 - Des ateliers d'alphabétisation familiale qui visent à développer les capacités de lecture, d'écriture et de calcul chez l'adulte et chez l'enfant et à permettre aux adultes de s'épanouir et de mieux vivre en français.

3. Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les services de garde
 - Prématernelles francophones;
 - Garderies francophones réglementées en établissement et en milieu familial;
 - Cours, ateliers pour les parents de jeunes enfants et pour les intervenants en DPE;
 - Des ateliers d'alphabétisation familiale qui visent à développer les capacités de lecture, d'écriture et de calcul chez l'adulte et chez l'enfant et à permettre aux adultes de s'épanouir et de mieux vivre en français ;
 - Programmes de francisation;

³²Table nationale sur la petite enfance francophone (2006). *Manuel de consultation du Cadre stratégique national en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire au Canada*. Ottawa.

- Dépistage et interventions en français par des professionnels de la santé auprès d'enfants ayant des besoins spécifiques.

4. Renforcer le soutien aux communautés

- Formation en français pour les intervenants des programmes en DPE, incluant la formation à distance;
- Ateliers et rencontres récréatives pour les familles francophones;
- Services d'aiguillage et de coordination de programmes en DPE;
- Mécanismes de réseautage pour les intervenants francophones.

Les avantages :

- Favorise une meilleure coordination des services et une utilisation plus efficace des ressources.
- Donne un accès facile, dans un même milieu, à une grande variété de services en français et en augmente la visibilité.
- Répond aux besoins et réalités de chacune des communautés francophones.
- Permet d'intervenir à deux niveaux : auprès de parents au foyer dès la naissance d'un premier enfant et auprès des enfants et de leurs familles par le biais des services éducatifs et de ressources en établissement.
- Assure une stabilité et une continuité aux services adaptés à l'âge des enfants.
- Permet aux enfants et aux parents de développer des relations enrichissantes avec les intervenants.
- Renforce l'appartenance de la famille à la collectivité francophone.
- Facilite le recrutement et réduit l'isolement professionnel des intervenants francophones.
- Assure aux parents une place de choix dans la gestion des services.

10.3. Sommaire exécutif de l'étude

Sommaire exécutif

Étude de faisabilité sur la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord.

Étude réalisée par le consultant Richard Vaillancourt pour le compte
du Conseil scolaire Centre-Nord
août 2006

Le Conseil scolaire Centre-Nord est l'un des cinq conseils scolaires francophones en Alberta et son territoire est la grande région d'Edmonton incluant Saint-Albert, Legal, Wainwright, Red Deer, Fort McMurray et Jasper. Il compte onze écoles francophones dont dix offrent l'enseignement à l'élémentaire et sont aussi les lieux de l'offre de services de prématernelle. En juin 2006, environ 170 enfants de 3 et 4 ans fréquentaient ces prématernelles.

Le Conseil scolaire croit en l'importance d'un programme de prématernelle afin de faciliter l'intégration des enfants au milieu scolaire et pour renforcer la langue et la culture françaises. Au cours des dernières années, des initiatives pour appuyer les prématernelles ont vu le jour. Toutefois, ces dernières demeurent fragiles et font face à de nombreux défis. Pour soutenir davantage les parents gestionnaires et les éducatrices des prématernelles ainsi que pour assurer aux enfants l'accès à des services de haute qualité, le Conseil scolaire Centre-Nord, en collaboration avec ses partenaires, convient d'étudier la situation.

Mandat du consultant

- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire (avril à août 2006).
- Faire la mise en place progressive du modèle au cours de l'année scolaire 2006-2007.

But de l'étude

Le but de l'étude est de déterminer un encadrement d'appui aux prématernelles dans les écoles du Conseil scolaire à l'aide d'un modèle de gestion et de programmation.

Objectifs visés par l'étude

- Établir certains liens stratégiques entre les différentes initiatives en développement de la petite enfance aux niveaux régional, provincial et national.
- Décrire sommairement la situation de chacune des prématernelles et identifier les forces et les défis.
- Analyser la situation des prématernelles et dégager des constats.
- Favoriser la collaboration en identifiant les rôles des intervenants et encourager l'arrimage des services offerts par les partenaires.
- Proposer un modèle de gestion et de programmation pour les prématernelles qui est flexible et adapté aux réalités des différents milieux.
- Recommander des pistes en suivi à l'étude de faisabilité.

Méthodologie

L'étude s'est réalisée en cinq étapes :

1. Revue documentaire : Survol de différents documents.
2. Comité ad hoc consultatif : Six intervenants reliés aux prématernelles ont accompagné le consultant dans la réalisation de l'étude.

3. Consultation : Plus de 40 personnes ont été consultées au cours de la période de la fin avril à la mi-juin 2006 dont le comité ad hoc consultatif, des partenaires provinciaux, les parents gestionnaires, les éducatrices des prématernelles et les directions d'école.
4. Collation des données : Onze catégories ont été identifiées pour recueillir et compiler l'information selon la structure organisationnelle, la clientèle, les ressources humaines, la programmation, les ressources pédagogiques, l'infrastructure, le transport, le financement, le partenariat, la promotion et la visibilité et l'évaluation.
5. Analyse et recommandations : L'analyse a permis d'identifier :
 - Des constats particuliers pour chacune des prématernelles indiquant la situation actuelle et permettant la mesure des progrès.
 - Des constats généraux pour l'ensemble des prématernelles afin de dégager les orientations du modèle.
 - Les besoins en appui susceptibles d'orienter davantage les partenaires dans la livraison de programmes et services aux prématernelles.
 - Un certain nombre de composantes communes et différentes qui composent le modèle proposé.
 - Des recommandations pour la mise en place du modèle.

Modèle de gestion et de programmation proposé pour les prématernelles

Le modèle jette les bases d'un encadrement plus structuré. Il tient compte de l'importance de la collaboration entre les parents, les éducatrices, les directions d'école et les divers partenaires. Le modèle est basé sur les acquis afin de soutenir davantage les services actuels, les bonifier et en assurer la continuité. Il tient compte des éléments qui doivent être communs pour assurer une plus grande uniformité dans la qualité des services offerts mais aussi des réalités particulières des différents milieux.

Les parents ont toujours exercé un rôle important dans la mise sur pied et le fonctionnement des prématernelles. Le rôle des parents dans la gestion des prématernelles doit demeurer central. Le modèle détermine un encadrement pour soutenir davantage les parents dans l'exercice de leurs fonctions. Le modèle identifie également des intervenants et des partenaires qui seront appelés à exercer différents rôles dans le respect des expertises de chacun.

Voici un bref survol des composantes du modèle :

Catégorie – STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
<u>Composantes</u>	<u>Pour tous *</u>	<u>Au choix**</u>
Les prématernelles sont gérées par les parents au moyen d'une société de parents ou d'un comité de parents incorporé sous la <i>Societies Act</i> .	X	
Selon les besoins, identification d'un mécanisme de gestion de la prématernelle sous la société de parents ou le comité de parents en fonction des défis et des réalités des différents milieux.		X
Fonctionnement de la société ou du comité de parents (dates des rencontres du comité et autres).		X
Licence d'opération de la prématernelle sous le <i>Social Care Facilities Licensing Act</i> .	X	
Session de formation annuelle des parents gestionnaires relativement aux responsabilités liées à la gestion et au fonctionnement de la prématernelle.	X	
Selon les besoins, formation ponctuelle des parents gestionnaires.	X	
Réseautage des présidences des prématernelles.	X	
Service central de paye pour les éducatrices des prématernelles.	X	
Service central de comptabilité pour les prématernelles.	X	
Système d'archivage des documents officiels des prématernelles.	X	

Catégorie – CLIENTÈLE		
Politique d'admission de la clientèle des prématernelles selon la politique du Conseil scolaire Centre-Nord.	X	
Ressources pour faire connaître et comprendre la politique d'admission aux parents.	X	
Mécanisme entre la prématernelle, l'école et le Conseil scolaire pour l'étude de cas particuliers selon la politique d'admission du Conseil scolaire.	X	
Ressources sur les stratégies d'accueil de la clientèle pour les parents gestionnaires et le personnel.	X	
Trousse d'inscription des enfants à la prématernelle.	X	
Lien entre l'agent de recrutement pour l'école et la prématernelle.	X	
Catégorie – RESSOURCES HUMAINES		
<u>Composantes</u>	<u>Pour tous *</u>	<u>Au choix**</u>
Personnel francophone et qualifié en petite enfance.	X	
Formation de base en développement de la petite enfance.	X	
Perfectionnement professionnel continu en développement de la petite enfance.	X	
Améliorer les conditions de travail des éducatrices.	X	
Valorisation de la profession d'éducatrice à la petite enfance.	X	
Stratégies pour promotion, recrutement, accueil, intégration et rétention du personnel francophone qualifié en petite enfance.	X	
Liens entre l'équipe école et le personnel de la prématernelle.	X	
Formation et ressources pour les parents francophones et exogames relativement à leur rôle de premier éducateur de l'enfant.	X	
Réseautage des éducatrices.	X	
Catégorie – PROGRAMMATION		
Utilisation du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X	
Formation de base et continue pour les éducatrices sur l'application du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X	
Formation de base et continue pour les parents gestionnaires afin de connaître le programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X	
Suivre le calendrier scolaire du Conseil scolaire.	X	
Opération de la prématernelle (heures, groupes d'âge et autres).		X
Stratégie de francisation.	X	
Appui pédagogique continu aux éducatrices.	X	
Dépistage des enfants ayant des besoins spéciaux.	X	
Ressources simples et pratiques pour informer les parents francophones et exogames du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X	
Catégorie – RESSOURCES PÉDAGOGIQUES		
Utilisation des ressources en lien avec le programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X	
Utilisation de d'autres ressources pertinentes.		X
Banque d'activités et de matériel.	X	
Partage de ressources éducatives entre l'école et la prématernelle.	X	
Rechercher, créer et assurer la formation en fonction de nouvelles ressources (incluant les ressources pour enfants à besoins en francisation, enfants à besoins spéciaux et autres).	X	
Catégorie – INFRASTRUCTURE		
Prématernelle située dans l'école française.	X	
Local répond aux normes.	X	
Local gratuit et autres services selon la politique du Conseil scolaire.	X	
Partage des espaces entre l'école et la prématernelle (horaire selon les programmations scolaire et préscolaire).	X	
Accès à l'Internet, à l'équipement informatique et au soutien technique au besoin.	X	
Aménagement du local de la prématernelle.		X

Catégorie – TRANSPORT		
Transport des enfants par les parents.	X	
Explorer le mécanisme de covoiturage et autres moyens selon les besoins.		X
Catégorie – FINANCEMENT		
Frais d'inscription.		X
Levées de fonds.		X
Appui financier du Conseil scolaire aux prématernelles selon la situation et conformément à la politique.	X	
Appui financier du Conseil scolaire pour la rémunération des éducatrices des prématernelles.	X	
Catégorie – PARTENARIAT		
Composantes	Pour tous *	Au choix**
Création et renforcement des partenariats dans le domaine de la petite enfance.	X	
Collaboration étroite entre la prématernelle et l'école.	X	
Catégorie – PROMOTION ET VISIBILITÉ		
Accès à du matériel promotionnel et mise en œuvre des stratégies de promotion intégrées à celles de l'école.	X	
Site Web des prématernelles en lien avec celui du Conseil scolaire.	X	
Lien étroit entre l'agent de recrutement au scolaire et la prématernelle.	X	
Catégorie – ÉVALUATION		
Outils et mécanismes d'évaluation pour assurer la qualité des prématernelles à différents niveaux (programmation, personnel, gestionnaires et autres).	X	
Personne ressource externe et qualifiée pour accompagner le personnel des prématernelles par le biais d'un mécanisme d'évaluation continue.	X	
Formation sur les différentes mesures et outils d'évaluation en fonction du programme de la prématernelle francophone en Alberta.	X	

*** Pour tous :** Composantes du modèle qui sont communes à toutes les prématernelles à court, moyen et long termes selon les défis et les réalités des milieux.

****Au choix :** Composantes du modèle qui varient entre les prématernelles en fonction des choix et décisions des prématernelles selon les défis et les réalités des milieux.

Recommandations en suivi à l'étude

1. Assurer un poste de responsable des prématernelles au sein du Conseil scolaire et élaborer un plan d'action pour la mise en place du modèle de gestion et de programmation de la prématernelle.
2. Appuyer la mise en œuvre du programme de la prématernelle francophone en Alberta.
3. Élaborer et mettre en œuvre une vaste stratégie en ressources humaines pour les parents gestionnaires et le personnel des prématernelles.
4. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour assurer le financement stable et continu du service de prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire.
5. Assurer que la politique du Conseil scolaire sur le service de prématernelle fournit l'encadrement nécessaire pour favoriser le développement, pour offrir du soutien et permettre la continuité.
6. Explorer la mise en œuvre d'un projet pilote de centre de la petite enfance et de la famille dans une école du Conseil scolaire

Conclusion

À la recherche d'une plus grande stabilité dans les services pour assurer le développement de l'enfant, pour faciliter l'intégration au milieu scolaire et pour renforcer la langue, l'identité et la culture françaises, un rapprochement entre le préscolaire et le scolaire devient de plus en plus évident. Toutefois, on soutient que la programmation de la prématernelle doit respecter le rythme de développement de l'enfant, être axée sur le jeu et donner une place de choix aux parents.

La présente étude s'inscrit dans une série d'initiatives qui ont vu le jour au cours des dernières années pour renforcer le secteur de la petite enfance. Les prochaines étapes sont importantes et les recommandations au terme de l'étude permettront dès la prochaine année préscolaire de mettre progressivement en place le modèle. Enfin, les ressources humaines et financières sont essentielles. Le Conseil scolaire doit donc investir dans ce secteur qui constitue la porte d'entrée à l'école française.